La Voix de l'Est

MIGRANTS SYRIENS

L'Allemagne ouvre grand ses portes

PAGE 19



PHOTO ALAIN DION

PROJET DE TUNNEL CYCLO-PÉDESTRE

Granby sollicite l'aide de Québec PAGE 3



PHOTO JANICK MAROIS

CS DES HAUTES-RIVIÈRES

RENTRÉE TARDIVE

PAGE 2



PHOTO ALAIN DION

MONT-SACRÉ-CŒUR

Des casques détectant les commotions cérébrales

PAGE 31

La liquidation TOP CHRONO de Nissan

NISSAN
Innover pour exalter

NISSAN ROGUE 2015

LOCATION À PARTIR DE 256 $* /MOIS POUR 60 MOIS
0 $ EN COMPTANT INITIAL
Taux de location à partir de 0,99 %

OU

OBTENEZ JUSQU'À 3 250 $+ DE RABAIS
Au financement à l'achat à des taux standards sur la plupart des modèles Rogue 2015

Rogue SL avec Ensemble Privilège, TI intuitive et barres transversales pour galerie de toit illustré**

COWANSVILLENISSAN.COM
185, rue de Salaberry | 450 263-8889

*L'offre a la location s'applique aux modèles Nissan rogue s (Y6rG15 AA00) avec boite cVt et équivaut à 60 mensualités de 256 $ avec 0 $ en comptant initial. cette offre à la location inclut le rabais de la liquidation top chrono de Nissan de 1 000 $ lorsque loue par l'entremise de ncf a un taux effectif de 0,99 %. + Le rabais total du rogue représente un rabais du manufacturier de 2 250 $ au financement a l'achat a des taux standards, une contribution du concessionnaire de 300 $ et le rabais de la liquidation top chrono de Nissan de 700 $. ces rabais seront déduits du prix de vente négocie avant les taxes et sont uniquement disponibles pour les contrats signes et les véhicules livres entre le 1er et le 30 septembre 2015. Certaines conditions s'appliquent. détails chez le concessionnaire

MEILLEUR CHOIX SÉCURITAIRE† 2015 IIHS TOP SAFETY PICK

83 € + tx

3652264

COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES

La « relâche » est finie...



MARIE-ÈVE MARTEL
marie-eve.martel@lavoixdelest.ca

SAINT-PAUL-D'ABBOTSFORD — Finies les vacances prolongées pour les quelque 18 550 élèves de la Commission scolaire des Hautes-Rivières (CSDHR), qui ont finalement repris le chemin des bancs d'école hier.

Rappelons qu'en février dernier, le Syndicat de l'enseignement du Haut-Richelieu (SEHR), qui représente 1600 enseignants, avait choisi de déplacer la relâche scolaire de mars à la fin août, entamant l'année scolaire une semaine plus tard qu'à l'accoutumée. Un moyen de pression devant lequel la commission scolaire n'a pas fléchi, adoptant le 24 mars suivant un calendrier scolaire sans semaine de relâche.

Par conséquent, les élèves de la quarantaine d'établissements de la CSDHR ont vécu leur rentrée une semaine après les autres. « La commission scolaire a maintenu son orientation de refuser toutes nos propositions », s'est contentée de commenter Jacinthe Côté, présidente du SEHR.

Même s'ils ont été invités hier à porter un chandail noir pour démontrer leur solidarité en cette première journée d'école, et que d'autres actions du même genre sont « à prévoir dans les prochaines semaines », les enseignants sont revenus au travail sans amertume, assure-t-elle. « On a passé un bel été, où tout le monde a pu profiter du soleil. On est plus reposés et il a fait super beau au cours des derniers jours. Les enseignants sont rentrés à l'ouvrage et on commence l'année avec la même fébrilité qu'à chaque début d'année scolaire », indique-t-elle.

LES PARENTS DIVISÉS

La présidente de la commission scolaire, Andrée Bouchard, se montre un peu plus sceptique. Plusieurs parents auraient fait part de leur mécontentement à la commission scolaire, la semaine dernière. « À mon avis, ça a été un choix stratégique pour le syndicat, mais pas nécessairement pour la communauté, laisse-t-elle tomber. Toutes les commissions scolaires ont eu à négocier sur des conventions locales, mais nous sommes la seule qui n'a pas de semaine de relâche. Il y aurait eu moyen de s'entendre autrement. Heureusement, on a pu s'organiser. »



Finies les vacances prolongées pour les quelque 18 550 élèves de la Commission scolaire des Hautes-Rivières (CSDHR), qui ont finalement repris le chemin des bancs d'école hier. — PHOTO JANICK MAROIS

Les élèves ont en effet pu se rendre au service de garde dès la première semaine de septembre. « Ça s'est bien passé, ils ont quand même pensé aux enfants », indique un père de famille, dont deux enfants fréquentent l'école Micheline Brodeur, à Saint-Paul-d'Abbotsford.

Mais pour d'autres parents, qui n'ont pas utilisé ce service, la semaine dernière s'est révélée un véritable casse-tête. « C'était une belle semaine, mais rien n'était ouvert. Pas de zoo, pas de glissades d'eau, les autres avaient déjà tous recommencé l'école. La plus petite me disait : "c'est plate, tout le monde va être à l'école" », déplore Jade Aubin, rencontrée à la sortie des classes, hier.

« Pour nous, une semaine de plus avec le service de garde, ça ne change rien, allègue Jean-Sébastien Tremblay. On avait déjà fait nos activités d'été. »

« On avait prévu un voyage », renchérit sa conjointe, Émilie Tremblay. La mère de famille n'en veut pas à l'école ni à la commission scolaire, mais elle déplore qu'il faille revoir des plans organisés longtemps d'avance en raison d'un conflit dont les enfants ne devraient pas payer le prix.

CAS ISOLÉ ?

La présidente de la CSDHR se veut toutefois optimiste et souhaite que des solutions permettront à tous de terminer l'année sans être épuisés. « Il va sans doute y avoir un soubresaut, en février, parce qu'on ne se rappellera pas qu'il faisait aussi beau pendant la "'relâche"', indique M^me^ Bouchard. La relâche, ça a toujours été le congé avant le dernier droit de l'année. »

« Je pense que les milieux vont s'organiser, poursuit-elle. Pâques est à la fin mars cette année. Peut-être que certains vont ajouter au congé une journée pédagogique mobile, si c'est nécessaire, pour en faire une pause intéressante. »

Plusieurs parents rencontrés hier espéraient que la situation revienne à la normale l'an prochain. « On entend dire que les professeurs sont écoeurés ; ils n'auront pas de break en mars pour se reposer, et les enfants non plus », ajoute M^me^ Aubin.

La présidente de la CS espère qu'il s'agira d'un cas isolé. « On va déposer le calendrier scolaire 2016-2017 cet automne, et il comprendra une semaine de relâche », souligne-t-elle.

À la fin du mois, le syndicat se réunira pour tenir un vote de grève. Les membres détermineront à ce moment s'ils suivent le mouvement de mobilisation nationale.

Entre-temps, c'en est fini des négociations avec la commission scolaire. « On se concentre sur les négociations collectives au national, mentionne Jacinthe Côté. Là, c'est notre convention collective d'avant qu'on reprend, mais avec 27 éléments en moins. Ce sont les points sur lesquels on n'a pas réussi à s'entendre. »

La Commission scolaire des Hautes-Rivières, c'est...

Plus de 18 550 élèves, dont:
- 1820 au préscolaire
- 9587 au primaire
- 5878 au secondaire
- Plus de 630 enfants inscrits au programme de familiarisation à l'école

1155 enseignants, dont:
- 709 au primaire
- 362 au secondaire
- 50 en formation professionnelle
- 34 en formation des adultes

153 professionnels
700 membres du personnel de soutien
36 écoles primaires
7 écoles secondaires
4 Centres de formation pour adultes et de formation professionnelle
209 véhicules scolaires effectuant:
- 775 parcours
- 3225 arrêts

Source : Commission scolaire des Hautes-Rivières

SOMMAIRE

À ne pas répéter	14
Arts et culture	5
Carrières et professions	18-19
Horoscope	23
Jeux	22
Loterie	4
Nécrologie	26-27
Opinions	10
Petites annonces	24
Sports	28
Super grille	23

NOUS JOINDRE

FACEBOOK facebook.com/lavoixdelest

TWITTER @lavoixdelest

NUMÉRO GÉNÉRAL 450-375-4555
Abonnement et livraison 450-375-4555, option 2
Les Petites annonces 450-375-8888
Événements urgents 450-375-9081
Bell mobilité (gratuit) #172 66

TÉLÉCOPIEURS
Rédaction 450-777-4865
Publicité 450-777-7221
Petites annonces 450-375-2195

COURRIEL
Rédaction *redaction@lavoixdelest.ca*
Abonnement *abonnement@lavoixdelest.ca*
Publicité *publicite@lavoixdelest.ca*
Annonces classées *classees@lavoixdelest.ca*

MÉTÉO

AUJOURD'HUI
Généralement ensoleillé. Ennuagement en mi-journée suivi d'averses. Risque d'orages en après-midi.
Max. 28 **Min. 16**

DEMAIN
Nuageux.
Max. 24 **Min. 16**

POUR ACCROÎTRE LA SÉCURITÉ À L'ANGLE DE PIERRE-LAPORTE ET DE ROBITAILLE

Un projet de tunnel de 1,1 M$



MARIE-FRANCE LÉTOURNEAU
marie-france.letourneau@lavoixdelest.ca

GRANBY — Carrefour giratoire ou pas, l'aménagement d'un tunnel cyclo-pédestre sous le boulevard Pierre-Laporte, à l'intersection de la rue Robitaille, continue à s'imposer, estime la Ville de Granby. Les élus ont donné le feu vert hier soir au dépôt d'une demande de subvention qui pourrait permettre d'assumer jusqu'à 50 % des coûts.



Le conseil municipal a consenti hier soir à déposer une demande d'aide financière au MTQ pour l'aménagement d'un tunnel cyclo-pédestre sous le boulevard Pierre-Laporte. — PHOTO ALAIN DION

Les coûts totaux de ce projet sont estimés à 1,1 million $, selon le sommaire décisionnel transmis aux membres du conseil municipal, dont les médias ont obtenu copie.

Le document précise par ailleurs que le projet semble respecter tous les critères d'évaluation exigés par le ministère des Transports du Québec (MTQ) dans le cadre du programme d'aide financière aux infrastructures cyclables et piétonnes Veloce II ; programme dont la Ville aimerait profiter.

Aucun détail n'a été donné hier sur l'échéancier projeté. À l'origine, le tunnel était inclus dans l'aménagement d'un carrefour giratoire à cette intersection achalandée. Ce projet tarde cependant à se concrétiser. Le mois dernier, à la suite d'une visite à Granby du ministre des Transports, Robert Poëti, le MTQ a néanmoins donné son aval à l'ajout d'arrêts obligatoires sur le boulevard Pierre-Laporte, en plus de ceux en place rue Robitaille, pour sécuriser rapidement le secteur qui connaît une croissance importante.

« Pour l'instant, ça semble bien se passer. Mais on va quand même devoir avoir une traverse pour les piétons et les cyclistes. C'était notre but de le faire. Ça ne change rien à cette demande-là », a commenté hier le maire, Pascal Bonin, à l'issue de la séance ordinaire du conseil.

UN BESOIN

L'aménagement d'un tunnel cyclo-pédestre répondrait « très clairement aux besoins des élèves et des citoyens qui ont besoin de traverser », a commenté plus tôt en entrevue à *La Voix de l'Est* Jean-Luc Pitre, directeur de l'école primaire Eurêka, située à un jet de pierre de l'intersection visée.

« Il y a des élèves de l'école Eurêka qui ont quitté pour fréquenter l'école secondaire Haute-Ville ou le Mont-Sacré-Coeur, de l'autre côté du boulevard Pierre-Laporte. Le soir, je croise des élèves piétons. Ils ont beau être un peu plus vieux que ceux du primaire, ce n'est pas sécuritaire de traverser à cet endroit », poursuit M. Pitre.

Celui-ci affirme toutefois que le degré de dangerosité de l'intersection a diminué avec l'implantation des arrêts obligatoires sur les deux artères et la diminution de la limite de vitesse, de 70 km/h à 50 km/h. « C'est mieux que c'était avant. Il y a quelques semaines, c'était vraiment problématique », dit-il.

SUIVI

Le maire Bonin affirme avoir l'intention de reparler au ministre Poëti au cours des prochaines semaines pour faire le suivi du dossier et aborder à nouveau celui du carrefour giratoire. « Je me donne peut-être encore un mois pour voir comment les choses vont se placer », laisse-t-il savoir.

L'aménagement d'un carrefour giratoire, tel que souhaité par la Ville, pourrait entraîner une facture de 6 millions $. Le partage des coûts pose cependant problème. La Ville de Granby a offert d'en payer jusqu'à 50 %, mais, à ce jour, le MTQ a refusé de s'engager de la sorte, même si la route est sous sa responsabilité.



Pour ajouter à la sécurité de l'intersection, la Ville de Granby souhaite aménager un tunnel sous le boulevard Pierre-Laporte, à l'angle de la rue Robitaille, destiné aux cyclistes et aux piétons. — PHOTO ALAIN DION



3798219

Centre de santé dentaire Robert Cabana



Consultez une équipe d'expérience en implantologie

À votre service depuis 38 ans!

Au-delà de 12 000 prothèses fabriquées depuis plus de 38 ans!



Robert Cabana, d.d. Denturologiste

Dr Éric Chatelain Chirurgien-dentiste

114 St-Charles Sud, Granby • 450 372-6511
www.robertcabana.com • robertcabana@bellnet.ca

3798110

LOTO QUÉBEC Résultats du : LUNDI 7 SEPTEMBRE 2015

lotoquebec.com/loteries

TOUT OU RIEN 01 03 06 07 08 12 16 19 21 22 23 24

Lotto 6/49 1 3 5 5 3 3 1 5

Sprint 09 10 15 31 34

Loto Poker 2♠ 3♣ V♡ D♣ R♠

Astro Jour - Mois - Année - Signe : 28 AVRIL 33 POISSONS

Banco 01 03 06 07 08 13 18 22 30 35 55 56 58 62 63 64 66 68 69 70 Turbo x 2

La Quotidienne 3 664 4 9447 Triplex 11 16 24 27 39 Extra 3074894

LOTTO 649 Ce soir, 5 MILLIONS (approx.) + 1 MILLION GARANTI

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

Souffrez-vous de douleur au pied ou à la cheville ?



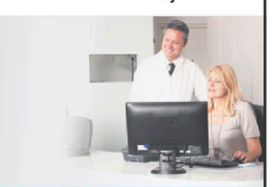
Nous identifierons la cause de votre problème au pied et vous proposerons la solution optimale

✔ Solution novatrice pour soulager rapidement la douleur au pied

✔ Retrouver votre pleine mobilité et mettez fin à votre douleur aujourd'hui

Consultation Gratuite

✔ Évaluation avec scanner à la fine pointe de la technologie
✔ Analyse biomécanique de votre démarche
✔ Prise de rendez-vous rapide



MD Laboratoire d'analyse du pied M.D.
Mal aux pieds?
819 307-4091
Consultations Gratuites
Cliniquedupied-md.com

G.M.F. Centre Médical Robinson
4, rue Robinson Nord
Granby

Prenez un rendez-vous :
450 915-1440
www.cliniquedupied-md.com

3765888

COMITÉ DES CITOYENS DE FARNHAM

Les procès-verbaux du CCU réclamés

MICHEL LALIBERTÉ
michel.laliberte@lavoixdelest.ca

FARNHAM — Le conseil municipal de Farnham doit rendre publics les procès-verbaux de son comité consultatif d'urbanisme pour assurer une transparence dans la gestion des affaires de la Ville, soutient le comité des citoyens de Farnham.

Comme il l'a fait lors des deux dernières assemblées régulières du conseil, Sylvain Martel s'est adressé hier soir aux élus pour qu'ils rendent disponibles ces documents. « C'est la troisième fois que je viens ici vous le demander. Allez-vous le faire oui ou non ? », leur a-t-il demandé lors de la période de questions.

M. Martel a soutenu que de grandes villes mettent les procès-verbaux de leur CCU sur leur site internet.

En plaidant son point, M. Martel a affirmé que le conseiller Rico Lagüe s'est retiré de la table en 2010 lorsque le conseil a adopté une résolution vendant un terrain au coin de la rue Principale et de la route 104, à l'entrée ouest de la municipalité, pour faire place à un projet commercial (Tim Hortons et station-service avec dépanneur).

L'élu, qui siégeait à l'époque au CCU, avait dit alors être en conflit d'intérêts pour motiver son geste, a dit M. Martel. Mais il est impossible, lorsque la vente du terrain commercial a été traitée par le conseil. « Je ne vois pas pourquoi je l'aurais fait. On a une maison et deux autos. C'est tout », a-t-il dit.



Le maire suppléant Roger Noiseux – PHOTO ALAIN DION, ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

Visiblement agacé, le vétéran conseiller, qui cumule 16 ans à la table du conseil, ne comprend pas que des gens attaquent la réputation des élus et des employés de la Ville sans preuve. « C'est du salissage. Rien que ça. S'ils sont aussi bons que ça, a enchaîné le citoyen, de vérifier si M. Lagüe s'est aussi retiré du CCU lorsque ce point a été abordé.

Le conseiller Daniel Lamoureux s'est également retiré de la table du conseil municipal pour les mêmes raisons, a également dit M. Martel. En a-t-il fait autant au CCU?, s'est-il interrogé.

CONSEILLER AGACÉ

En entrevue après la séance du conseil, M. Lagüe a indiqué ne pas se rappeler avoir déclaré un intérêt lorsque la vente du terrain commercial a été traitée par le conseil. « Je ne vois pas pourquoi je l'aurais fait. On a une maison et deux autos. C'est tout », a-t-il dit.

Visiblement agacé, le vétéran conseiller, qui cumule 16 ans à la table du conseil, ne comprend pas que des gens attaquent la réputation des élus et des employés de la Ville sans preuve. « C'est du salissage. Rien que ça. S'ils sont aussi bons que ça, qu'ils se présentent aux élections. »

Rappelons que Bertrand Naud, un des dirigeants du comité des citoyens, fait l'objet d'une poursuite de 50 000 $ de la part du directeur général de la Ville, François Giasson, pour diffamation. Il a laissé entendre au maire Josef Hüsler ainsi qu'à deux conseillers que le premier fonctionnaire de la Ville aurait fraudé son ancien employeur, la municipalité de Roxton Pond, pour un million de dollars.

VÉRIFICATIONS DU MAMOT

Le maire suppléant Roger Noiseux, qui présidait l'assemblée en l'absence du maire, a indiqué aux journalistes que la transaction de 2010 avait fait l'objet d'une vérification du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire en 2013 à la suite d'une plainte. « Les allégations étaient non fondées », a-t-il dit.

M. Noiseux a par ailleurs expliqué que le conseiller Lamoureux avait démissionné avant que ladite transaction ne se réalise.

La plainte déposée au MAMOT aurait allégué qu'il avait été favorisé dans cette vente.

Il n'en est rien, soutient M. Noiseux. M. Lamoureux assure la gestion du dépanneur, mais n'en est pas le propriétaire.

Sur le fond de la question de rendre les procès-verbaux publics, le conseil discutera des implications, a dit le maire suppléant.

SHEFFORD

Deux incendies en 15 minutes

JONATHAN GAGNON
jonathan.gagnon@lavoixdelest.ca

SHEFFORD — Les pompiers de Shefford ont dû intervenir sur les lieux de deux incendies survenus coup sur coup, lundi soir. Si les dommages sont uniquement matériels, les sapeurs n'ont pu empêcher deux « pertes totales ».

Vers 18 h 30, ils ont d'abord été informés d'un feu dans une maison mobile du chemin Frost Village. Un appel d'entraide automatique a alors été lancé à la brigade de Waterloo.

« La dame nous a dit avoir laissé un chaudron de friture sur le poêle. D'après nos recherches, ça pointe vers ça. [...] Il y a eu une légère propagation vers un garage voisin, mais rien d'important », raconte le chef André Cadorette.

Structure et biens combinés, les dommages sont évalués à 50 000 $.

Vers 18 h 45, un second brasier s'est déclaré dans un cabanon de la Place Zuri. Cette fois, les pompiers de Bromont ont été appelés en renfort.

« Le propriétaire a avoué qu'il avait jeté ses cendres de feu de foyer la veille. On sait que les cendres peuvent brûler très longtemps et la benne à compost était juste à côté du cabanon », explique M. Cadorette.

Le chef pompier évalue les dommages à 10 000 $. Les sapeurs ont achevé de maîtriser les deux incendies vers 22 h 30.

EN BREF

Les enseignants de Val-des-Cerfs en grève

GRANBY — Comme près de 32 000 enseignants affiliés à la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) répartis aux quatre coins de la province, le corps professoral du Syndicat de l'enseignement de la Haute-Yamaska (SEHY) tiendra une journée de grève le 30 septembre prochain. Le syndicat détient un mandat de grève de trois jours, mais les autres journées de grève restent à déterminer, indique Éric Bédard, président du SEHY. L'une d'entre elles sera cependant tenue entre le 14 et le 30 octobre prochains, de manière rotative avec les sept autres syndicats affiliés à la FAE. MARIE-ÈVE MARTEL



3797270

arts et culture

PILOTE D'UNE SÉRIE WEB TOURNÉ À BROMONT

« Trip » à saveur ésotérique



ISABEL AUTHIER
isabel.authier@lavoixdelest.ca

BROMONT — Le projet s'intitule *Parallèle*, mais le nom pourrait changer en cours de route. Pour l'instant, il s'agit d'un pilote destiné à devenir une série web à saveur paranormale. Ou une série télé, pourquoi pas ? Chose certaine, c'est la « folie » d'un groupe de gars qui tournera à Bromont à la fin du mois.

« C'est un collectif, une petite gang d'artisans qui font tout bénévolement », lance Louis Villeneuve, producteur, réalisateur, acteur, conférencier et conseiller municipal de Bromont.

Pour cette aventure, il a fait appel à Mathieu LeBlanc comme coréalisateur, à l'auteur Charles Dionne, au directeur artistique Martin Chalifoux, au pilote de drone Daniel Ilhareguy et à son bon ami, le comédien Marcel Leboeuf.

En résumé, *Parallèle* met en scène un travailleur social de Montréal (Leboeuf) qui intervient auprès d'une famille fichée par la DPJ. Sur place, il aperçoit à travers une fenêtre une fillette qui l'observe. En pénétrant dans la maison vide avec son collègue et ami (Villeneuve), il se rend compte que la petite fille est un fantôme, dont le cadavre est dissimulé dans la résidence. Cette découverte, qu'il garde pour lui-même, entraînera une série de phénomènes étranges… et de grands questionnements.

La Voix de l'Est a rencontré Villeneuve et Leboeuf récemment dans le secteur Adamsville, sur le terrain de la vieille résidence dans laquelle ils tourneront certaines scènes.

« Ça fait longtemps qu'on voulait faire quelque chose ensemble, Marcel et moi. On pensait plus se diriger vers l'humour, mais ça a tourné vers autre chose finalement… », laisse tomber Louis Villeneuve. Cette « autre chose » a en effet pris une tournure résolument ésotérique.

L'idée, confie Marcel Leboeuf, est venue d'une rencontre avec le journaliste Christian Page qui, à l'âge de 13 ans, a vécu une expérience paranormale et profondément marquante. « Après ça, on a tenu une réunion chez Marcel et on a imaginé un scénario. Charles Dionne a accepté d'écrire trois épisodes », indique Louis Villeneuve.

À BROMONT, NATURELLEMENT

Pour le tournage du premier épisode de 10 minutes — qui devrait nécessiter 4 à 5 jours —, la ville de Bromont s'est imposée d'elle-même. « Les scènes principales seront tournées ici, dans cette maison. On ira aussi au lac Bromont et dans une clinique médicale de Cowansville », fait remarquer Louis Villeneuve, qui s'est lui-même occupé de l'étape du repérage. « En me promenant en campagne, j'ai remarqué cette maison. Elle me parlait, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur ! Il y a un vieil escalier, un caveau… »



Louis Villeneuve, Marcel Leboeuf et leur équipe tourneront bientôt dans la vieille maison de Valérie Champagne à Bromont. — PHOTO JANICK MAROIS

De toute évidence, ce projet l'emballe. « Avec la passion que tout le monde y mettra, ça peut donner des choses extraordinaires. C'est vraiment un *trip*. Et le pire qui peut arriver, c'est qu'on ait *ben du fun* », lance M. Villeneuve, en avouant que travailler sans budget représente un beau défi. « Mais Cinéfilms nous fournit l'équipement ! »

« On veut le faire pour le plaisir, mais avec beaucoup de professionnalisme, ajoute Marcel Leboeuf. On a hâte de commencer. Ce ne sera pas vraiment épeurant, ce sera plus psychologique. On est loin du film d'horreur ! »

Et cette vieille demeure d'Adamsville, est-elle « hantée » pour vrai ? « Non, non ! Il y a de bonnes vibrations dans cette maison ! », lance en riant Valérie Champagne, qui y habite en toute tranquillité avec son conjoint Steve Bolduc.

CANARD EN FÊTE

Un 20e anniversaire à saveur asiatique

KARINE BLANCHARD
karine.blanchard@lavoixdelest.ca

LAC-BROME— Canard en fête de Lac-Brome s'offre une touche d'exotisme pour souligner son 20e anniversaire en ajoutant une saveur asiatique aux traditionnels repas de canard, les 19, 20, 26 et 27 septembre prochains. Plus de 40 exposants seront de la fête. Lanternes illuminées et défilé de dragons chinois agrémenteront le décor.



Jessica Brown, Bianca Beaulne et Cam Brown sont fins prêts pour le 20e anniversaire de Canard en fête de Lac-Brome, qui empruntera une saveur asiatique. — PHOTO ALAIN DION

« On voulait offrir quelque chose de différent, et que ça crée un défi pour les restaurateurs, explique Jessica Brown, présidente du comité organisateur de Canard en fête, au sujet du choix de la thématique. On a beaucoup de succès avec les Asiatiques qui viennent à Lac-Brome. »

Au départ, la tenue du festival devait même coïncider avec l'arrivée des vols sans escale de Pékin à Montréal, ajoute Mme Brown, mais celle-ci a été repoussée.

Deux chefs cuisiniers seront à l'œuvre et proposeront quatre démonstrations culinaires quotidiennement. Des portions de dégustation seront ensuite vendues aux visiteurs. Bon nombre de restaurateurs ont également accepté d'ajouter un plat ou deux de canard avec une saveur asiatique à leur menu, se réjouit Mme Brown.

Plats variés, vins, boissons, produits artisanaux et musiciens de la région seront à l'honneur. Trois camions de bouffe de rue ont aussi confirmé leur présence. Quelque part pendant l'événement, un gâteau soulignant le 20e anniversaire sera offert. Et il ne faudrait pas passer sous silence la traditionnelle — et incontournable — course de canards, le 27 septembre.

Une soirée spéciale avec une formule 5 à 7 se déroulera le 25 septembre au parc Coldbrook pour remercier les exposants, les commanditaires et la communauté. « Sans eux, on ne pourrait pas organiser un tel festival », estime Mme Brown.

À cette occasion, plus d'une centaine de lanternes chinoises seront allumées pour illuminer le cœur de Lac-Brome. Histoire de poursuivre dans la même thématique, les élèves des deux écoles primaires ont ajouté leurs couleurs à Canard en fête en confectionnant les dragons chinois qui défileront les samedis.

Nouveauté cette année : des organismes communautaires pourront bénéficier d'un coup de pouce en recevant une partie des profits de la vente de certains produits. « On veut redonner à la communauté », affirme Jessica Brown.

Les organisateurs espèrent accueillir entre 35 000 et 40 000 visiteurs.

EN BREF

Agression à l'arme blanche à Cowansville

Un homme se remet de ses blessures infligées à l'aide d'une arme blanche par un individu habitant à la même adresse que lui. Les policiers sont intervenus dans la rue Draper à Cowansville, dans la nuit de lundi à hier, au sujet d'une agression armée. Lors de l'altercation, un homme dans la vingtaine a blessé l'autre. La victime s'en est tirée avec des blessures superficielles. Le suspect a été arrêté. Il pourrait être accusé d'agression armée, mais également d'avoir menacé la victime et de bris de conditions. **KARINE BLANCHARD**

Embardée à moto dans le Canton de Bedford

Une motocycliste souffre de blessures importantes au bas du corps après avoir perdu la maîtrise de son engin, lundi soir, dans le Canton de Bedford. La femme de 38 ans circulait sur la route 235 lorsqu'elle a effectué une manœuvre pour éviter une branche, ce qui a provoqué une embardée. Elle a terminé sa course dans le fossé, où elle a heurté une grosse pierre. La motocycliste a subi des blessures importantes, mais sa vie n'est pas en danger. **KARINE BLANCHARD**

NE MANQUEZ PAS DANS La Voix de l'Est CE VENDREDI
UN CAHIER SPÉCIAL SUR LE
SALON Priorité emploi
Pour bien vous préparer à ce rendez-vous
DÉCOUVREZ LA LISTE DES EMPLOYEURS PARTICIPANTS,
AINSI QUE LES NOMBREUX EMPLOIS OFFERTS.
3810591

MEURTRE DE JULIE MORRISSON

Des circonstances troubles

PASCAL FAUCHER
pascal.faucher@lavoixdelest.ca

SAINT-HYACINTHE — C'est dans une ambiance très calme — et glaciale — que l'enquête préliminaire du Marievillois Louis Pelletier, accusé du meurtre de son ex-conjointe, s'est amorcée hier.

Peu de spectateurs se sont présentés à la salle 5 du palais de justice de Saint-Hyacinthe, hautement climatisée, pour entendre les premiers témoins.

Le 1er juillet 2013 à l'aube, le corps de Julie Morrisson, 39 ans, avait été retrouvé dans sa voiture brûlée et immobilisée sur une route rurale d'Otterburn Park. Selon l'acte de dénonciation, le meurtre aurait été commis à Mont-Saint-Hilaire, où habitait la courtière immobilière.

Six mois plus tard, son ex-conjoint a été arrêté à son travail dans une entreprise d'excavation d'Abercorn. L'homme de 50 ans au lourd casier judiciaire est détenu depuis.



L'accusé Louis Pelletier à son arrivée au palais de justice de Saint-Hyacinthe, hier. — PHOTO LA VOIX DE L'EST

ANALYSES

Hier, le directeur de service de sécurité incendie Bruno Jodoin, anciennement à la Ville de Saint-Mathias-sur-Richelieu, a raconté les circonstances troubles dans lesquelles la Nissan Ultima de la victime a été retrouvée. La voiture avait été aperçue quelques minutes plus tôt par un couple qui circulait par là.

L'enquêteur Carl Therrien s'est occupé du dossier tandis que la pathologiste judiciaire Caroline Tanguay et le chimiste judiciaire René Fournier ont analysé les restes de la victime. Comme c'est la norme à cette étape, les témoignages sont frappés d'une ordonnance de non-publication afin de ne pas corrompre le jury lors d'un éventuel procès.


La victime, Julie Morrisson. — PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

Huit jours ont été réservés pour l'enquête préliminaire. Après aujourd'hui et demain, les audiences se poursuivront du 28 septembre au 2 octobre. Dix-neuf autres témoins, dont sept policiers, sont attendus. Au terme de cette étape, le juge Pierre Bélisle, de la Cour du Québec, déterminera si la preuve est suffisante pour ordonner un procès.

COMPLÉMENT

Me Claudie Gilbert, de la Couronne, a remis hier un complément de preuve à la défense, représentée par Me Alexandra Longueville et Me Nathalie Tremblay.

Costaud, les cheveux gris en pointes et portant une barbe de quelques jours, l'accusé a semblé avoir pris du poids durant sa détention. Il n'a pas montré d'émotion durant l'audience d'hier.

Accusé de meurtre au premier degré, Louis Pelletier s'expose à une peine de prison à perpétuité. Il fait aussi l'objet de trois accusations supplémentaires : de sa cellule, il aurait commandé le meurtre d'un témoin au dossier et des voies de fait sur une autre personne. Une accusation d'entrave au tribunal découle de ces deux infractions.

Il est aussi accusé de vol de véhicule et de possession d'un véhicule cambriolé, des gestes qui auraient été commis avant son arrestation.

« Je ne comprends pas »

PASCAL FAUCHER
pascal.faucher@lavoixdelest.ca

SAINT-HYACINTHE — Deux ans après le crime, la marraine de Julie Morrisson ne comprend toujours pas pourquoi sa filleule s'était acoquinée avec Louis Pelletier.

« Je ne comprends pas, c'était vraiment pas son genre », a indiqué Claire Garneau, hier, au palais de justice de Saint-Hyacinthe. Celui qui est aujourd'hui accusé de meurtre s'était rapidement mis à emprunter de l'argent, à contrôler et à surveiller son amie de cœur.

« Elle se baignait en bikini et il lui disait d'aller se rhabiller, se souvient Me Garneau. Julie, c'était une fille de party. Ça ne marchait pas avec ses *chums*, alors elle s'est dit qu'avec un gars plus vieux, ça pourrait marcher. Au début, il lui donnait la lune... »

« Il l'a endormie », ajoute le parrain de Julie, Denis Thibault. La relation est devenue insoutenable. « Tous ses amis lui ont dit d'arrêter ça, dit Me Garneau. Une semaine avant que ça arrive, elle l'avait mis à la porte. Mais il revenait tout le temps. »

La journée d'hier a été pénible pour le couple, qui voyait l'accusé en personne pour la première fois. « Je trouve ça dégueu, on ne sait pas si elle était morte ou non avant d'être brûlée dans l'auto... J'en ai mal au cœur. Je suis aussi déçue de voir qu'il n'y a pas plus de monde que ça à la cour. Julie, elle s'entendait bien avec tout le monde. »



3806173



3765031



3768536

MODÉRATION DE L'USAGE DES FREINS MOTEURS

Brigham demande au MTQ d'agir





JONATHAN GAGNON
jonathan.gagnon@lavoixdelest.ca

BRIGHAM — La municipalité de Brigham souhaite que le ministère des Transports du Québec (MTQ) installe des pancartes incitant les camionneurs à modérer l'utilisation de leurs freins moteurs à l'approche du passage à niveau situé sur la route 139, entre le chemin Fordyce et le chemin Magenta.

Le conseil municipal a formulé une résolution à cet effet, à l'assemblée publique du 1er septembre, après qu'un citoyen, Robert Baillargeon, eut déposé une plainte pour bruit excessif.

Puisque les camions transportant des matières dangereuses doivent forcément s'arrêter à chaque passage à niveau, les élus ne souhaitent toutefois pas instaurer une interdiction complète.

Le directeur général de Brigham, Jean-François Grandmont, parle plutôt d'une mesure de sensibilisation visant à réduire le bruit aux abords de la route 139. Qui plus est, le libellé non officiel de la résolution remis à *La Voix de l'Est* hier ne fait pas mention d'amendes ni de contraventions.

«ÇA N'A PAS LIEU D'ÊTRE»

En s'installant près du chemin de fer, Robert Baillargeon était bien conscient des risques de pollution sonore. Le passage des trains l'embête peu. Il en a cependant contre le boucan occasionné par les camions des compagnies pétrolières américaines circulant en provenance du Vermont.

Une fois que les poids lourds ont été vidés de leur cargaison, M. Baillargeon est d'avis que le système de freinage traditionnel au niveau des roues — beaucoup moins bruyant — suffirait à assurer un transport sécuritaire.

« Quand ils passent à 3 h du matin, qu'ils mettent les Jacob (frein moteur, NDLR) à peut-être 2500 pieds du chemin de fer pendant qu'ils sont vides, ça n'a pas lieu d'être. [...] Ils pourraient arrêter d'accélérer et commencer à *breaker* un kilomètre à l'avance », estime le Brighamois, qui dit être préoccupé par ce dossier depuis un an et demi.

« Quand ils passent au milieu de la nuit, les vitres *shakent.* »

ATTAQUER LE PROBLÈME

Robert Baillargeon ne s'attend pas à obtenir une réponse satisfaisante de la part du MTQ, une entité qu'il qualifie « d'immuable ». Et malgré la résolution adoptée, il estime que le conseil n'en fait pas assez.

M. Baillargeon persiste et signe : « Le coupable, c'est l'Américain ». En s'adressant directement aux compagnies pétrolières qui circulent sur la route 139, « on pourrait régler 80 % du problème », soutient-il.

Le Brighamois compte d'ailleurs recontacter le maire Normand Delisle afin qu'il fasse pression auprès d'elles.



La municipalité de Brigham souhaite que le MTQ installe des pancartes incitant les camionneurs à modérer l'utilisation des freins moteurs à l'approche d'un passage à niveau situé sur la route 139, entre le chemin Fordyce et le chemin Magenta. — PHOTO ALAIN DION

PLATEFORME DU BLOQUISTE JOCELYN BEAUDOIN

Indépendance, transparence et réforme démocratique

JONATHAN GAGNON
jonathan.gagnon@lavoixdelest.ca

GRANBY — Le candidat du Bloc québécois dans Shefford, Jocelyn Beaudoin, a procédé hier au dévoilement de la seconde portion de sa plateforme électorale. Le bloquiste a parlé d'indépendance et de transparence, en plus de faire la promotion du mode de scrutin proportionnel mixte.



Le candidat bloquiste dans Shefford, Jocelyn Beaudoin — PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

Entouré de représentants des partis indépendantistes de la région, Jocelyn Beaudoin a soutenu que les services de santé et le système d'éducation québécois avaient été durement affectés par la réduction des transferts versés par Ottawa.

M. Beaudoin est d'avis qu'un statut indépendant offrirait aux Québécois une latitude maximale au moment de faire des « choix de société », notamment par l'élimination des dédoublements d'instances bureaucratiques.

« Présentement, on a deux ministères de l'Environnement, deux ministères de la Santé, etc. [...] L'indépendance nous permettrait d'arrêter de payer des fonctionnaires pour rien. Ce sont des économies de deux milliards par années », avance-t-il.

« COMBATTRE LE CYNISME »

L'indépendance demeurant un objectif à long terme, le bloquiste milite entre-temps pour une réforme démocratique.

Afin de « combattre le cynisme » populaire, Jocelyn Beaudoin suggère de passer au mode de scrutin proportionnel mixte. Ce système tend à équilibrer les suffrages récoltés par un parti à l'échelle nationale et le pouvoir qu'il obtiendra en chambre.

« Ça permet de faire en sorte que chaque vote compte », estime le bloquiste.

M. Beaudoin fait également le pari de la transparence. Dans l'éventualité où il serait élu, il compte diffuser publiquement son agenda de député, en plus de rendre plus accessible son rapport de dépenses annuelles.

« On entend souvent parler d'un changement en politique. Mais un changement sans mesures concrètes, ça reste du vent », glisse le bloquiste.

Jocelyn Beaudoin a également profité du rassemblement d'hier pour procéder à l'ouverture de son local électoral, situé au 184, rue Principale à Granby.



3804436



3786863

opinions

Présidente et éditrice **LOUISE BOISVERT** Rédacteur en chef **FRANÇOIS BEAUDOIN** Directeur de l'information **MARC GENDRON**

LA VOIX DES LECTEURS

Bienvenue chez nous, mais restez chez vous

C'est la devise du gouvernement Harper lorsqu'il s'agit d'accueillir des réfugiés qui subissent une quelconque persécution ou qui vivent une crise majeure dans un pays où sévit une guerre civile. Haïti, lors du tremblement de terre, il y a quelques années, et actuellement la Syrie qui subit une guerre civile.

Monsieur Harper parle des deux côtés de la bouche : il voulait la réunification des familles pour ce qui était des Haïtiens, maintenant il promet « ad nauseam » d'accueillir un nombre important de Syriens. Mais dans les faits, les Haïtiens ou les Syriens vivent le mirage canadien : ils risquent autant de mettre les pieds au Canada que moi d'avoir la chance de gagner à Loto-Québec. Selon notre Canadian Prime minister, le ministère responsable de ces dossiers est embourbé, il ne peut répondre aux demandes dans les délais acceptables. En plus, le Canada n'admet pas n'importe qui, sécurité nationale oblige.

Le Canada, terre d'accueil, c'est pour les livres d'histoire et la renommée internationale du Canada. La crédibilité du Canada s'effrite sous la gouvernance de monsieur Harper. Il tergiverse, il palabre, il donne des leçons, il s'autocongratule, il déconne mais il cause surtout pour ne rien dire. Il peut même fanfaronner à l'occasion, surtout devant un micro ou une caméra. Pour trouver des solutions à une crise, il ne faut pas trop compter sur lui et son gouvernement : il est un adepte du Me, Myself and I, après lui le déluge et le déshonneur rejaillit sur toute la population canadienne : vous, moi et les autres.

Albert Einstein a dit qu'une population avait le gouvernement qu'elle méritait, c'est vous dire. La population canadienne aura-t-elle mieux le 19 octobre 2015 ? Les sondages et les augures ne semblent pas prévoir une embellie sous le soleil canadien. Mais il y a pire ailleurs. Pensons à un possible retour de Nicolas Sarkozy en France. Au moins nous pouvons nous consoler en nous disant que Georges W. ne peut effectuer un tel retour à la présidence des USA. Surtout que le monde n'a pas fini de se dépatouiller avec le merdier irakien qu'il a provoqué. Par contre, notre Canadian Prime minister s'est donné comme mission de poursuivre l'œuvre de son maître à penser. Son style va-t-en guerre est loin de Lester B. Pearson, de Pierre Elliot-Trudeau, de Brian Mulroney et même de Jean Chrétien qui n'était pas le plus doué des hommes d'État. Mais le « petit gars de Shawinigan » a sauvegardé la crédibilité du Canada sur la scène internationale. S'il n'avait pas le contenu, il avait les bonnes manières. Monsieur Harper n'a ni un et l'autre : pour lui, c'est la simplification la plus simpliste : il y a les bons et les méchants.

Tout bon père de famille ou mari qu'il soit, il est un piètre homme d'État qui privilégie l'ouverture d'un comptoir de beignets dans un village reculé de SON Canada à la tribune de l'ONU. Par contre, cette absence nous a évité qu'il dise ou fasse une connerie de plus à la face du monde mais depuis il s'est malheureusement repris. Il se situe plutôt dans la catégorie du « politicailleur », il est de la race des dinosaures et il a son fan club surtout situé à l'ouest de la Rivière des Outaouais.

Thomas Mulcair, Justin Trudeau sont des alternatives possibles en octobre 2015 : feront-ils mieux ? Peut-être, faire pire, ça sera difficile. Nullus tenetur ad impossibile (Nul n'est tenu à l'impossible) disait Saint-Thomas d'Aquin en son temps. Mais pour notre Canadian Prime minister, l'impossible, c'est son quotidien.

Bernard Fournelle
Granby



LA VOIX DES LECTEURS

Objection de conscience et euthanasie

Le retour dans l'actualité de la loi sur les « soins de fin de vie » ramène la question de l'objection de conscience. Quelques précisions s'imposent.

L'objection de conscience est un droit fondamental de la personne, un droit moral ou éthique. Même s'il n'est pas légalisé comme tel. Il est une suite de la liberté de conscience et d'action. À la limite, il justifie la désobéissance civile.

Ce n'est pas parce qu'une loi permet l'euthanasie que cela enlève aux médecins le droit de refuser de poser certains actes qui heurtent leur conscience. Quitte à ce qu'ils disent au patient qui la demande où s'adresser ou mieux à qui s'adresser, mais cela ne peut être une obligation. À la limite, dans des endroits ou certaines régions où il n'y a pas de médecins consentants, je comprends qu'un médecin objecteur puisse décider d'intervenir lui-même exceptionnellement.

Les maisons de soins palliatifs peuvent très bien afficher leur politique et y tenir, quitte ici aussi à dire à un patient où aller pour obtenir ce qu'il désire. Ma seule réserve concerne les unités de soins palliatifs dans les hôpitaux publics, qui, à mon avis, ne peuvent avoir un tel objectif institutionnel. Cela n'enlève cependant pas à chacun des médecins le droit de refuser de poser l'acte demandé, quitte pour être cohérent à aller travailler ailleurs.

On ne peut, par ailleurs, jouer sur les mots. Donner la mort, même de manière délicate et sans souffrance, n'est pas un soin, encore moins un soin de fin de vie. C'est explicitement un acte d'euthanasie (« donner la mort par compassion ») accompli, dans les circonstances, par un médecin.

Globalement, la société, le gouvernement et le Collège des médecins doivent prioriser les soins palliatifs. C'est la seule façon de prévenir les abus et de maintenir dans la population le sens des valeurs, le sens de la vie, la compassion, voire l'altruisme.

Concrètement, il faut une éducation du public et des médecins — oui, des médecins qui pratiquent encore l'acharnement thérapeutique — sur les interventions possibles en cas de grandes souffrances, interventions légales depuis longtemps et conformes à l'éthique de la plupart des gens, y compris des grandes Églises : refus de traitements, arrêt de traitements qui prolongent la vie, contrôle adéquat de la douleur et soins globaux personnalisés. Il arrive que la mort suive — il ne faut pas se le cacher — mais l'intervention n'est pas la cause directe du décès : l'acte ne constitue pas de l'euthanasie (à moins de reprendre la distinction complexe et ambiguë d'euthanasie passive).

Guy Durand, *théologien et juriste, spécialisé en éthique*
Dunham

POUR NOUS ÉCRIRE
opinions@lavoixdelest.ca

CHÔMEURS, ÉTUDIANTS ET INDUSTRIE AÉROSPATIALE

Les chefs y vont de leur promesse

LINA DIB
La Presse Canadienne

OTTAWA — Pour bien relancer leur campagne maintenant que les électeurs ne sont plus en vacances d'été, les chefs des partis politiques ont chacun fait une promesse — plus ou moins coûteuse — hier.

Le chef libéral Justin Trudeau a promis une refonte de l'assurance-emploi qui deviendrait plus facilement et plus rapidement accessible. Sa promesse coûterait 2 milliards $ qu'il trouverait en diminuant moins que prévu les cotisations au régime.

« Aujourd'hui, je veux m'adresser spécifiquement à des gens qui travaillent fort et qui ne l'ont pas eu facile pendant les années Harper : les travailleurs saisonniers », a dit M. Trudeau, en guise de préambule à sa promesse faite à Bouctouche, au Nouveau-Brunswick.

Le chef néo-démocrate a fait sa promesse à Dorval, devant l'avion qui lui servira de transport d'ici le 19 octobre. Sa promesse : stimuler l'innovation et la fabrication dans le secteur aérospatial. M. Mulcair maintient qu'il peut tenir toutes ses promesses tout en équilibrant le budget fédéral.

« Vous pouvez être sûrs que nous allons fournir une (...) comptabilité exacte de tous les chiffres de notre programme en temps et lieu », a assuré M. Mulcair.

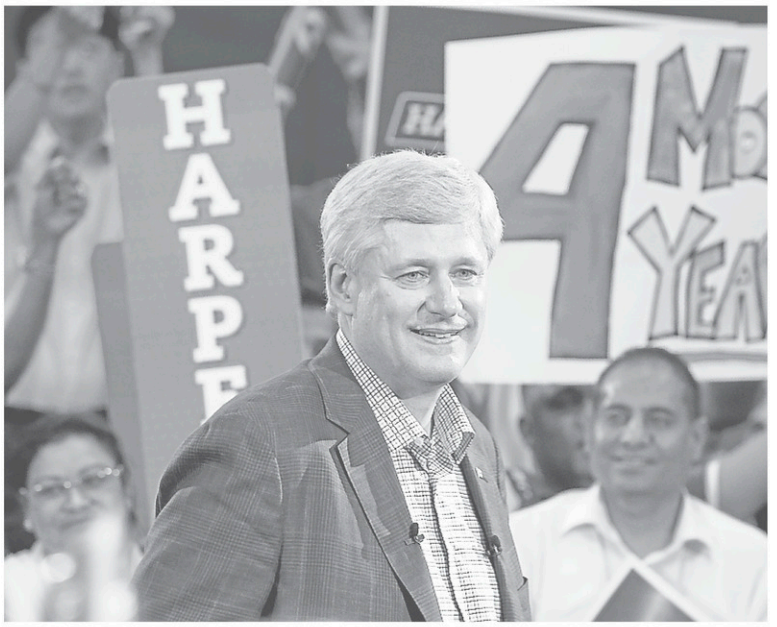
Le chef conservateur Stephen Harper a fait sa promesse aux étudiants, alors qu'à l'extérieur du Québec, c'était journée de rentrée scolaire, hier. Il a promis de doubler les sommes qu'Ottawa accorde aux familles les moins riches qui contribuent tout de même au Régime enregistré d'épargne-études (REEE).

« Vous savez que quand nous, les conservateurs, nous prenons un tel engagement, parce que c'est abordable, nous tenons parole », a dit M. Harper devant des militants conservateurs à Mississauga, en Ontario.

Le chef du Bloc québécois y est allé, lui aussi, d'une promesse, sur les transferts aux provinces en matière de santé. Gilles Duceppe veut faire de ce dossier un de ses principaux chevaux de bataille.

« Si rien ne change, dans 30 ans, Ottawa aura entièrement payé sa dette, tandis que le Québec et les provinces seront quasiment en faillite », a affirmé M. Duceppe à un premier événement de campagne, à Montréal, hier matin.

Par ailleurs, les chefs des trois principaux partis ont écarté toute possibilité d'un gouvernement de coalition, alors que les sondages annoncent, pour l'instant, l'élection d'un gouvernement minoritaire.



Stephen Harper — PHOTOS LA PRESSE CANADIENNE


Justin Trudeau au Nouveau-Brunswick, sortant d'un bateau de pêche

RÉFUGIÉS SYRIENS

Et, encore une fois, M. Harper a refusé de changer quoi que ce soit à sa politique d'accueil de réfugiés syriens. Sa réponse, pour la deuxième journée consécutive, à une question sur les demandes de Québec qui veut accélérer le processus pour 3650 réfugiés que la province veut accueillir, était sans équivoque.

M. Harper a également répété qu'il y avait un lien entre l'accueil de ces réfugiés et la sécurité du pays.

« Notre intention est d'assurer que nous avons comme priorité des personnes les plus vulnérables, des vrais réfugiés, surtout des minorités religieuses et ethniques qui sont les plus vulnérables. Et parce qu'on parle ici de personnes dans une zone de combat terroriste, on va assurer une vérification qui va protéger tout le temps la sécurité des Canadiens », a-t-il affirmé.

Sa résistance lui a valu de vives critiques de la part de M. Mulcair.

« Stephen Harper vit-il sur la même planète que nous autres ? Franchement là, regardez ça ! C'est sans cœur ! Les offres d'aide fusent de partout, mais Stephen Harper fait la sourde oreille », a lancé le chef du NPD à un rassemblement partisan à Montréal, hier après-midi.


Thomas Mulcair saluant des travailleurs de l'aérospatiale, à Dorval

Derrière chaque sourire se cache une personne
DENTUROLOGISTES
✦ Fabrication et réparation de prothèses dentaires complètes, partielles et sur implants
✦ Protecteurs buccaux
Disponibilité de soir • Consultation gratuite
450 372-5928
27, rue Elgin, bureau 1, Granby
Marion Bélair, d.d Yvan Paré, d.d
3765891

LES BÉTONS MALOUIN inc.
Notre béton, c'est du solide!
OUVERT 6 JOURS/SEMAINE ET JOURS FÉRIÉS
PRIX COMPÉTITIFS
Pour vos travaux, venez chercher ou livraison disponible :
• Terre • Compost • Sable • Concassé
• Pierres blanches • Pierres de rivière • Pierres de granite • Paillis rouge, noir et naturel
450 378-8180 72 Azarie-Côté, Granby
3805655

Alpha SERRURIER
VOUS OUVRE DES PORTES ET BIEN PLUS!
RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL - INDUSTRIEL
Haute sécurité - Automobile, moto - Serrure, coffre-fort - Déverrouillage - Barre panique, ferme-porte
URGENCE 7 JOURS :::: 450 375-9797
612, rue Dufferin, Granby :::: alphaserrurier.com
3775433



3767193



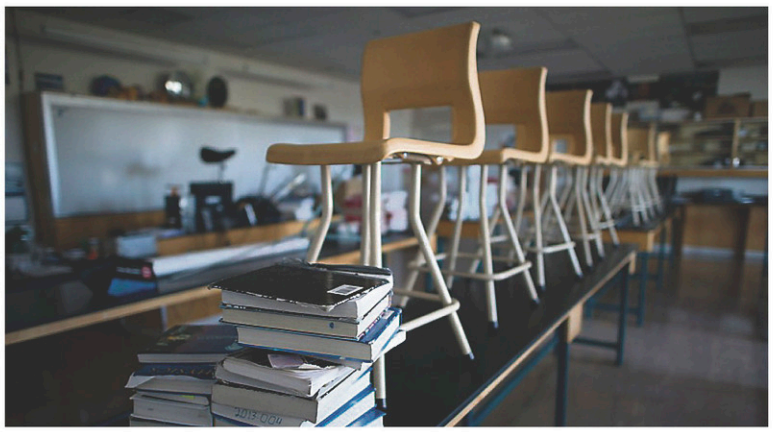
3769296

COMPRESSIONS EN ÉDUCATION

Première grève le 30 septembre

SIMON BOIVIN
Le Soleil

La Fédération autonome de l'enseignement (FAE) tiendra une première journée de grève le 30 septembre pour protester contre les compressions du gouvernement Couillard dans le secteur de l'éducation.



«On demande aux enseignants d'en faire toujours plus avec toujours moins», déplore président de la Fédération autonome de l'enseignement, Sylvain Mallette. — PHOTO ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE

Le syndicat qui représente principalement des enseignants de la région de Montréal (mais également ceux de Granby) prévoit aussi une deuxième journée de grève rotative entre le 14 et le 30 octobre. La date de la troisième journée votée par les membres n'est pas encore déterminée.

Le président de la FAE, Sylvain Mallette, a imputé au gouvernement Couillard la nécessité pour son syndicat de « poser un geste fort, un geste courageux ». Les membres veulent défendre leurs conditions de travail, mais aussi les conditions d'apprentissage des enfants et plus largement l'école publique, a-t-il indiqué.

« On demande aux enseignants d'en faire toujours plus avec toujours moins », a-t-il déploré.

Hier, le ministre de l'Éducation, François Blais, a réitéré sa position. « Les enseignants ont le droit de faire des moyens de pression dans un contexte de négociation, a indiqué son attachée de presse, Julie White. Comme on le rappelle, c'est aux tables de négociations que ça va se régler. On veut poursuivre le travail avec eux. »

Lors de la dernière négociation, fait valoir le syndicat, il avait fallu une cinquantaine de rencontres pour s'entendre sur les clauses sectorielles, telles que le nombre d'élèves par classe. La FAE dit vouloir exercer son droit de grève après « plus de 70 rencontres ». « Si le gouvernement souhaite vraiment un règlement avec les enseignants, il doit le démontrer », affirme la fédération.

32 000 ENSEIGNANTS REPRÉSENTÉS

La FAE regroupe huit syndicats qui représentent quelque 32 000 enseignants dans près de 800 écoles, du préscolaire au secondaire, de même qu'à l'éducation des adultes et à la formation professionnelle.

La semaine dernière, le Front commun syndical des employés de l'État a lancé une consultation auprès de ses membres en vue d'obtenir un mandat de six jours de grève à utiliser selon l'avancée des négociations.

Le front commun, qui réunit la FTQ, la CSN, le SFPQ et l'APTS, représente quelque 400 000 employés de l'État.



3797706

cowansville

Ford

PRIX EMPLOYÉS

SE TERMINE LE 30 SEPTEMBRE

AVEC NOTRE
PLUS GROS ÉVÉNEMENT DE L'ANNÉE

C'EST FACILE D'EMBARQUER AVEC FORD

Max F.
EMPLOYÉ DE FORD

Bailie P.
EMPLOYÉE DE FORD



F-150 XLT 4X4 2015
À CABINE DOUBLE ÉQUIPÉ DU MOTEUR DE 5,0 L
ET DE L'ENSEMBLE GRAND LUXE (302A)

MEILLEURE CAPACITÉ DE CHARGEMENT DE LA CATÉGORIE AVEC 1 497 KG ^
MEILLEURE CAPACITÉ DE REMORQUAGE DE LA CATÉGORIE AVEC 5 534 KG ^

OUVERT LES SAMEDIS

OBTENEZ
11 260 $ ** + 1000 $ ◊
EN RAJUSTEMENTS DE PRIX TOTAUX

COSTCO WHOLESALE LES MEMBRES DE COSTCO ADMISSIBLES OBTIENNENT UN RABAIS ADDITIONNEL ALLANT JUSQU'À

SUR LES VÉHICULES FORD 2015 ET 2016 NEUFS SÉLECTIONNÉS

ÉQUIPEMENTS DE SÉRIE SUR TOUS LES MODÈLES XLT ÉQUIPÉS DE L'ENSEMBLE GRAND LUXE

- SYSTÈME À COMMANDE VOCALE SYNC® AVEC MYFORD TOUCH®
- CAMÉRA DE RECUL AVEC ASSISTANCE DYNAMIQUE À L'ATTELAGE DE REMORQUE
- SIÈGES AVANT CHAUFFANTS À RÉGLAGE ÉLECTRIQUE
- SYSTÈME D'INFORMATION SUR LES ANGLES MORTS
- ENSEMBLE DE REMORQUAGE

UNE PREMIÈRE DANS LA CATÉGORIE
CARROSSERIE ET PLATEAU EN ALLIAGE D'ALUMINIUM HAUTE DENSITÉ
UNE EXCLUSIVITÉ DANS LA CATÉGORIE ‡

www.ajac.ca
ASSOCIATION DES JOURNALISTES AUTOMOBILE DU CANADA
CAMION CANADIEN DE L'ANNÉE

SÉRIE F
LA GAMME DE CAMIONS LA PLUS VENDUE AU CANADA
DEPUIS 49 ANS ††

DERAGON FORD



André Pelletier, Dir. des ventes
Frédérick Bessette, Adjoint
Gaston Godin, Dir. commercial
François Deguire, Conseiller
Dominic Roy, Conseiller
Luc Tétreault, Conseiller
Mario Brisebois, Conseiller
Nathalie Meunier, Secr. aux ventes
Jean-François Lévesque, Dir. général

797, boul. Jean-Jacques Bertrand • Cowansville • 450 266-0101
www.deragonford.com • www.facebook.com/deragonford

LES ACHETEURS AVISÉS LISENT LES PETITS CARACTÈRES. Les véhicules illustrés peuvent être dotés d'équipements offerts en option. Les détaillants peuvent vendre ou louer à prix moindre. Ces offres s'adressent à des particuliers admissibles uniquement, sur approbation du crédit par Crédit Ford. Certains clients pourraient ne pas être admissibles au taux d'intérêt annuel le plus bas. Un dépôt de sécurité pourrait être exigé par Crédit Ford selon les termes et conditions régissant le contrat de crédit du client. Ces offres excluent les frais d'immatriculation, les assurances, le plein de carburant, des frais maximum de RDPRM de 44 $ pour les véhicules loués plus des frais de services externes de 4 $, les droits spécifiques sur les pneus neufs, la TPS et la TVQ. Tous les prix et rabais sont appliqués à partir du prix de détail suggéré par le constructeur (PDSC). Pour obtenir tous les détails, consultez votre détaillant Ford, ou appelez le Centre des relations avec la clientèle Ford au 1 800 565-3673. Pour les commandes à l'usine, un client admissible peut se prévaloir des primes/offres promotionnelles de Ford en vigueur soit au moment de la commande à l'usine, soit au moment de la livraison, mais non des deux. Les offres des détaillants ne peuvent être combinées à l'assistance-compétitivité dès prix, à la réduction de prix aux gouvernements, aux primes pour la location quotidienne, au programme d'encouragement aux modifications commerciales ou au programme de primes aux parcs commerciaux. ◊ L'offre Prix employés (le « Prix employés ») est en vigueur du 1er juillet au 30 septembre 2015 (la « période du programme ») et s'applique à l'achat ou à la location de la plupart des véhicules Ford 2015 et 2016 neufs (à l'exception des tous les modèles châssis-cabine, châssis nu et fourgon tronqué, du F-150 Raptor, des F-650 et F-750, de la Mustang Shelby GT500, la Shelby GT350, de la Mustang édition 50e anniversaire). Le Prix employés s'applique au programme « A » habituellement offert aux employés de Ford Canada, mais exclut le boni négocié avec les TCA. Le véhicule neuf doit être commandé à l'usine ou livré chez votre détaillant Ford participant durant la période du programme. Cette offre peut être combinée à la plupart des autres offres de Ford Canada faites aux consommateurs et qui sont en vigueur au moment soit de la commande à l'usine, soit de la livraison, mais non des deux. Le Prix employés ne s'applique pas aux véhicules ayant droit à l'assistance-compétitivité des prix, à la réduction de prix aux gouvernements, au programme de primes pour parcs commerciaux, aux primes pour la location quotidienne, ni aux programmes de fidélité Plans A/X/Z/D/F. ** Offre valide jusqu'au 30 septembre 2015. Les rajustements de prix totaux de la campagne Prix employés Ford sont disponibles à l'achat ou à la location d'un Ford F-150 XLT 2015 à cabine double (11 260 $). Consultez votre détaillant ou ford.ca pour tous les détails. ^ Cette offre est en vigueur du 1er août au 30 septembre 2015 uniquement (« la période de l'offre ») et s'adresse aux résidents canadiens membres en règle de Costco, en date du 31 juillet 2015 ou avant, qui achètent ou louent un véhicule Ford 2015 et 2016 (quand le modèle est disponible) neufs (à l'exception des modèles suivants : Fiesta S, Focus S et BEV, C-MAX, GT350, GT500, Mustang 50e anniversaire, F-150 Raptor et camions poids moyen) (chacun étant un « véhicule admissible »). Une seule offre est applicable à l'achat ou à la location d'un (1) véhicule admissible par membre admissible de Costco, jusqu'à concurrence de deux (2) véhicules par numéro de membre de Costco seulement. Cette offre est transférable aux personnes vivant dans le même foyer qu'un membre admissible de Costco. Les taxes s'appliquent avant la déduction de 1 000 $ CAN. ® : utilisée en vertu d'une licence accordée par Price Costco International, Inc. ^ Lorsque le véhicule est doté de l'équipement approprié. Capacité de remorquage max. de 5 534 kg (12 200 lb) lorsque le véhicule 4x2 est équipé du moteur V6 EcoBoost® de 3,5 L. Catégorie : grosses camionnettes avec un PNBV de moins de 8 500 lb par rapport aux modèles 2014 concurrents. ‡ Catégorie : camionnettes grand gabarit dont le PTAC est inférieur à 3 855 kg (8 500 lb) comparativement aux modèles offerts par la concurrence. ‡‡ La Série F est la gamme de camionnettes la plus vendue au pays depuis 49 ans selon les statistiques de vente compilées jusqu'à la fin de l'année 2014 établies par l'Association canadienne du commerce de SiriusXM Radio Inc. utilisées en vertu d'une licence. © 2015 Ford du Canada Limitée. Tous droits réservés.

SiriusXM
De série pour la plupart des véhicules Ford avec abonnement de 6 mois prépayés††.

3810744

à ne pas répéter

ROBERT LEBLOND robert.leblond@*lavoixdelest.ca*



Bienvenue à nos amis français



Tout récemment, l'Association Québec-France Haute Yamaska a été heureuse de recevoir des amis venant de la France grâce à ses membres devenus familles d'accueil pour l'occasion.



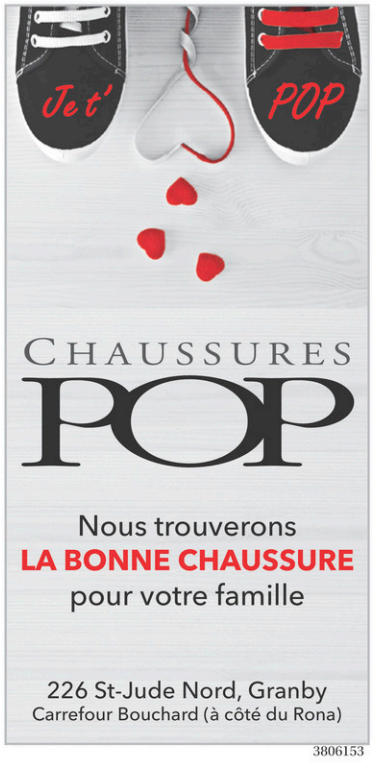
Les cousins de France ont pu déguster notre blé d'inde fraîchement coupé.



Pour terminer la belle et très chaude journée, visite de la ferme Quénébro, là où ils cultivent l'argousier à Roxton Pond, les propriétaires Véronique Le Hégarat et Robert Perron ont reçu le groupe.



Visite d'un monument historique de Granby, l'église Saint-Georges (de toute beauté) et rencontre avec le directeur du Festival International de la chanson de Granby, Pierre Fortier.





La signature protocolaire du livre d'or de la ville de Granby en compagnie du maire Pascal Bonin, encore en vacances comme vous pouvez le remarquer, et nos amis de France Michel Schulck, Dominique Rousseau, Alban Fâche, ainsi que le volubile président Luc Perron.



Les invités ont eu la chance d'avoir une extraordinaire journée et d'être guidés de main de maître par le géographe et historien Jean-Luc Nappert aussi conseiller à la ville de Granby. Il leur a fait visiter la gorge de la Yamaska et expliqué l'histoire manufacturière de Granby.



Tout le groupe s'est retrouvé au restaurant L'Archibald où il occupait cinq grandes tables.



Une visite à la ferme Héritage Miner en compagnie de la directrice Nicole Laverrière.

Les souverainistes bienvenus à la CAQ

PATRICE BERGERON
La Presse Canadienne

QUÉBEC — Les souverainistes sont encore les bienvenus à la Coalition avenir Québec (CAQ), même si le parti s'engage maintenant à renouveler le fédéralisme canadien.

C'est ce que plaide le député caquiste Benoit Charette, mandaté par son chef François Legault pour définir la nouvelle position constitutionnelle de la CAQ.

Le parti a toujours voulu rallier autant les fédéralistes que les souverainistes en proposant une trêve de 10 ans sur la question nationale, mais il est maintenant forcé de se jeter dans la mêlée par ses adversaires péquistes et libéraux.

Le chef François Legault a donc annoncé la semaine dernière que la CAQ allait proposer en novembre une position constitutionnelle, pour qu'un éventuel gouvernement caquiste rouvre la Constitution et négocie une entente avec Ottawa.

En entrevue à *La Presse Canadienne* hier, Benoit Charette a déclaré que la CAQ est avant tout une coalition de pragmatiques, autant fédéralistes que souverainistes.

Selon lui, beaucoup de gens peuvent encore croire au projet souverainiste, tout en réalisant que ce n'est pas pour demain ou en étant sceptiques.

Ces souverainistes sont encore bienvenus à la CAQ et M. Charette dit être convaincu que la nouvelle voie proposée leur laissera toute la place nécessaire.

Par contre, il a lancé une mise en garde : il ne faut pas que les souverainistes voient dans la démarche de la CAQ une ultime tentative de réformer le Canada qui, en cas d'échec, mènerait à une menace référendaire. Le tout s'inscrit dans le cadre d'une nouvelle entente avec le Canada, a-t-il insisté.



Benoit Charette a été mandaté par François Legault pour définir la nouvelle position constitutionnelle de la CAQ. — PHOTO ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE

VERSION
Raphaëlle
Le PRÊT @ PORTER pour la femme actuelle
Exclusivités : RAFFINALLA Elena Wang Alison Sheri
Dex
KarKass Fabriqué au Québec
Designer Québécois
luc FoNTaiNe
202, rue Principale, Granby (angle St-Joseph) • 450 956-3300
3806203

Pain Boulangerie Artisanale Pain
Pain de fabrication artisanale, fait à la main
(Ingrédients santé: farine entière intégrale ou naturelle, sans lait, sans sucre, sans gras)
- Croissants, chocolatines, roulés, feuilletés
- Sandwiches
- Fèves au lard maison
- Charcuterie, fromages fins, etc.
- Pâtisseries
- Chocolat fin
Ouvert du mardi au dimanche, de 7 h à 18 h et les jeudis et vendredis, de 7 h à 21 h
120-2 Principale, Granby 450 770-7246
3614844

UNE FIABILITÉ À TOUTE ÉPREUVE
97%
97 % des Subaru vendues depuis 10 ans* roulent encore sur nos routes.
SUBARU
Confiance et évolution
XV CROSSTREK 2015
À l'achat à partir de
26 760$**
Transport et préparation inclus, taxes en sus.
MEILLEUR CHOIX SÉCURITÉ+[1]
2015 IIHS TOP SAFETY PICK+
MODÈLES ÉQUIPÉS DU SYSTÈME EYESIGHT®[2]
EyeSight Technologie d'aide à la conduite
PZEV VÉHICULES À ÉMISSIONS QUASI NULLES
UNE VALEUR QUI DÉFIE TOUTES LES COMPARAISONS
• Traction intégrale symétrique à prise constante
• Technologie PZEV (véhicule à émissions quasi nulles) de série
• Moteur BOXER® SUBARU à quatre cylindres, 2,0 litres et 148 chevaux de puissance
• Transmission manuelle à cinq rapports ou CVT Lineartronic® (transmission à variation continue) en option
• Systèmes de contrôle de la dynamique du véhicule (VDC) et de contrôle de traction (TCS)
• Système d'aide à la conduite EyeSight® en option
Association des concessionnaires Subaru du Québec
quebecsubaru.ca
Subaru Granby
1289 Principale, Granby • 450 372-2007
Vente, pièces et service
ventes@conceptgranby.com
*Selon les données compilées par IHS Automotive, propulsé par Polk en date du 30 juin 2014, sur les véhicules canadiens en service et les nouvelles immatriculations, pour les années modèles 2005 à 2014. **À l'achat à partir de 26 760 $ (taxes en sus) pour la XV Crosstrek 2.0i Tourisme 2015 (FX1 TP) à transmission manuelle. Les frais de transport et de préparation (1 650 $), la surcharge sur le climatiseur (100 $) et les droits spécifiques sur les pneus neufs (15 $) sont inclus. L'offre n'est pas applicable au modèle illustré. Financement à l'achat ou à la location également offerts. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Photo(s) à titre indicatif seulement. Les spécifications techniques peuvent changer sans préavis. Visitez votre concessionnaire Subaru participant pour tous les détails. 1. Les notes sont attribuées par l'Insurance Institute for Highway Safety (IIHS). Visitez iihs.org pour plus de détails sur les procédures de tests. 2. EyeSight® est une technologie d'aide à la conduite susceptible de ne pas fonctionner de manière optimale dans certaines conditions. EyeSight® n'est pas conçu pour se substituer à la vigilance et à l'attention du conducteur sur la route. Le système pourrait ne pas réagir dans toutes les situations. Il incombe en tout temps au conducteur d'adopter une conduite sécuritaire et prudente. L'efficacité du système dépend de nombreux facteurs, tels que l'entretien du véhicule ainsi que les conditions météorologiques et routières. Enfin, malgré toutes les technologies sophistiquées en place, un conducteur doté d'une bonne vision, qui est attentif à la route sera toujours le meilleur gage de sécurité sur la route. Consultez le Manuel du propriétaire pour les détails de fonctionnement et les limites.
3805996



3765732



3765074

TRAGÉDIE DE LAC-MÉGANTIC

Pas de procès criminel avant le printemps 2016

La Tribune

LAC-MÉGANTIC — Le procès criminel en lien avec la tragédie de Lac-Mégantic ne se déroulera vraisemblablement pas avant la fin du printemps ou même l'automne 2016.

La cause pour négligence criminelle ayant causé la mort de 47 personnes le 6 juillet 2013 a été reportée hier au prochain terme des assises criminelles au palais de justice de Lac-Mégantic.

« Nous disons depuis plusieurs mois que nous sommes prêts à fixer une date de procès dans ce dossier », soutient la procureure aux poursuites criminelles, Me Véronique Beauchamp.

Une accusation directe a été signifiée le printemps dernier à l'ingénieur de la locomotive Tom Harding, au contrôleur ferroviaire Richard Labrie, au directeur administratif Jean Demaître de même qu'à la Montreal, Maine & Atlantic (MMA) faisant en sorte de rendre impossible la tenue d'une enquête préliminaire.

L'avocat de Tom Harding, Me Thomas Walsh estime que le procès ne pourra vraisemblablement pas se dérouler avant la fin du printemps ou le début de l'automne 2016.

« Malheureusement, le procès ne pourra pas se dérouler de façon pratique avant ce moment. Notre vœu demeure que le procès se déroule le plus rapidement possible pour faire face à la preuve de la couronne et dissiper tout le doute qui puisse exister dans le rôle de mon client. C'est certain que ce sera un procès devant jury », assure Me Walsh.


L'ingénieur de la locomotive, Tom Harding — PHOTO LA TRIBUNE

Ce dernier va insister pour que le procès se déroule à Lac-Mégantic.

« C'est ici où a eu lieu la tragédie. Les citoyens de Lac-Mégantic sont les mieux placés pour décider de l'innocence ou de la culpabilité des gens qui sont accusés. Nous voulons un jury juste qui va être intéressé à trouver la clé. Nous voulons que les membres du jury soient habités par un esprit de justice », mentionne Me Walsh.

Au cours des prochaines semaines, l'un des accusés Jean Demaître devra se dénicher un nouvel avocat.

Celui qui le défendait depuis le début des procédures en 2014, Me Gaétan Bourassa, a demandé au juge de se retirer du dossier étant donné que son client n'était pas admissible à l'aide juridique.

« Une autre étape existe dans la loi de l'aide juridique, soit celle devant le comité administratif de la commission des services juridiques qui demeure disponible pour M. Demaître. (...) Nous ne sommes pas à la porte, dans une région plus éloignée. L'accessibilité aux avocats est plus limitée, ça complexifie le travail de M. Demaître à se trouver un avocat à des coûts raisonnables », explique Me Bourassa.

Le juge François Tôth de la Cour supérieure a reporté le dossier de M. Demaître, mais aussi celui des autres accusés Thomas Harding, Richard Labrie et de leur ancien employeur la MMA au 1er décembre prochain.

La poursuite a aussi avisé les avocats de la défense que la carcasse de la locomotive de tête du train qui a déraillé lors de la nuit d'horreur à Lac-Mégantic sera libérée le 29 septembre. Cet élément de preuve était gardé dans un entrepôt du Maine depuis les événements. Les pièces ont cependant été saisies et demeureront disponibles pour le procès.

« Si la défense voulait examiner cette pièce, elle devra prendre des mesures pour le faire », mentionne Me Beauchamp.



3805646

Des véhicules couronnés sept fois.
Les construire est un honneur.
Les conduire est un bonheur.

MAZDA CX-3 SKYACTIV 2016

LE GUIDE DE L'AUTO 2016 — MEILLEUR NOUVEL UTILITAIRE DE L'ANNÉE

LE GUIDE DE L'AUTO 2016 — MEILLEUR ACHAT VUS SOUS-COMPACTS

LOUEZ LE MODÈLE GX 2RM À PARTIR DE	LOCATION	CELA ÉQUIVAUT À
120 $* AUX 2 SEMAINES 0 $ D'ACOMPTE	60 MOIS	60 $ PAR SEMAINE

CARACTÉRISTIQUES DE SÉRIE

- Écran tactile de 7 po à affichage couleur avec système MAZDA CONNECT
- Caméra de marche arrière
- Système Bluetooth[MD] intégré au volant
- Système de climatisation
- Commandes de régulateur de vitesse intégrées au volant



Modèle GT 4RM illustré

T'offrir un des véhicules primés par le Guide de l'auto 2016, t'es rendu là.

MAZDA3 SKYACTIV GX 2015

LE GUIDE DE L'AUTO 2016 — MEILLEUR ACHAT VOITURES COMPACTES

GROUPE CONFORT AVEC CLIMATISEUR

À PARTIR DE	LOCATION	CELA ÉQUIVAUT À
72 $* AUX 2 SEMAINES 969 $ D'ACOMPTE	36 MOIS	36 $ PAR SEMAINE



Modèle GT illustré

MAZDA CX-5 SKYACTIV GX 2RM 2016

LE GUIDE DE L'AUTO 2016 — MEILLEUR ACHAT VUS COMPACTS DE MOINS DE 40 000 $

À PARTIR DE	LOCATION	CELA ÉQUIVAUT À MOINS DE
129 $* AUX 2 SEMAINES 0 $ D'ACOMPTE	60 MOIS	65 $ PAR SEMAINE



Modèle GT 4RM illustré

GARANTIE ILLIMITÉE SUR LE KILOMÉTRAGE

MEILLEURE GARANTIE VÉHICULE NEUF DE L'INDUSTRIE OFFERTE DE SÉRIE POUR LES MODÈLES 2015 ET ULTÉRIEURS

VROUM-VROUM

mazda

*Offres valables pour la location aux deux semaines d'un Mazda CX-3 GX 2RM 2016 (HVXK86AA00), d'une Mazda3 GX 2015 avec Groupe confort (D4XK65AB00) ou d'un Mazda CX-5 GX 2RM 2016 (NVXK66AA00) de base neufs en stock, ce qui équivaut à 130/78/130 versements aux deux semaines de 120 $/72 $/129 $ pour 60/36/60 mois, avec un acompte de 0 $/969 $/0 $. Offres de location aux deux semaines d'un Mazda CX-3 GT 4RM 2016 (HXTK86AB00), d'une Mazda3 GT 2015 (D4TL85AA00) ou d'un Mazda CX-5 GT 4RM 2016 (NXTL86AA00) illustrés neufs en stock, ce qui équivaut à 130/78/130 versements aux deux semaines de 180 $/151 $/196 $ pour 60/36/60 mois, avec un acompte de 0 $/969 $/0 $. Les versements de location incluent les frais de transport et de préparation de 1 695 $ (Mazda3), 1 895 $ (Mazda CX-3 et Mazda CX-5) ainsi que la surcharge de 100 $ sur le climatiseur (le cas échéant). L'immatriculation, les assurances, les taxes et les frais pour l'inscription au RDPRM, incluant les frais d'agent de 66,55 $ (Mazda3) / 88,12 $ (Mazda CX-3 et Mazda CX-5) sont en sus. La première mensualité, les frais pour l'inscription au RDPRM et les frais d'agent pour l'enregistrement sont payables à la livraison. Limite de 20 000 km par an. Frais de 8 ¢ par kilomètre excédentaire. Offres de location réservées aux clients au détail admissibles. Les offres de location peuvent varier selon la région et le modèle. ‡MAZDA ILLIMITÉE réfère uniquement au programme de garantie de kilométrage illimité en vertu duquel il n'y a aucune limite de kilométrage sur les garanties Mazda suivantes : (i) 3 ans véhicule neuf ; (ii) 3 ans assistance routière ; (iii) 5 ans groupe motopropulseur ; et (iv) 7 ans antiperforation. La garantie illimitée s'applique aux modèles 2015 et ultérieurs. Toutes les garanties Mazda sont assujetties aux modalités, limitations et restrictions se trouvant sur mazdaillimitee.ca. L'immatriculation, les assurances, les droits sur les pneus neufs et les taxes sont en sus. Ces offres sont valables du 1er au 30 septembre 2015 ou jusqu'à épuisement des stocks. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Le concessionnaire peut devoir passer une commande ou effectuer un échange pour certains véhicules. Les offres peuvent être modifiées sans préavis. [MD]Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth inc. **Visitez mazda.ca ou passez chez votre concessionnaire pour connaître tous les détails.**

3806082

SERVICES ESSENTIELS

La CSN conteste la constitutionnalité

LIA LÉVESQUE
La Presse Canadienne

MONTRÉAL — La CSN sort un atout de sa manche dans le cadre de la négociation du secteur public: la *Presse Canadienne* a appris que des syndicats vont contester la constitutionnalité de certaines dispositions sur les services essentiels, en invoquant le jugement de la Cour suprême qui a invalidé la loi sur les services essentiels de la Saskatchewan, plus tôt cette année.

Le 30 janvier dernier, la Cour suprême du Canada a invalidé la loi de la Saskatchewan sur les services essentiels, jugeant qu'elle limitait trop le débrayage des employés du secteur public de cette province. Le plus haut tribunal du pays avait estimé que cette loi donnait trop de pouvoir au gouvernement à titre d'employeur, puisqu'il pouvait décider unilatéralement du nombre d'employés pouvant débrayer et des titres d'emplois visés.

À leur tour, quatre syndicats d'établissements de santé et de services sociaux affiliés à la CSN dans les régions de Montréal et de la Montérégie vont contester, au cours des prochains jours, la constitutionnalité de certaines dispositions sur les services essentiels à maintenir en cas de grève. Ils demanderont à la Commission des relations du travail de les invalider. Ils invoqueront plus particulièrement une partie du jugement de la Cour suprême qui précisait que les gestionnaires et les administrateurs devraient participer aux services essentiels en cas de grève.

Dans leur requête, dont *La Presse Canadienne* a obtenu copie, les syndicats rappellent qu'à l'heure actuelle, dans les faits, seuls les salariés sont mis à contribution dans la dispensation des services essentiels.

Ils citent ensuite le jugement de la Cour suprême: « si des membres compétents du personnel sont disponibles pour fournir les services requis, il importe peu qu'il s'agisse de gestionnaires ou d'administrateurs ».

Les syndicats de la CSN concluent donc dans leur requête que « les gestionnaires ou les administrateurs doivent être tenus en compte dans l'établissement des services essentiels afin de permettre aux salariés visés par l'unité de négociation d'exercer leur droit constitutionnel de faire la grève ».



Le président de la CSN, Jacques Létourneau — PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

La cause doit être plaidée à compter de vendredi devant la Commission des relations du travail.

Au cours d'une entrevue hier, la vice-présidente de la CSN responsable de la négociation dans le secteur public, Francine Lévesque, a souligné que ce sont des employeurs de la santé et des services sociaux qui ont donné l'occasion à ces syndicats de demander au tribunal d'invalider ces dispositions, puisqu'ils ont contesté la liste des services essentiels que le syndicat voulait soumettre.

ENTENTE DANS LA MAJORITÉ DES CAS

Il reste que dans la majorité des cas, les syndicats affiliés à la CSN sont parvenus à s'entendre avec leur employeur respectif concernant la liste de services essentiels à maintenir en cas de grève.

« Cette orientation-là qu'a prise la Cour suprême, c'est de dire qu'il faut considérer pas seulement les salariés, mais tout le monde qui peut être apte à fournir des services essentiels, y compris les cadres. Donc, on pense qu'on a une belle occasion qu'ils nous donnent, les employeurs, de dire justement, "voyons voir comment vous pourriez être appelés à collaborer un peu plus à la dispensation des services essentiels" », a résumé Mme Lévesque.

Et si le tribunal donnait raison à la CSN et invalidait les dispositions sur les services essentiels, « il appartiendra au gouvernement de modifier conséquemment la loi pour la rendre conforme à la Constitution », a souligné Mme Lévesque.

carrières et professions
lavoixdelest.workopolis.ca
workopolis.com

LES SERVICES G&K MD

SUPERVISEUR DE PRODUCTION

Poste permanent, temps plein, soir

Description de la tâche :
- Planifier et superviser les opérations et la cadence de production des différentes équipes mise sous sa responsabilité
- Élaborer, valider et tenir à jour toutes les instructions de travail relatives aux activités de son département.
- Analyser quotidiennement les résultats relatifs à la performance de ses équipes de travail
- Analyser l'amélioration et/ou les coûts de production, entreprendre et superviser des programmes d'amélioration et/ou de réduction des coûts dans son secteur d'activités.
- S'assurer de l'application et du respect de la convention collective

Qualifications requises :
- 2 ans d'expérience en gestion de personnel
- Bilingue (un atout)
- Disponible (quart de travail peut varié : jour, soir)
- Expérience avec un milieu syndical (un atout)
- Connaissance générale en informatique
- Esprit d'équipe
- Bon sens de l'organisation

Faites parvenir votre c.v. à l'adresse suivante :
Les Services G&K (Québec) Inc.
165 St-Hubert, Granby (Québec) J2G 5M7
Téléc. : 450 372-3363 • Courriel : darhire@gkservices.com

3810694

MARTINS INDUSTRIES

Martins Industries est une entreprise manufacturière chef de file dans la conception et la fabrication de systèmes de manutention, d'entreposage et de gonflage de pneus. Nous sommes situés à Farnham et desservons une clientèle dispersée à travers le monde. Nous recherchons présentement une personne talentueuse et ambitieuse pour occuper le poste de :

TECHNICIEN EN GÉNIE MÉCANIQUE SUPPORT À LA PRODUCTION

Poste à temps plein, de jour

Exigences :
- Technique en génie mécanique
- 6 mois à 2 ans d'expérience en milieu manufacturier
- Excellentes aptitudes pour la communication et le travail d'équipe
- Expérience de l'amélioration continue, un atout
- Langues parlées et écrites : Français et anglais

Tâches :
Nous sommes à la recherche d'une personne dont la principale responsabilité sera de supporter le directeur de l'usine ainsi que l'équipe de production. Les tâches seront les suivantes :
- Faire les dessins de production
- Approvisionner les projets de fabrication
- Support technique à la production
- Élaboration des méthodes de production
- Conception de gabarits
- Programme d'entretien et de sécurité machine
- Amélioration continue et contrôle de la qualité

Salaire concurrentiel établi selon les compétences et l'expérience.

Nous offrons très bel un environnement de travail dans des locaux récents, une équipe jeune et dynamique, ainsi que de bonnes possibilités de développement. La semaine de travail se termine le vendredi à midi. Si vous êtes intéressé(e)s à vous joindre à notre équipe, visitez le **www.martinsindustries.com** et envoyez votre curriculum vitae par courriel à **emplois@martinsindustries.com** ou par fax au 450 293-9004.

3811023

carrières et professions
lavoixdelest.workopolis.ca
workopolis.com

Paulymark,

une entreprise dynamique de transformation du carton, bien implantée à Rougemont, est présentement à la recherche d'un(e) :

ÉLECTROMÉCANICIEN(NE)

Responsabilités :
Sous la responsabilité du responsable de la maintenance, l'électromécanicien devra voir au bon fonctionnement des équipements.

Exigences :
- DEP en électromécanique de systèmes automatisés (toute combinaison de formation et d'expérience pertinente sera considérée);
- 6 à 12 mois d'expérience;
- Connaissance des systèmes mécanique, électrique, pneumatique, hydraulique, lecture de plans;
- Doit posséder ses outils;
- Sens de l'autonomie.

Conditions de travail :
- Quart de jour
- Taux horaire de 19,56 $ à l'embauche : 21,01 $ après 1 an

Avantages sociaux :
- Allocation pour achats d'outils, chaussures de sécurité
- Prime de stabilité (150 $ à 500 $ par an)

Vous avez **jusqu'au 14 septembre 2015** pour faire parvenir votre candidature par télécopieur au **450 469-4085** ou par courriel à : **rh@paulymark.com**

Paulymark souscrit à l'équité en matière d'emploi.

3809540

Subaru Granby

est à la recherche d'un(e)

REPRÉSENTANT(E) AUX VENTES

- Expérience un atout
- Bilinguisme un atout
- Temps plein

Rémunération compétitive

Avantages sociaux

Faites parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante

info@conceptgranby.com

3810873

ACCUEIL DE 120 000 RÉFUGIÉS EN EUROPE

« Un premier pas », selon Angela Merkel

Agence France-Presse

BERLIN — L'Allemagne a appelé hier ses partenaires européens à ouvrir plus grand leurs portes aux dizaines de milliers de réfugiés qui se pressent aux frontières du Vieux Continent, tandis que Bruxelles veut renforcer son combat contre les passeurs « meurtriers ».

Devenue le lieu emblématique d'une vague sans précédent depuis 1945, la petite île grecque de Lesbos doit accueillir à elle seule 20 000 candidats à l'exil, soit le quart de sa population. Depuis lundi soir, les autorités y ont enregistré 14 000 personnes.

Des centaines de personnes attendaient hier soir dans le principal port de l'île pour prendre un ferry et poursuivre leur voyage vers l'Europe du Nord.

L'Allemagne reste la destination souhaitée par la plupart des migrants, un choix qui devrait encore être conforté par les dernières déclarations de la chancelière allemande Angela Merkel et de son ministre de l'Économie, Sigmar Gabriel.

« Nous avons besoin au final d'un système ouvert de quotas pour la répartition obligatoire des personnes qui ont un droit à l'asile », a déclaré Mme Merkel, jugeant que plafonner à l'avance le nombre de migrants n'avait aucun sens.

Selon elle, la proposition attendue aujourd'hui de la Commission européenne de répartir 120 000 migrants en Europe n'est qu'un « premier pas », malgré les réticences de certains pays européens.

Concernant la seule Allemagne, « je pense que nous pouvons certainement gérer un chiffre de l'ordre du demi-million (de réfugiés par an) pendant plusieurs années (...) peut-être même plus », a déclaré de son côté le vice-chancelier social-démocrate, Sigmar Gabriel.

380 000 MIGRANTS ARRIVÉS DEPUIS JANVIER

Selon les derniers chiffres de l'ONU, plus de 380 000 migrants et réfugiés sont arrivés en Europe par la Méditerranée depuis janvier et 2850 sont morts ou portés disparus.

Le président du Conseil européen, Donald Tusk, qui avait parlé lundi d'un « exode » qui risquait de durer « des années », a déclaré hier qu'il fallait se « concentrer sur le combat contre le trafic d'êtres humains et les passeurs » ainsi que sur les opérations pour « sauver la vie des gens ».

À la frontière nord de la Grèce, qui permet à des milliers de migrants de passer chaque jour vers la Macédoine, la police a choisi d'identifier une personne par groupe parlant anglais, chargée de rassembler les papiers de tous ses camarades. Elle se voit affecter un numéro et quand ce numéro est appelé, c'est tout le groupe qui passe la frontière.

Dans un flux continu, ils prennent ensuite le chemin de la Serbie, de la Hongrie et de l'Autriche d'où ils veulent rejoindre l'Allemagne.

Dans le sud de la Hongrie, près de la frontière serbe, des centaines de migrants, exaspérés, ont forcé hier des cordons policiers pour poursuivre leur route coûte que coûte vers le nord. Lors de cet incident, une opératrice de télévision hongroise a été filmée en train de donner des coups de pied à des migrants, dont un enfant.

Une loi récemment votée par Budapest qui rend l'immigration illégale passible d'une peine allant jusqu'à trois ans de prison pourrait « conduire au chaos », a averti hier le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés.

Plus loin, l'Autriche a renoncé à contrôler les trains à la frontière avec la Hongrie et des trains spéciaux relient désormais Vienne à Münich.

L'Allemagne, qui s'attend à 800 000 demandes d'asile juste cette année, a vu arriver environ 6000 personnes entre lundi et hier matin, en plus des 20 000 du week-end.



La petite île grecque de Lesbos accueille des milliers de candidats à l'exil. – PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

« DANS LA RUE S'IL LE FAUT »

Cependant, après avoir fui les horreurs de la guerre pour gagner la plus puissante économie européenne, les réfugiés se retrouvent plongés dans les méandres de la bureaucratie allemande, débordée.

carrières et professions
lavoixdelest.workopolis.ca workopolis.com

LE GROUPE Bernier Daigle
ACURA HYUNDAI CHEVROLET Cadillac BUICK GMC Mercedes-Benz

Suite à une expansion, nous sommes présentement à la recherche de

REPRÉSENTANT(E)S

Venez rejoindre une équipe dynamique

Nous offrons un travail à temps plein ainsi que plusieurs avantages sociaux.

Faire parvenir votre candidature à :

michel@groupebernierdaigle.com

3810491

CHEVRIER&LAPORTE
ASSURANCE ET SERVICES FINANCIERS

Nous sommes spécialisés dans la distribution d'assurance de dommages des particuliers, des entreprises et des industries.

Nous recherchons actuellement un

courtier d'assurance des particuliers

pour un poste à temps plein.

Le candidat devra avoir une expérience professionnelle d'une année au moins dans le secteur de la vente au consommateur et être titulaire d'un titre de courtier d'assurance des particuliers.

Il devra, en outre posséder les qualités suivantes : le sens de l'organisation, de la rigueur, de la précision, le sens de l'aide au consommateur et parler anglais.

Le salaire annuel brut incluant les avantages sociaux, est compris entre 40 000 $ et 80 000 $ selon l'expérience et la qualité de vendeur du candidat.

Adresser une lettre de candidature manuscrite, accompagnée d'un curriculum vitae détaillé à

info@chevrierlaporte.ca

3809847

carrières et professions
lavoixdelest.workopolis.ca workopolis.com

CPE LE GRAND CHAPITEAU INC.

ÉDUCATEUR(TRICE)

(1 poste à combler)

Remplacement de congé de maternité (environ 2 ans)

Nature de la fonction : Sous l'autorité de la directrice générale et sous la supervision de la directrice adjointe, l'éducatrice est responsable des aspects reliés au développement, à l'éducation, à l'hygiène, à la santé et à la sécurité d'un groupe de 4 ans pour la première année et d'un groupe de 18 mois la deuxième année. Elle assure la mise en application des principes directeurs du programme éducatif du ministère de la Famille et des Aînés et de la Condition féminine, des orientations générales et des politiques du CPE en respect de la Loi et règlements sur les centres de la petite enfance du Québec.

Qualifications requises :
- DEC en Techniques d'éducation à l'enfance
- AEC en Techniques d'éducation à l'enfance de 1200 heures avec trois années d'expérience

Autres exigences :
- Être titulaire d'un document attestant la réussite d'un cours de secourisme datant d'au plus trois ans.

Salaire : Selon l'échelle salariale du ministère de la Famille et des Aînés

- Date prévue d'entrée en fonction : 17 septembre 2015
- Horaire : 9 h 45 à 18 h

Faire parvenir votre curriculum vitae avant jeudi 10 septembre 2015 à :

Comité d'embauche
CPE LE GRAND CHAPITEAU INC.
111 rue Robinson Nord, Granby Québec J2G 6L3
Téléphone : 450 378-1762 Télécopieur : 450 378-6431
Courriel : dg.chapiteau@bellnet.ca

3809826

APCHQ Haute-Yamaska est à la recherche d'une personne dynamique, enthousiaste, avec une présentation professionnelle et ayant des aptitudes marquées pour le service à la clientèle pour combler le poste suivant :

CONSEILLER(ÈRE)
- SERVICE AUX MEMBRES -

Votre mandat:
Développer et maintenir une relation avec la clientèle, répondre à leurs demandes, les conseiller judicieusement en fonction de leurs besoins et les accompagner dans le suivi de leur dossier.

Vos qualifications:
- Posséder une formation dans le domaine ou une expérience pertinente
- Faire preuve d'initiative, de ponctualité et d'autonomie
- Posséder une grande capacité d'apprentissage
- Posséder une excellente maîtrise du français oral et écrit et une connaissance de l'anglais sera considérée comme un atout
- Être habile à travailler avec les outils informatiques Word, Excel, Power Point, internet.

Salaire: 15 $/heure

Pour postuler:
Nous vous invitons à nous faire parvenir votre curriculum vitae à l'attention de la direction générale **jusqu'au 18 septembre 2015** par courriel à **info@apchqhauteyamaska.com** ou par la poste à l'adresse suivante :
APCHQ - Haute-Yamaska
Att.: Recrutement conseiller(ère) - Service aux membres
1380, rue Denison Ouest, Saint-Alphonse-de-Granby (Québec) J0E 1A0

Seules les personnes retenues seront contactées

APCHQ Haute-Yamaska

3808912

L'ÉVÉNEMENT ANNUEL IMMANQUABLE

LA GRANDE LIQUIDATION

GMC

FINANCEMENT À **0 %** PENDANT **84** MOIS SUR LES MODÈLES SÉLECTIONNÉS[1]



CANYON SLE 4X2 2015

AUTOWEEK BEST of the BEST 2015 TRUCK GMC CANYON

MEILLEUR CAMION 2015
SELON *AUTOWEEK*



ACADIA SLE-1 À TI 2015

★★★★★

COTE DE SÉCURITÉ GLOBALE 5 ÉTOILES DE LA NHTSA[3]



TERRAIN SLE-1 À TI 2015

2015 IIHS TOP SAFETY PICK

CHOIX SÉCURITAIRE PAR EXCELLENCE
SELON L'IIHS 2015



JUSQU'À **10 380 $** DE RABAIS SUR D'AUTRES MODÈLES[2]

★★★★★

COTE DE SÉCURITÉ GLOBALE 5 ÉTOILES DE LA NHTSA[3]

SIERRA 1500 À CABINE DOUBLE 1SA 2015

SERVICE ONSTAR AVEC CONNEXION Wi-Fi 4G LTE[4]

VIDANGES D'HUILE SANS FRAIS[5]

APPLICATION TÉLÉ-ACCÈS[6]

POUR GARANTIR NOTRE QUALITÉ, NOUS LA COUVRONS AVEC UNE GARANTIE DU GROUPE MOTOPROPULSEUR DE **160 000 KM/5 ANS** SELON LA PREMIÈRE ÉVENTUALITÉ.

Demandez au concessionnaire les détails de la garantie limitée.

GMC
CONTACTERGMC.CA

L'Association des concessionnaires GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers et applicables aux modèles 2015 neufs sélectionnés. Les modèles illustrés peuvent comprendre certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. 1. L'offre s'adresse uniquement aux particuliers admissibles au Canada, pour des véhicules livrés entre le 1er septembre et le 30 septembre 2015. Taux de financement à l'achat de 0 % offert sur approbation de crédit des Services de financement auto TD, de la Banque Scotia[MD] ou de RBC Banque Royale pour jusqu'à 84 mois sur les modèles GMC 2015 sélectionnés neufs ou de démonstration à l'exception des modèles Yukon, Yukon XL, Sierra 2500HD à moteur diesel, Savana, Canyon 2SA et Canyon 4x4. Les institutions financières participantes peuvent changer. Les taux des autres institutions financières varient. Un versement initial ou un échange peuvent être requis. Les mensualités et le coût d'emprunt varient selon la somme empruntée et la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Exemple : basé sur un financement de 45 000 $ à un taux annuel de 0 %, le versement mensuel s'élève à 535,17 $ pour 84 mois. Le coût d'emprunt est de 0 $, et l'obligation totale est de 45 000 $. L'offre ne comporte aucun paiement d'intérêts. Transport (1 650 $ pour l'Acadia et le Terrain ou 1 695 $ pour le Sierra et le Canyon) et taxe de climatisation (100 $, le cas échéant) inclus. Immatriculation, assurance, frais liés à l'inscription au RDPRM et taxes applicables en sus. Offre d'une durée limitée ne pouvant être jumelée à certaines autres offres. Certaines conditions et restrictions s'appliquent. Détails chez votre concessionnaire. [MD] Marque déposée de La Banque de Nouvelle-Écosse. RBC et Banque Royale sont des marques déposées de la Banque Royale du Canada. 2. Le rabais de 10 380 $ combine un crédit de livraison de 3 000 $ (avant les taxes) offert au concessionnaire par le fabricant sur le GMC Sierra 1500 2015 à cabine double, un rabais pour propriétaire de 1 200 $ (taxes incluses), un crédit de 1 000 $ (avant les taxes) en groupe d'options offert au concessionnaire par le fabricant sur le GMC Sierra 1500 2015 à cabine double équipé de l'Édition Kodiak et un crédit de 5 180 $ (avant les taxes) qui est offert au concessionnaire par le fabricant pour le GMC Sierra 1500 2015 4x4, SLE ou SLT à cabine double, qui est applicable à l'achat au comptant seulement et qui ne peut être combiné à des taux privilégiés à la location ou au financement à l'achat. En optant pour la location ou le financement à l'achat, les clients renoncent au rabais de 5 180 $, ce qui entraîne l'augmentation des taux d'intérêt applicables. Les rabais varient d'un modèle à l'autre. 3. Les cotes de sécurité automobile 5 étoiles du gouvernement américain font partie du programme d'évaluation des nouveaux véhicules de la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA – safercar.gov). 4. Nécessite un appareil mobile compatible, un abonnement au service OnStar et un forfait de données. Visitez onstar.ca pour obtenir les données cartographiques et connaître les détails et les restrictions du service. Les services et la connectivité varient selon le modèle et certaines conditions. Service OnStar avec connexion 4G LTE offert sur certains modèles et dans certains marchés. Le client doit accepter les modalités et la déclaration de confidentialité de ce service (y compris les modalités logicielles) pour utiliser le service. OnStar agit comme lien avec les services d'urgence. Après la période d'essai gratuite, un abonnement au service OnStar en vigueur est exigé (le cas échéant). 5. Le programme d'entretien prescrit, qui comprend lubrification, vidange d'huile et changement de filtre pendant 2 ans, offre aux clients admissibles qui ont acheté au comptant ou loué un véhicule neuf admissible GMC 2015 au Canada ou qui en ont financé l'achat le changement d'huile et de filtre ACDelco en fonction de l'indicateur de vidange d'huile et du manuel du propriétaire pendant 2 ans ou 40 000 km, selon la première éventualité, pour un maximum de quatre (4) services d'entretien au total, tous effectués chez un concessionnaire GM participant. Le plein de fluides, les inspections, la rotation des pneus, le réglage de la géométrie et l'équilibrage de roue, entre autres, ne sont pas couverts par la garantie. Cette offre n'est pas monnayable et ne peut être combinée avec certaines autres offres incitatives portant sur les véhicules GM. 6. L'accès est offert en option pour les cinq années suivant la date de livraison du véhicule et est transférable. Ne comprend ni les services d'urgence ni aucun autre service OnStar. Offert sur certains appareils Apple, Android, BlackBerry et Windows. Les services peuvent varier selon l'appareil, le véhicule et certaines conditions. Nécessite un abonnement actif au service OnStar, offert de série pendant les six premiers mois, et le démarrage à distance. Ces offres sont exclusives aux concessionnaires du RMAB Québec (à l'exception de la région de Gatineau-Hull) et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat, à l'exception des programmes de La Carte GM, de prime pour étudiants et de GM Mobilité. La GMCL se réserve le droit de modifier, de prolonger ou de supprimer ces offres et ces programmes pour quelque raison que ce soit, en tout ou en partie, à tout moment et sans préavis. Le concessionnaire peut vendre ou louer à un prix moindre. Un échange entre concessionnaires peut être requis. **Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire, composez le 1 800 463-7483 ou visitez gm.ca.**



LA GRANDE LIQUIDATION

0% FINANCEMENT À L'ACHAT JUSQU'À

84 MOIS SUR LES MODÈLES 2015 SÉLECTIONNÉS[1]



TOUS LES MODÈLES
BUICK VERANO 2015



TOUS LES MODÈLES
BUICK ENCORE 2015



TOUS LES MODÈLES
BUICK ENCLAVE 2015



TOUS LES MODÈLES
BUICK REGAL 2015



TOUS LES MODÈLES
BUICK LACROSSE 2015

★★★★★
COTE DE SÉCURITÉ GLOBALE
5 ÉTOILES DE LA NHTSA[2]

L'EXPÉRIENCE BUICK

CONTACTERBUICK.CA

L'Association des concessionnaires Buick du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers et s'appliquant aux modèles Buick 2015 neufs suivants : Verano, Encore, Enclave, Regal et LaCrosse. Les modèles illustrés peuvent comprendre certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Transport (1 600 $ pour Verano, et 1 650 $ pour Encore, Enclave, Regal et LaCrosse), taxe de climatisation (100 $, le cas échéant), immatriculation, assurance, frais liés à l'inscription au RDPRM et taxes applicables en sus. 1. L'offre s'adresse uniquement aux particuliers admissibles au Canada, pour des véhicules livrés entre le 1er septembre et le 30 septembre 2015. Taux de financement à l'achat de 0 % offert sur approbation de crédit des Services de financement auto TD, de la Banque Scotia[MD] ou de RBC Banque Royale pour jusqu'à 84 mois sur tous les modèles Buick 2015 neuf ou de démonstration. Les institutions financières participantes peuvent changer. Les taux des autres institutions financières varient. Un versement initial et/ou un échange ou un dépôt de sécurité peuvent être requis. Les mensualités et le coût d'emprunt varient selon la somme empruntée et la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Exemple : basé sur un financement de 30 000 $ à un taux annuel de 0 %, le versement mensuel s'élève à 357,14 $ pour 84 mois. Le coût d'emprunt est de 0 $, et l'obligation totale est de 30 000 $. L'offre ne comporte aucun paiement d'intérêts. Offre d'une durée limitée ne pouvant être jumelée à certaines autres offres. Certaines conditions et restrictions s'appliquent. [MD]Marque déposée de La Banque de Nouvelle-Écosse. RBC et Banque Royale sont des marques déposées de la Banque Royale du Canada. 2. Les cotes de sécurité 5 étoiles du gouvernement des États-Unis sont décernées par la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) dans le cadre de son programme d'évaluation des nouveaux véhicules (www.SaferCar.gov). Ces offres sont exclusives aux concessionnaires du RMAB Québec (excluant la région de Gatineau-Hull) et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat, à l'exception des programmes de La Carte GM, de prime pour étudiants et de GM Mobilité. La GMCL se réserve le droit de modifier, de prolonger ou de supprimer ces offres et ces programmes pour quelque raison que ce soit, en tout ou en partie, à tout moment et sans préavis. Le concessionnaire peut vendre ou louer à un prix moindre. Un échange entre concessionnaires peut être requis. **Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire, composez le 1 800 463-7483 ou visitez gm.ca.**

3809807

MOTS MYSTÈRES

MM4590

LE TEMPS - Un mot de 8 lettres

AGENDA
ANNAL
ANNUEL
ANTAN
AOUT
APRES
ARRET
AUBE
AVANT
BALAI
BON
CALANDRES
CARTEL
COUCOU
DATATION
DATER
DEBUT
DECADE
DIMANCHE
DISTANCE
DIURNE
EPACTE
EPOQUE
ETALER
ETAPE
EXPIRATION
FIN
HATIVE
HEURE
ICI
INSTANT
INTEMPOREL
JOUR
LUNE
LUSTRE
NIVOSE
NOEL
NONIDI
OCTAVE
OCTIDI
OCULI
PASSE
PERDU
PILE
SAMEDI
SIGNE
SIMULTANE
TARDER
TIERCE
TOT
TUER
VEILLE
VIGILE

M	T	E	N	A	T	L	U	M	I	S	I	G	N	E
N	U	O	N	L	E	R	O	P	M	E	T	N	I	T
O	O	N	T	C	U	A	E	E	L	I	G	I	V	A
E	A	B	R	O	D	I	M	A	N	C	H	E	O	L
L	A	E	C	N	A	T	S	I	D	E	M	A	S	E
E	I	U	E	N	O	I	T	A	R	I	P	X	E	R
T	O	G	B	C	I	C	A	L	A	N	D	R	E	S
C	A	R	T	E	L	F	T	E	U	R	C	U	H	R
A	V	A	N	T	A	N	D	I	N	S	T	A	N	T
P	V	N	O	I	T	A	T	A	D	A	T	E	R	E
E	E	O	H	C	C	L	N	B	R	I	P	R	A	P
T	I	N	P	E	U	N	A	D	V	O	U	R	E	A
A	L	I	D	N	U	L	E	E	Q	O	R	R	E	S
P	L	D	E	E	A	R	I	U	J	E	D	D	N	S
E	E	I	L	I	C	I	E	I	T	U	B	E	D	E

Solution du dernier problème: **SOUPIERE**

MOTS CROISÉS

Horizontalement

1 Manoeuvre malhonnête.
2 Compétition sportive –Galerie d'une maison.
3 Action d'aplanir –Partie d'une partie.
4 Enlever –Désavantagée.
5 Homme de lettres –Formation musicale.
6 Ville de Champagne –Fourrage –Agent frigorifique.
7 Élément de poulie –Est grand ouvert.
8 Narine du boeuf –Cheveu.
9 Obscur –Sangloter.
10 Filet de pêche –Femme d'un roi.
11 Exposer à l'air –Fané.
12 Chargent –Fils d'Aphrodite.

Verticalement

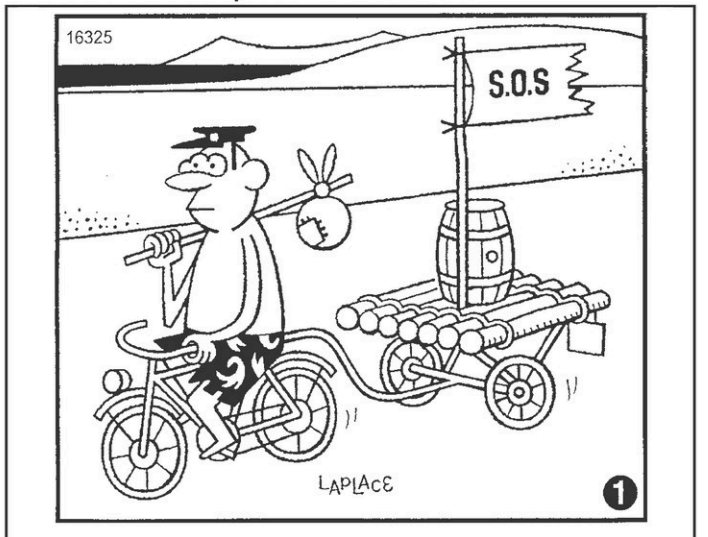
1 D'un seul des deux parents.
2 Ému –Bord d'un bois.
3 Plaques de neige –Guides.
4 Amorphe –Casque en métal.
5 Colères –Parcelle de terrain.
6 Relatives au raisin –Mèche rebelle.
7 Frivole –Spectacle.
8 Dieu de la Guerre –Défunte.
9 À toi –Exister –Engrais industriel.
10 Intègre –Convoi.
11 Poème lyrique –Entre l'Italie du Sud et la Grèce.
12 Communauté humaine –Bâtonnet de pomme de terre.

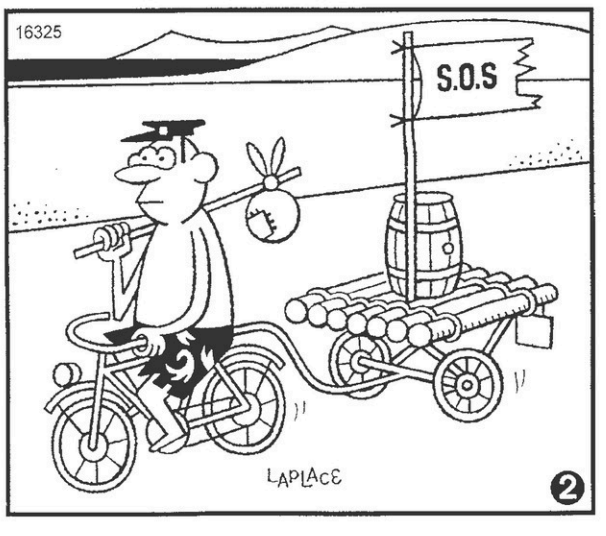
■ **SOLUTION AU PROCHAIN NUMÉRO**

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO 4589

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	F	O	R	C	A	T	■	P	O	S	T	E
2	E	N	E	E	■	I	C	E	B	E	R	G
3	R	E	G	L	E	E	■	T	E	N	I	R
4	I	S	L	A	N	D	A	I	S	E	■	I
5	E	T	E	■	F	I	C	T	I	V	E	S
6	■	E	■	V	I	R	E	■	T	E	L	E
7	A	P	P	E	L	■	R	U	E	■	D	■
8	B	■	A	R	E	N	A	S	■	H	O	P
9	O	M	I	S	■	E	C	A	L	U	R	E
10	L	O	R	E	T	T	E	■	A	M	A	S
11	I	R	E	N	E	■	E	X	C	E	D	E
12	R	E	S	T	E	E	S	■	E	R	O	S

ÊTES-VOUS OBSERVATEUR ? Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux **HUIT** petites différences.





SOLUTION

1 Un motif en moins sur le bermuda. **2** La poignée droite du guidon est plus longue. **3** La pédale du vélo non indiquée. **4** Un rayon en moins dans la roue avant. **5** Bord de la route incomplet sous le balluchon. **6** Le support de la roue droite de la remorque modifié. **7** Le trou du tonneau n'est pas à sa place. **8** Les lambeaux d'étoffe du drapeau.

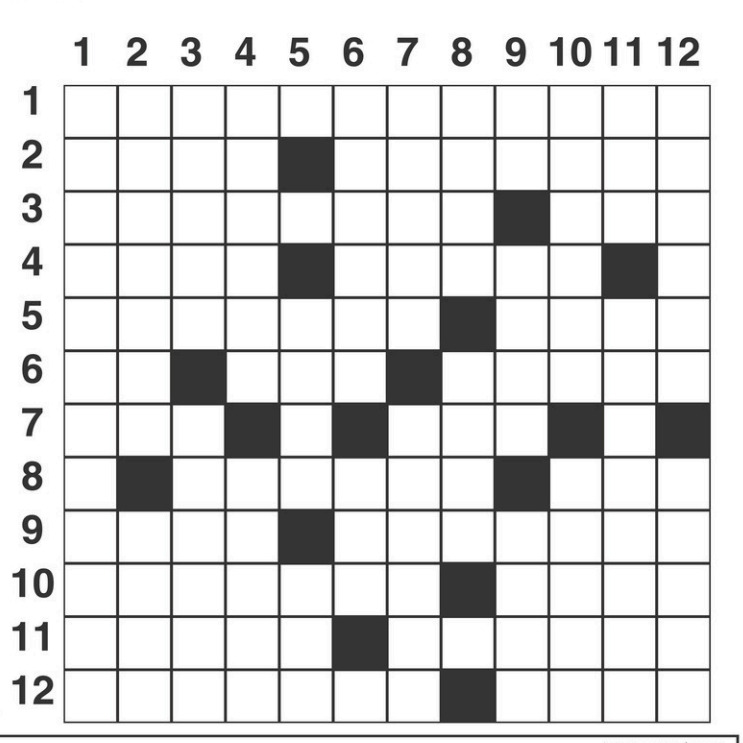
Parce que nous aimons vous rendre heureux...

Surveillez nos concours

La Voix de l'Est CONCOURS

1833672

MC4590



Jeux09_septembre_15

Sudoku

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

6		7	9			3		
		2			3			
4					1	8		
	3			5				9
5	6			1	9	4		2
1								
		1			6	7		4
8								6
	4		1		7	2		

Niveau de difficulté : MOYEN 3082

Solution du dernier sudoku

9	8	3	6	4	7	2	1	5
1	7	5	2	8	9	3	4	6
2	4	6	5	3	1	8	9	7
3	1	2	9	6	5	7	8	4
6	9	7	4	1	8	5	3	2
8	5	4	7	2	3	1	6	9
7	2	8	1	9	6	4	5	3
4	3	9	8	5	2	6	7	1
5	6	1	3	7	4	9	2	8

Par Fabien Savary 3081

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site **www.les-mordus.com** ou écrivez-nous à **info@les-mordus.com**

VOTRE HOROSCOPE


VIERGE

DU 24 AOÛT AU 22 SEPTEMBRE

Voici une étape anniversaire qui pourrait se vivre dans un climat d'indécision. Il est toujours possible de faire plusieurs choses ou de joindre des activités ensemble. Toutefois, vous perdrez un temps précieux si vous le gaspillez à hésiter. Les autres ont besoin de votre leadership. Prenez la situation en main et démontrez que vous êtes toujours en contrôle.


BALANCE

DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

Les aspects planétaires actuels pourraient vous donner envie de faire des dépenses excessives. Il serait dommage de dilapider votre avoir sur des choses dont vous n'avez pas réellement envie ou besoin. Les dépenses réfléchies ne sont pas forcément contre-indiquées, mais les achats impulsifs, eux, le sont. Vous pouvez ouvrir votre porte monnaie à condition d'y avoir bien réfléchi.


SCORPION

DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

C'est le temps de gagner des points en adoptant un comportement qui plaira tout autant à vos supérieurs qu'à vos subalternes. Les autres ont besoin de votre écoute et tant que la Lune se trouve en Lion, au carré de votre Signe, il serait approprié de leur laisser la parole. Dans la mesure du possible, essayez de ne pas ramener la conversation sur vous, même s'il s'agit d'un réflexe involontaire.


SAGITTAIRE

DU 23 NOVEMBRE AU 21 DÉCEMBRE

Un seul doigt ne peut pas attraper un caillou. Tandis que le travail d'équipe vous sourit, c'est le temps de regarder autour de vous afin de remarquer la personne avec laquelle vous pourriez former un partenariat enrichissant. Plus intimement, l'influence de la Lune et de Vénus en Lion sourit également aux affaires du coeur et aux nouvelles rencontres.


CAPRICORNE

DU 22 DÉCEMBRE AU 20 JANVIER

Au trigone de votre Signe, le Soleil et Jupiter en Vierge favorise le travail et les affaires légales. Doté du tact qui le caractérise, votre discours diplomatique vous méritera la coopération du plus grand nombre. Vos adversaires, qui auront bien du mal à trouver des munitions dans vos propos, en viendront peut-être même à se demander pourquoi ils s'opposent à vos idées.


VERSEAU

DU 21 JANVIER AU 19 FÉVRIER

La Lune arrive "à la suite" de Vénus et Mars en Lion, face au Verseau, ce qui pourrait favoriser les communications et vos projets. Vu qu'il risque toutefois d'y avoir un écart entre ce que les uns disent et ce que les autres comprennent, ce n'est peut-être pas la meilleure journée pour essayer de régler un différend. Mieux vaudra sans doute patienter jusqu'à demain...


POISSONS

DU 20 FÉVRIER AU 20 MARS

Tant que Jupiter en Vierge s'oppose à Neptune en Poissons, les contradictions sont susceptibles de vous faire réfléchir. Quoiqu'il en soit, ne vous imposez pas de restrictions excessives. Considérez que des éléments disparates peuvent coexister, et même s'agencer. Grâce à l'influence stimulante des astres en Lion, vous pourrez facilement appliquer toutes les transformations que vous envisagez.


BÉLIER

DU 21 MARS AU 20 AVRIL

Le plus beau lendemain ne nous rend pas la veille. C'est pourquoi il est préférable de se concentrer sur le moment présent, et de ne pas l'hypothéquer au détriment d'un avenir qui comportera toujours sa part d'imprévisibilité. La présence de Mercure en Balance, face au Bélier, peut contribuer à faciliter la communication avec votre entourage. Profitez-en pour éclaircir une ambiguïté.


TAUREAU

DU 21 AVRIL AU 20 MAI

Un milieu de semaine lors duquel vous pourriez réaliser des gains, même si la Lune se trouve en Lion, au carré du Taureau. Le Soleil et Jupiter sont en Vierge, mais compte tenu de la conjoncture planétaire, ne rejetez pas systématiquement les alternatives qui se situent en dehors des sentiers battus. Une approche originale peut mener droit aux résultats souhaités.


GÉMEAUX

DU 21 MAI AU 21 JUIN

Favorisant votre capacité à communiquer, la présence de Mercure en Balance, autre Signe d'Air, devrait agrémenter vos échanges. Un entretien cordial peut vous rassurer quant aux intentions d'une personne de votre entourage. Étant donné que le souvenir du passé permet de ne pas répéter une erreur dans le présent, votre mémoire devrait vous épargner bien des tourments...


CANCER

DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

En cherchant à éviter le tigre, on court le risque de rencontrer le crocodile. Vu que Pluton face à votre Signe est mal aspecté par Mercure en Balance, certaines mesures excessives pour vous mettre à l'abri d'un problème peuvent en créer un autre. Contentez-vous de prendre les précautions de base et n'anticipez pas trop sur ce qui pourrait arriver. Vivez pleinement votre instant présent.


LION

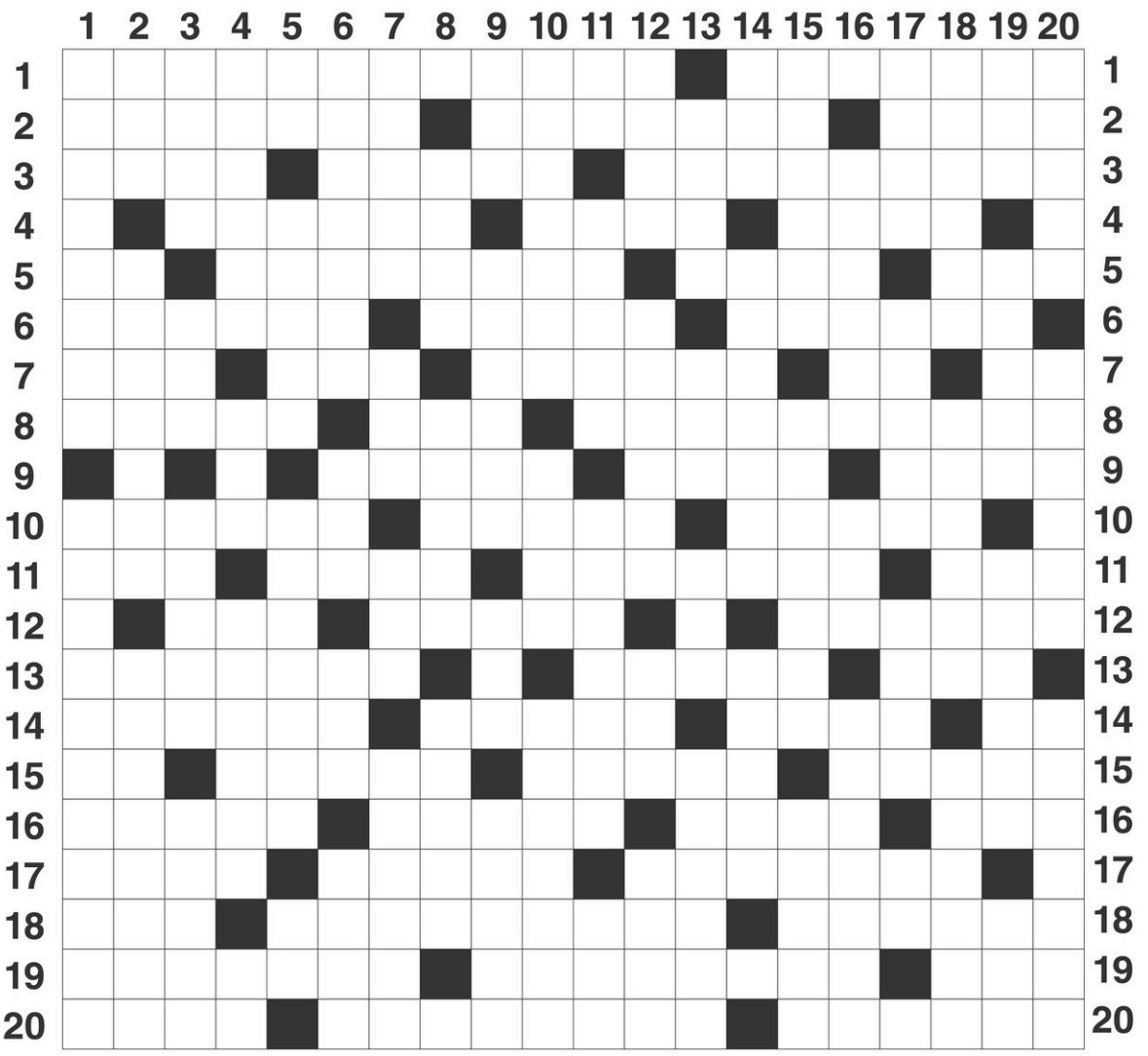
DU 23 JUILLET AU 23 AOÛT

À la suite de Vénus et de Mars, l'arrivée de la Lune en Lion ne présentera pas de problèmes à condition de ne pas négliger vos responsabilités. De répondre à un message promptement évitera un malaise au cas où vous pourriez croiser son expéditeur avant d'y avoir donné suite. Voici un milieu de semaine idéaliste lors duquel il est recommandé de garder les pieds sur terre.

09-09-2015

L'Extra

Problème n° 688 - Michel Hannequart-www.hannequart.com



HORIZONTALEMENT

1. Jusqu'à l'os - Deuxième osselet de l'oreille moyenne.
2. Croûton de pain frotté d'ail - Argent - Disque solaire.
3. Feuilleté de nouveau - Terme de rugby - Sommet de la chaîne des Montérégiennes.
4. Considérable par sa portée - Conspuer - L'Algérie en fait partie.
5. Astate - Bouchées - Aspire avec la bouche - Bois très dur.
6. Assommée - Assembler bout à bout - Chagriner.
7. Auteur du *Juif errant* - Catégorique - Assemblées politiques - Note - C'est-à-dire.
8. Compliment - Ceinture de soie - Elles flânent.
9. Lu lettre par lettre - Appareil d'Ader - Trésor public.
10. Bouquets - Sanctifie - Elle est très poilue.
11. Titre britannique - Homère en était un - Brisé de fatigue - Partie d'une bouteille.
12. Pierre - Matière à paniers - Ironise.
13. Petit poisson - Vedette du spectacle - Ancien chef algérien.
14. Fantastique - Fauteuil - L'Amour y coule - Strontium.
15. Démonstratif - Bande de chiens - Un peu acide - Émission de gaz.
16. Fils d'Osiris - Fripée - Arbre - En petite quantité.
17. À un haut degré - Lieu en désordre - Idée qui obsède.
18. Va avec le yang - Nécropole - Ils ne croient pas.
19. Fils de Jocaste - Les uns avec les autres - Barrissement.
20. Lac écossais - Femelle du lévrier - Prénom féminin.

VERTICALEMENT

1. Os - Poisson osseux.
2. Oiseau palmipède - Grande truite d'eau douce - Droit de passer le premier.
3. Titre féminin abrégé - Préfixe - Aller çà et là - Lanières.
4. Planète naine - Matière collante - Prière - Astragale.
5. À cet endroit - Macassar - Volées de coups - Vingt fois dix.
6. Ne croque plus - Est-sud-est - Métal blanc - Projet de loi en Grande-Bretagne.
7. Stressé - Ce qui existe de mieux - Aptitude innée - Préparée en secret.
8. Grosse étoffe - Petits - Adjectif numéral.
9. Endormi - Mis en réserve - Pas ailleurs - Déterminer le moment.
10. Personne qui aime l'art - Célèbre troyen - Alcaloïde.
11. Adverbe de négation - Détériorent - Arrose un terrain - Direction.
12. Fait feu - Chose difficile à trouver - Région champenoise - Cargaison aérienne.
13. Par conséquent (dès ...) - Principe chinois - Sensibilité d'un film - D'un rang indéterminé.
14. Choisi - Lettre grecque - Caoutchouc.
15. Commerce - Objectifs - Galère du roi.
16. Araignée de jardins - Élément de poulie - Labiées à fleurs jaunes.
17. Partie d'un canif - Originaux - Vue élémentaire - Thermie.
18. Société idéale mais imaginaire - Division du temps - Petit discours.
19. À moi - Invités - Héros grec - Époque.
20. Indique un intervalle - Lieu de relâche - Arriver.

Extra09_sept_15

SOLUTION

Problème n° 687

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
1	O	R	A	L	E	M	E	N	T	■	O	B	T	U	R	E	■	B	E	C
2	B	A	V	U	R	E	■	O	E	I	L	■	U	S	U	R	A	I	R	E
3	S	K	A	■	O	S	C	I	L	L	A	N	T	E	■	S	I	N	O	N
4	T	I	R	E	S	■	U	S	E	E	■	A	S	E	S	■	L	E	S	T
5	R	■	E	D	I	F	I	E	■	T	U	N	I	S	I	E	■	N	■	R
6	U	S	■	I	V	E	T	T	E	■	L	I	S	■	G	L	O	T	T	E
7	E	P	A	T	E	E	■	I	M	A	M	S	■	E	M	I	R	■	I	R
8	R	A	C	E	■	S	O	E	U	R	■	E	C	L	A	T	A	N	T	■
9	■	T	A	N	T	■	T	R	E	M	A	■	O	U	■	E	T	U	I	S
10	R	U	P	T	U	R	E	■	S	A	M	O	L	E	S	■	E	L	L	E
11	E	L	U	■	A	U	R	A	■	D	A	R	I	■	O	N	U	■	L	R
12	M	E	L	O	N	S	■	G	N	A	N	G	N	A	N	■	R	E	E	R
13	P	■	C	I	T	E	R	N	E	■	I	E	■	R	A	S	■	P	R	E
14	L	I	O	N	■	N	O	I	R	E	T	■	E	C	R	I	T	E	■	R
15	A	S	■	T	E	T	U	■	P	S	E	U	D	O	■	L	U	L	U	■
16	C	O	S	S	U	■	G	A	R	E	■	L	A	N	D	■	Y	E	T	I
17	A	L	E	■	R	E	E	L	U	■	G	Y	M	■	E	N	A	■	E	S
18	N	A	N	D	O	U	■	O	N	C	E	S	■	P	L	E	U	T	R	E
19	T	N	T	■	P	E	U	R	■	E	N	S	U	I	T	E	■	A	I	R
20	S	T	E	R	E	■	T	S	E	T	S	E	■	C	A	S	E	R	N	E

Petites annonces

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30*

450 375-8888
classees@lavoixdelest.ca

*Avant 16h pour parution le lendemain.
Le vendredi avant 16h pour parution dans *Le Plus*.

La Voix de l'Est



Sutton L'immobilier nous habite
Agence immobilière

Pour des
RÉSULTATS
BERNARD est là!

- SUCCESSION
- COMMERCIAL
- VENTE ET ACHAT
- RÉSIDENTIEL
- IMMEUBLE À REVENU

À VOTRE SERVICE

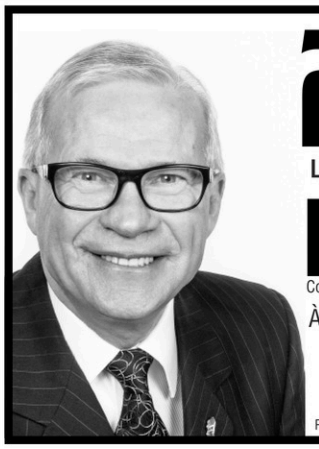
BERNARD ROUSSELLE
Courtier immobilier
cell.: 450 521-7211
bernardrousselle.ca

C'est à ton tour...

Aujourd'hui c'est l'anniversaire de

Marcel Demers, de Bedford;
Israël Beaulne, de Farnham;
Francis Dumont, de Waterloo;
Cedric Edwards, de St-Paul d'Abbotsford;
Diane Bernier, de Granby;
Benoit Côté, de Shefford.

Pour souligner un anniversaire il vous suffit d'appeler au plus tard la veille avant 16 heures du lundi au vendredi au 450-375-8888 ou par courriel classees@lavoixdelest.ca



2136
Logements d'immeubles vendus depuis 2000

Yves Forand
Courtier immobilier
À partir de **2%***
Cell.: 450 375-1621
Bur.: 450 378-4120
RE/MAX Professionnel inc. Agence immobilière
*Sous certaines conditions.

152 APPARTEMENTS À LOUER À GRANBY

2½ rue Gill, Centre-ville, meublé, chauffé, éclairé, flottant, buanderie, libre imm. 415$ / mois. Info : 450 531-4600

GRAND 3½ DE LUXE, semi-meublé, lav.-séch., poêle, frigo, A/C, aspirateur central, 525$/mois, libre 1er oct. Info : 450-378-2117

153 LOGIS À LOUER EN RÉGION

! 3½ À 480$ - 575$ 4½ À 540$
AU COEUR DU VILLAGE
À SUTTON
Spacieux, asp. central, s. de lav., conciergerie
☎ 450-538-5641

COWANSVILLE, grand 5½, remise ext., libre imm., 615$ par mois.
Info : 450 776-0031

154 LOGIS À LOUER À GRANBY

3½ SEMI-MEUBLÉ, ET 4½
Info: 450-775-5310.

4½, 1er BALCON, LIBRE, 1 MOIS GRATUIT
Conciergerie / Tranquille / Sécuritaire.
Références. 450 578-0963 **placemasse.ca**

4½ haut de triplex, coin St-Jacques,St-Urbain. Pour pers. tranquilles et responsables. Proprio sur place, pas de chien. 1er nov. 450-372-4450, 450-405-6334

91A OTTAWA : 4½, 2e étage d'un duplex , planchers bois franc, rangement s-sol, chauffage électrique (locataire), entretien gazon et déneigement stat. (proprio), grand balcon, libre imm., 646$/ms. ☎ 450 531-7008

★ AVEC ASCENSEUR, 3½, 4½ - 5½
Bien insonorisés, bien éclairés, comptoir-lunch, planchers flottants et céramique, remise intérieur, grand balcon. **Faut voir! 450-378-3193**

BEAUX GRANDS 4½, sect.parc Terry Fox. Très tranquille. À partir 650$, libres 1er juillet. FAUT VOIR! 450-360-4676.

Face au lac Boivin, 109 rue Drummond, grands 3½ et 4½ chauffés, eau chaude incluse, plancher bois franc, pour mai, juin et 1er juillet. Buanderie au sous-sol. Info : 450-777-9232.

GRAND 5½ au 2e étage
4½ au 1er et 2e étage
libre imm., semi-meublé ou non, câble fourni
Pas de chien. Références. 450-372-0557

PRÈS DES GALERIES, 3½, 2e ou 3e étage, 470$ et 590$. Autres grandeurs disponibles. Tous en avant. 450 522-9235

Près du Lac Boivin, 5½ au 2e étage, 650$;et Immeuble familial et paisible. Demi prix pour le 1er mois. Références demandées. Libre. 450-346-1895



154 LOGIS À LOUER À GRANBY

Rue Wellington, 4½, 575$, eau chaude incluse; Rue Desjardins, 3½ à 470$/mois.
450 776-0031

158 MAISONS À LOUER À GRANBY

MAISON 6½ au 481 Churchill avec garage double, références demandées, 800$/mois. Libre imm. 450-521-2082

160 CHAMBRES À LOUER

POUR CHAMBREUR de 50 ans et plus, profitez moitié du prix de votre chambre, cherche personne pouvant aider homme semi-autonome. 450-521-3908 Réal

204 OCCASIONS D'AFFAIRES

SOYEZ EN AFFAIRES MAINTENANT !

Contrat à attribuer pour de nouveaux franchisés en entretien ménager commercial.

JAN-PRO. Marque établie depuis 17 ans au Québec avec + de 300 franchisés. Nous fournissons : clientèle initiale garantie ou argent remis; formation initiale; gestion des comptes-clients; temps plein ou partiel; revenu entre 500 $ et 10 000 $ par mois; financement disponible; à partir de 4 000 $

Aussi disponible à Granby
jan-pro.ca • 1 855-780-0800

205 SERVICES FINANCIERS

NOYÉ PAR DES DETTES qui vous empêchent de dormir. Nous avons des solutions pour vous aider. La consultation est gratuite.
MNP syndic de faillites, **GRANBY**
450-361-2559
Siège social: Montréal

351 MESSAGES PERSONNELS

★ A1 ROMANCE ENR ★
Service d'accompagnement
Reçoit & se déplace. 7/7 -24/24.
450-405-4902

Bonjour Messieurs ! Je suis nouvelle dans la région, je m'appelle Caroline. Venez me découvrir. 450-577-2334

353 MESSAGES PERSONNELS

Massage et plus
Bienvenue aux 60 ans et +
Stéphanie, 450 204-3710

403 SERVICES OFFERTS

ECONO RÉNO - Tout pour vos travaux de rénovation, de la fondation au toit. Travail de qualité sans se ruiner. RBQ : 5636-8913. Serge au **450-521-1475**

JE FAIS ENTRETIEN MÉNAGER depuis 30 ans. J'aimerais compléter mes heures de travail à Granby, Bromont, Cowansville. 450-204-8094

409 SOINS THÉRAPEUTIQUES MASSOTHÉRAPIE

MASSAGE RELAXATION
(Forfait) 7 jours- Granby - 450-956-0725

MASSOTHÉRAPEUTE - EXPERTE SANTÉ
Massage suédois, alliage de détente et thérapeutique pour votre mieux-être.
Membre de F.Q.M. Nathalie 450-577-6035

301 DIVERS ARTICLES

STORE DECO MOBILE
Service à domicile
- Vente • Installation
- Réparation
- Estimation gratuite
- Prix compétitifs
- Stores de tout genre
- Toiles de tout genre
- Livraison incluse
- Service de décoration
- Service de confection



Stéphanie Décoratrice — Alain Conseiller
450 372-8499 VISA

★ FRUITS-LÉGUMES ★
TOMATES - PIMENTS
Spécial conserves
OIGNONS ESPAGNOLS
10 lb: 2$. Aussi disponible: 50 lb
Maïs sucré, concombres, courges, citrouilles
FRAISES D'AUTOMNE
3 paniers / 10$
POMMES
À cueillir et en kiosque
Melons, cerises de terre, poires, et +++
MARAÎCHER ANDRÉ CÔTÉ
2150 rang Papineau
St-Paul d'Abbotsford 450-379-5277
LES JARDINS ABBOTSFORD D.C.
2355 Principale Est, Rte 112,
St-Paul d'Abbotsford 450-379-9744
FRUITERIE RELAIS 68
St-Alphonse de Granby (sortie 68, Aut. 10).
Fruiterie Express-Boucherie F. Ménard

451 PERSONNEL DEMANDÉ

RECHERCHE PERSONNEL féminin pour garder une jeune ado handicapée, verbale et semi-autonome. Doit être patiente, stable et respectueuse. Sens de l'analyse, de l'humour ainsi que connaissance du T.E.D. sont des atouts. Sur appel, pour 1 à 2 journées/semaine pré-déterminées durant l'année scolaire. Salaire à discuter. Disponibilité maintenant à Roxton-Falls. Info: 450-548-2459.

Ange-Gardien. Employé(e)s recherché(e)s pour le tri de pomme de terre.
Info : 450 830-0708

451 PERSONNEL DEMANDÉ

Nous recherchons
Technicien/technicienne comptable

Principale fonction :
- Facturation
- Compte recevable et préparation des dépôts
- Service à la clientèle
- Conciliation bancaire

Exigences :
- Connaître les normes du travail et ceux de la CCQ
- Aisance à travailler avec le public
- En mesure de travailler en équipe et sous pression

Connaissances requise :
- Logiciel Avantage, suite office (Excel, Word)
- Bonne maîtrise d'internet

Salaire à discuter selon expérience
40 h par semaine, de jour

Faite parvenir votre curriculum vitae par courriel: katherineb122@outlook.com

AU GRAND BAZAR
La Source du sport

Vous êtes dynamique, souriant, passionné et vous aimez le sport?
Au Grand Bazar, la Source du Sport, leader en vente d'articles et de vêtements de sport, est à la recherche de :

CONSEILLER(ÈRE)
Département vêtements
Poste à temps plein

Veuillez apporter votre C.V. au 1141 Principale, Granby

COWANSVILLE mazda
GROUPE GUY ST-LOUIS

Nous sommes à la recherche de personne dynamique pour les postes suivant :

CONSEILLER(E) TECHNIQUE AVISEUR

Exigences :
Expérience, dynamisme et bilingue.
Disponible jour / soir.
Permis de conduire valide.

Avantages : Salaire avantageux et programme d'assurances collectives concurrentiels.
Programme de bonification.
Excellente environnement de travail

COMPAGNON C

Exigences :
Membre du Comité paritaire.
Posséder un permis de conduire valide.
Esprit d'équipe

Avantages : Poste à temps plein
Salaire avantageux.
Programme complet d'avantages sociaux.
Poste disponible immédiatement

Sébastien Paradis, directeur du service
sparadis@cowansvillemazda.com
Télécopieur : 450 263-9379

451 PERSONNEL DEMANDÉ



La Commission scolaire de Saint-Hyacinthe est présentement à la recherche de candidats légalement qualifiés pour :

SURVEILLANT-SAUVETEUR

École René-Saint-Pierre

Poste à ralentissement cyclique (25 heures/semaine)

Toute personne souhaitant offrir ses services doit compléter son dossier « candidature » sur le site Internet de la Commission scolaire à l'adresse suivante :

www.cssh.qc.ca sous la rubrique « Offres d'emploi ».

La Commission scolaire de Saint-Hyacinthe applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques et les autochtones à présenter leur candidature.

2255, avenue Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe | 450.773.8401 | **www.cssh.qc.ca**

---

mgbélectrique

PME spécialisée dans la réparation de transformateur de puissance.

Chargé de Projet

1 poste - temps plein
40 h/semaine

Exigences :

- 3 à 5 années d'expérience dans la gestion de projet
- Très bonne connaissance Excel, Word (suite Office)
- Connaissance du milieu des Transformateurs (un atout)
- Bilinguisme obligatoire
- Expérience dans le transport et logistique.
- Expérience aux achats

Envoyez votre c.v.
51, rue St-Pierre
St-Pie J0H 1W0
a/s : Sylvie Caron
Ressources humaines
Télécopieur : 450 772-6150
Téléphone : 450 772-5608 poste 234
Courriel : scaron@mgbelectrique.com

CRESSWELL

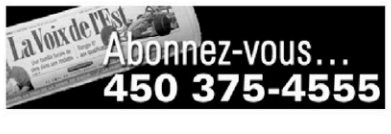
SOUDEURS

Salaire selon convention collective
Période indéterminée / soir
Horaire de travail : lundi au jeudi

- Posséder expérience soudure au MIG
- Secondaire V de préférence ou équivalent

Veuillez faire parvenir votre C.V. à:

INDUSTRIES CRESSWELL INC.
424, rue St-Vallier
Granby (Québec) J2G 7Y4
Téléc.: 450 378-2075
michel.roy@cresswell-inc.com



451 PERSONNEL DEMANDÉ

AU GRAND BAZAR La Source du sport

Au Grand Bazar, La Source du sport, leader dans les articles et vêtements promotionnels depuis plus de 20 ans, est présentement à la recherche d'un

COMMIS AU COMPTOIR

pour les associations sportives.

Caractéristiques du poste :
- Poste à temps plein
- Disponible la semaine et la fin de semaine

Sommaire du poste :
Recevoir les commandes journalières des clients et assurer un suivi efficace. Assurer la précision des commandes quant au prix, quantité, livraison, produits, etc. Développer sa connaissance des produits en consultant régulièrement la documentation mise à sa disposition.

Qualités / exigences requises :
- Bon entregent, aime le public
- Minutieux, attentionné
- Autonome, organisé
- Expérience en vente, service à la clientèle
- Habileté à travailler avec les systèmes informatiques
- Anglais fonctionnel
- Bonne connaissance du sport

Faites-nous parvenir votre candidature d'ici le 18 septembre par courriel à l'adresse suivante :

pub@grandbazar.ca

Tim Hortons

BROMONT
Postes à temps plein
de jour et de soir
Lundi au vendredi

ST-ALPHONSE-DE-GRANBY
Poste à temps plein de soir
Lundi au vendredi
Faites parvenir votre CV à :
acadot@videotron.ca

451 PERSONNEL DEMANDÉ

HYUNDAI COWANSVILLE

est à la recherche de

CONSEILLER(ÈRE) AUX VENTES

Avec expérience
Bilingue

MÉCANICIEN/HOMME DE SERVICE

Avec expérience

Contactez Pierre ou Chantale
450 266-3000

CHAUFFEUR DE CAMION CLASSE 1, semi-dompeur + 12 roues, avec expérience, travail 2 à 3 jours / semaine. Info : 450-776-0334

CLINIQUE DENTAIRE DEROUET CARDINAL
recherche
SECRÉTAIRE DENTAIRE
Poste permanent, début fin octobre.
Avec expérience et anglais parlé
Minimum 3 jours / semaine.
Salaire selon expérience
Faire parvenir CV par télécopieur:
450-539-4832

COMMIS pour dépanneur âgé de 25 ans ou +, jour, soir et fin de semaine (24 h / semaine). Apportez CV au : 789 St-Jacques, Granby.

Compagnie en pleine expansion recherche chauffeurs avec "pocket number". Taxi Van Granby, ☎ 450-531-3911

CUEUILLEURS DE POMMES demandés pour la saison
450-469-3296 après 18h

DÉPANNEUR CARREFOUR 74
2000, boul. Pierre-Laporte à Bromont
recherche
CAISSIER(E)
avec expérience de dépanneur
33 h par semaine
Mardi et mercredi : de 14h30 à 19 h
Jeudi au samedi : de 14 h à 22 h
Envoyez cv à: info@carrefour74.com
Réal ou Charles-Antoine, 450-534-1999

LA BELLE PROVINCE GRANBY
715 rue Principale.
Cuisinier(ère) pour déjeuner, dîner, souper et Caissier(ère) demandé(e)s
avec expérience. Temps plein.
Disponibles en tout temps. Apportez votre cv.

RESTAURANT DI CARLO
recherche **CUISINIER** avec expérience
À temps plein.
Se présenter avec CV et références
au 28 Dufferin à Granby

SUSHI SHOP GRANBY
recherche
EMPLOYÉ(E)S
à temps plein et à temps partiel
minimum 30 h semaine
Disponible jour, soir et fin de semaine
Se présenter avec CV au
740, rue Principale à Granby

454 CAMELOTS DEMANDÉS

CAMELOT ADULTE RECHERCHÉ

ADULTE AVEC VOITURE POUR LIVRAISON

LA VOIX DE L'EST ET LA PRESSE Secteur Shefford

Laissez vos coordonnées au 450-375-4555, boîte vocale 529

454 CAMELOTS DEMANDÉS

CAMELOTS DEMANDÉS
POUR DISTRIBUER
La Voix de l'Est et La Presse

À GRANBY

Parcours #16
Pour la rue Bourgeois et boul. Fortin.

Parcours #17
Pour les rues : De la Volière, Delorme, Lynda et le boul. Fortin.

LAISSEZ VOS COORDONNÉES
au 450-375-4555 BOÎTE VOCALE 527

501 AUTOMOBILES

AUTOS, CAMIONS, 4X4, financement maison
Aucun cas refusé, 2006 à 2014
FINANCEMENT BRISSON, 1-866-566-7081
www.financementbrisson.com

552 AVIS PUBLICS

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Avis est par les présentes donné que, à la suite du décès de René Constantin, en son vivant domicilié au 230, rue Gince, Granby, Québec J2J 2K8, survenu le vingt juin deux mille quinze (20 juin 2015), un inventaire des biens du défunt a été fait par la liquidatrice successorale Ginette Lévesque, le premier septembre deux mille quinze (1er septembre 2015), devant Me André Couture, notaire, 133, rue Robinson Sud, Granby, Québec J2G 7L5, conformément à la loi.
Cet inventaire peut être consulté par les intéressés, à l'étude de Me André Couture, notaire, sise au 133, rue Robinson Sud, Granby, Québec J2G 7L5.

Donné ce trois septembre deux mille quinze
(3 septembre 2015)
Ginette Lévesque, liquidatrice

Granby

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Aux personnes intéressées par le projet de règlement numéro PP23-2015, intitulé « Règlement modifiant le Règlement numéro 0134-2008 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) de façon à assujettir la propriété située au 1599, rue Principale ».

AVIS est donné :

1. Que le conseil municipal, lors de sa séance du 8 septembre 2015, a adopté le projet de règlement numéro PP23-2015, intitulé « Règlement modifiant le Règlement numéro 0134-2008 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) de façon à assujettir la propriété située au 1599, rue Principale ».

2. Qu'une assemblée publique de consultation sera tenue le **jeudi 17 septembre 2015, à compter de 18 h 30**, dans la salle des délibérations du conseil, située au 87, rue Principale, Granby, entrée par la rue Dufferin. Au cours de cette assemblée publique, le maire ou la personne qu'il désigne expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

3. Que l'objet du projet de règlement est d'assujettir à un projet particulier la propriété située au 1599, rue Principale afin de permettre les cours de moto.

4. Que ce projet ne contient pas une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

5. Que ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la greffière, aux heures ordinaires de bureau.

Donné à Granby, Québec, le 9 septembre 2015.
La greffière adjointe,
Me Julie Bertrand

552 AVIS PUBLICS

Granby

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Aux personnes intéressées par le premier projet de règlement numéro PP24-2015, intitulé « Règlement modifiant le Règlement numéro 0122-2008 de zonage afin d'agrandir la zone commerciale DL05C à même une partie de la zone résidentielle DK06R (secteur au sud du 9e Rang Ouest, à l'est de la rue Conrad, au nord de la rue Robichaud, de part et d'autre de la rue Dufferin, ainsi qu'au nord du boulevard David-Bouchard), d'autoriser les salles de réception dans la zone agricole LH01A (secteur situé au sud de la rue Denison Ouest et à l'ouest de la rue Martel) et d'agrandir la zone résidentielle DI02R à même une partie de la zone commerciale DI01C (secteur situé au sud du boulevard de la Mairie, au nord du boulevard David-Bouchard et à l'ouest de la rue Saint-Jude Nord) ».

AVIS est donné :

1. Que le conseil municipal, lors de sa séance du 8 septembre 2015, a adopté le premier projet de règlement numéro PP24-2015, intitulé « Règlement modifiant le Règlement numéro 0122-2008 de zonage afin d'agrandir la zone commerciale DL05C à même une partie de la zone résidentielle DK06R (secteur au sud du 9e Rang Ouest, à l'est de la rue Conrad, au nord de la rue Robichaud, de part et d'autre de la rue Dufferin, ainsi qu'au nord du boulevard David-Bouchard), d'autoriser les salles de réception dans la zone agricole LH01A (secteur situé au sud de la rue Denison Ouest et à l'ouest de la rue Martel) et d'agrandir la zone résidentielle DI02R à même une partie de la zone commerciale DI01C (secteur situé au sud du boulevard de la Mairie, au nord du boulevard David-Bouchard et à l'ouest de la rue Saint-Jude Nord) ».

2. Qu'une assemblée publique de consultation sera tenue le **jeudi 17 septembre 2015, à compter de 18 h 30**, pour l'ensemble des modifications ci-après énumérées, dans la salle des délibérations du conseil, située au 87, rue Principale, Granby, entrée par la rue Dufferin. Au cours de cette assemblée publique, le maire ou un membre du conseil désigné par lui, expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

3. Que l'objet du projet de règlement est d'adopter certaines modifications au règlement numéro 0122-2008 de zonage afin de modifier les normes d'implantation, d'architecture et usages, lesquelles modifications sont énumérées ci-après :

a) Modifier le règlement numéro 0122-2008 de zonage et l'annexe I intitulée « Plan de zonage » de façon à agrandir la zone commerciale DL05C à même une partie de la zone résidentielle DK06R (secteur situé au sud du 9e Rang Ouest, à l'est de la rue Conrad, au nord de la rue Robichaud, de part et d'autre de la rue Dufferin, ainsi qu'au nord du boulevard David-Bouchard);

b) Modifier le règlement numéro 0122-2008 de zonage et l'annexe VII intitulée « Grilles des usages et des normes d'implantation par zone » de façon à autoriser les salles de réception faisant partie de la classe d'usages « Cbar » dans la zone agricole LH01A (secteur situé au sud de la rue Denison Ouest et à l'ouest de la rue Martel) et à y ajouter la nouvelle note 84 suivante : « Salle de réception en lien avec une érablière seulement »;

c) Modifier le règlement numéro 0122-2008 de zonage et l'annexe I intitulée « Plan de zonage » de façon à agrandir la zone résidentielle DI02R à même une partie de la zone commerciale DI01C (secteur situé au sud du boulevard de la Mairie, au nord du boulevard David-Bouchard et à l'ouest de la rue Saint-Jude Nord).

4. Que ce projet de règlement contient des dispositions, différents usages et la modification des limites de zones, lesquels sont susceptibles d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter.

5. Que ce projet de règlement ainsi que le plan des zones concernées sont disponibles pour consultation au bureau de la municipalité, au 87, rue Principale, à Granby, aux heures ordinaires de bureau.

Donné à Granby, Québec, le 9 septembre 2015.

La greffière adjointe,
Me Julie Bertrand

D'autres annonces de la rubrique 7552 à la page suivante.

Commission scolaire du Val-des-Cerfs
conjuguer nos forces!

AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT RELATIF À LA DÉLÉGATION DE FONCTIONS ET POUVOIRS AU COMITÉ EXÉCUTIF ET AUTRES

Avis est par la présente donné que le Conseil des commissaires de la *Commission scolaire du Val-des-Cerfs* a adopté, lors de la séance ordinaire du 25 août 2015, le règlement suivant :

Règlement 4 – Délégation de fonctions et pouvoirs au Comité exécutif et autres (RE-SG-01-15)

Ce règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Donné à Granby, ce 1er septembre 2015.
Paule-Andrée Bouvier
Directrice du service du Secrétariat général et des archives

NÉCROLOGIE

Granby

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Aux personnes intéressées par le projet de règlement numéro PP25-2015, intitulé « Règlement modifiant le Règlement numéro 0131-2008 de construction afin de modifier les normes relatives aux services de garde en garderie ».

AVIS est donné :

1. Que le conseil municipal, lors de sa séance du 8 septembre 2015, a adopté le projet de règlement numéro PP25-2015, intitulé « Règlement modifiant le Règlement numéro 0131-2008 de construction afin de modifier les normes relatives aux services de garde en garderie ».

2. Qu'une assemblée publique de consultation sera tenue le **jeudi 17 septembre 2015, à compter de 18 h 30**, pour l'ensemble des modifications ci-après énumérées, dans la salle des délibérations du conseil, située au 87, rue Principale, Granby, entrée par la rue Dufferin. Au cours de cette assemblée publique, le maire ou un membre du conseil désigné par lui, expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

3. Que l'objet du projet de règlement est de modifier le règlement numéro 0131-2008 de construction afin de modifier les normes relatives aux services de garde en garderie, lesquelles se définissent ainsi :

« L'aménagement d'un service de garde en garderie, à l'exception du service de garde en milieu familial, doit respecter les normes suivantes :

1° L'établissement d'un service de garde en garderie n'est permis qu'au sous-sol, au premier étage ou au second étage d'un bâtiment, et ses locaux ne peuvent servir exclusivement qu'à des fins de garderie;

2° Un établissement de service de garde en garderie ne peut être aménagé dans un sous-sol que dans la mesure où au moins la moitié de la hauteur du sous-sol soit au-dessus du niveau moyen du sol. »

4. Que ce projet de règlement vise l'ensemble du territoire de la Ville de Granby.

5. Que ce projet ne contient pas de dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

6. Que ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la municipalité, au 87, rue Principale, à Granby, aux heures régulières de bureau.

Donné à Granby, Québec, le 9 septembre 2015.
La greffière adjointe,
Me Julie Bertrand

5e anniversaire du décès de
M. Gilles Goudreau
survenu le 9 septembre 2010



«Les êtres aimés qui sont disparus ne sont plus là où ils étaient, mais ils sont toujours et partout là où nous sommes et cela s'appelle le Souvenir».

Martin et Sylvie



Fondation québécoise du cancer
Du soutien au quotidien

Don in memoriam
En souvenir d'un être cher

1 877 336-4443
www.fqc.qc.ca
1831220

BOUCHARD ROY
Mme Georgette

AVIS DE DÉCÈS



À sa résidence de St-Jean-sur-Richelieu est décédée Mme Georgette Bouchard (Roy) le 6 juillet 2015, veuve de feu George Roy de Farnham, fille de feu Adélard Bouchard et d'Ursule Forget, soeur de feu Henri, Henriette, Roger, Armand, Reina et Claire.

Son service sera célébré le 12 septembre à 14 h 30 en l'Église St-André de Sutton.

Des dons pour la recherche sur les maladies du coeur et du cancer seraient appréciés.

BURELLE GALIPEAU
Mme Yvette - *1926-2015*

AVIS DE DÉCÈS



Le 29 août 2015 est décédée Madame Yvette Galipeau (née Burelle), épouse bien-aimée de feu Gilles Galipeau.
Elle laisse dans le deuil ses enfants : Roch (Monique Lussier), Johanne, Denis et Benoit (feu Murielle Théroux, Christine Hill), son neveu Mario Burelle, ses petits-enfants Taiyo Greenaway-Galipeau (Kyla), Marianne Galipeau-Théroux (Antoine) et Laurent Galipeau-Théroux (Maëlle) et ses petits-enfants par alliance, Florence et Victor-Loïc Gamache. Elle était la soeur de feu Guy (feu Yvette Penelle), feu Jean-Luc, feu François, feu Jacques (Jeanne Dion), Martin (feu Jeannine Perreault), feu Justine, Lise, René «Bill», Nicole (Marcel Bellefleur) et feu Gaétane. Elle laisse aussi dans le deuil un beau-frère, Gratien St-Amand, des cousins, cousines, neveux, nièces et ami(e)s.
La crémation a eu lieu au crématorium Girardot & Ménard. La famille recevra les sympathies le samedi 12 septembre 2015 à compter de 13 heures jusqu'à 14h45 au salon du COMPLEXE FUNÉRAIRE GIRARDOT & MÉNARD, suivra une liturgie à compter de 15 heures à la chapelle du Complexe funéraire.
La famille désire remercier le personnel du CLSC de la Haute-Yamaska pour l'excellence des services rendus qui ont permis à madame Galipeau de demeurer jusqu'à tout récemment dans son logement qu'elle affectionnait et plus particulièrement Docteure Caroline Loignon et Madame Lyne Fortin (T.S.).
En guise de sympathie, un don à la Fondation Au Diapason serait apprécié.
Des formulaires sont disponibles à la réception du complexe.

Girardot & Ménard
470 Dufferin, Granby, QC - J2G 9G2
Tél.: 450-372-4498 - Téléc.: 450-372-2738
complexe@girardot-menard.com

FERLAND JUTRAS
Mme Johanne - *1950-2015*

AVIS DE DÉCÈS



Au CIUSSS de l'Estrie – Site Hôpital de Granby, le 4 septembre 2015, à l'âge de 64 ans, est décédée madame Johanne Ferland, épouse de monsieur Roch Jutras, demeurant à Granby.
Outre son époux Roch, elle laisse dans le deuil ses enfants : Mélanie (Stéphane Bonneau), Martine (David Leclerc); ses 4 petits-enfants : Eloïc, Kelly-Ann, Malik et Maélie. Elle était également la soeur de feu Yvon (Céline Tourigny), Alain (Diane Beauchemin), Ginette (Bernard Mantha), Daniel (Agathe Senneville), Lucie (Luc Richard), Mance (André Beaudry), Claude. Elle laisse aussi ses beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, autres parents et amis.
La famille désire remercier le Dr. Roy et le personnel du 4e étage de l'Hôpital de Granby pour leur dévouement et les bons soins prodigués.
Madame Ferland repose au salon LES JARDINS FUNÉRAIRES BESSETTE DE GRANBY.
La famille accueillera parents et amis le mercredi, 9 septembre 2015 à compter de 9 h jusqu'au départ du salon vers 10 h 45 pour se rendre à l'Église Immaculée-Conception où le service sera célébré à 11 h. La crémation suivra au crématorium Les Jardins Funéraires Bessette. La mise en place aura lieu au columbarium Les Jardins Funéraires Bessette à une date ultérieure.

Bessette
RÉSIDENCES ET JARDINS FUNÉRAIRES
997, rue des Colombes, Granby, J2J 2R2 - Tél.: 450 777-1171 - 1 888 730-6666
Téléc.: 450 777-4393 - www.famillebessette.com - Membre de la C.T.Q.

Pour que sa mémoire demeure vivante à jamais...

Soulignez cet événement en publiant un anniversaire de décès avec une photo de l'être cher.
Voilà une belle façon de préserver son souvenir et de rendre hommage à la vie qu'il a vécue.

Communiquez avec le 450 375-4555, poste 205
(3 jours avant la date de parution)
La Voix de l'Est
1831295

DÉSORMEAUX
M. Roch - *1935-2015*

AVIS DE DÉCÈS



Au centre d'hébergement Villa Bonheur, le 6 septembre 2015, à l'âge de 80 ans, est décédé monsieur Roch Désormeaux, conjoint de feu Paula Beauregard et conjoint de Rita David, demeurant à Granby.
Outre sa conjointe Rita, il laisse dans le deuil ses enfants : Mario, Sylvain et Chantal; et ses petits-enfants. Il était le frère de Normand (Yvonne), feu Jean-Paul (Carmel), feu Gérald (Jeanette), Huguette (feu Raymond), feu Gislaine (Ronald), Jeannine, André (Monique), Lisette (Marcel). Il laisse aussi ses beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, autres parents et amis.
La famille désire remercier le personnel du centre d'hébergement Villa Bonheur pour les bons soins prodigués à monsieur Désormeaux.
La célébration de la Parole aura lieu directement en la chapelle de Les Jardins Funéraires Bessette de Granby, le samedi 12 septembre 2015 à 12 h 30, suivie de la mise en place au columbarium des Jardins Funéraires Bessette de Granby.

Bessette RÉSIDENCES ET JARDINS FUNÉRAIRES
997, rue des Colombes, Granby, J2J 2R2 - Tél.: 450 777-1171 - 1 888 730-6666
Téléc.: 450 777-4393 - www.famillebessette.com - Membre de la C.T.Q.

PROULX
Mme Lyne - *1960-2015*

AVIS DE DÉCÈS

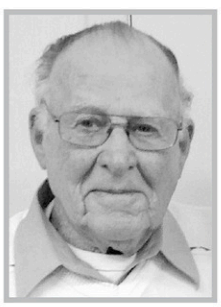


À la Maison des soins palliatifs de Laval, le 3 septembre 2015 à l'âge de 55 ans est décédée Mme Lyne Proulx, demeurant à Laval et autrefois de Granby, fille de Lise Laliberté et de feu Gilles Proulx.
Elle laisse dans le deuil son conjoint Daniel St-Martin. Ses fils : Jonathan Bécotte (Christopher) et Maxime Bécotte. Sa mère Lise, son frère Claude (Guylaine Borduas), sa filleule Marilyn Proulx (Éric St-Martin) et la fille de Marilyn, Laurie. Elle laisse aussi son neveu Alexandre (Natasha) et le père de ses enfants Alain Bécotte.
La famille accueillera parents et amis au complexe funéraire ALFRED DALLAIRE MÉMORIA au 2159 St-Martin Est, Laval, le samedi 12 septembre de 15 h à 16 h, suivi d'une cérémonie commémorative à 16 heures. L'inhumation aura lieu le samedi 3 octobre à 11 h 30, au cimetière Mgr Pelletier rue Dufferin. La famille recevra par la suite les témoignages de sympathie de MIDI à 13 h au Lounge du COMPLEXE FUNÉRAIRE GIRARDOT & MÉNARD. En guise de sympathie, des dons à la fondation de la Maison des soins palliatifs de Laval seraient appréciés. Formulaires disponibles à la réception du complexe.

Girardot & Ménard
470 Dufferin, Granby, QC - J2G 9G2
Tél.: 450-372-4498 - Téléc.: 450-372-2738
complexe@girardot-menard.com

LAFOND
M. Mathias - *1925-2015*

AVIS DE DÉCÈS



À l'Hôpital B.M.P. de Cowansville, le 5 septembre 2015 à l'âge de 90 ans est décédé M. Mathias Lafond époux de Mme Yolande Martel, demeurant à Farnham.
Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses fils, Mario (Micheline Roberge), Alain (Lise Barbier), Robert (Francine Blais) et Jean-Guy (Danielle Dubreuil). Il laisse également ses 10 petits-enfants, ses 11 arrière-petits-enfants, son frère, Pierre (Colette), ses soeurs, Rollande, Jacqueline et Marie-Claire ainsi que ses beaux-frères et belles-soeurs, ses neveux et nièces et autres parents et amis.
M. Lafond sera exposé le vendredi 11 septembre de 14h à 17h et de 19 h à 22 h, le samedi 12 septembre à compter de 9 h au salon funéraire Désourdy inc., 1500, rue St-Paul nord Farnham. Les funérailles auront lieu le samedi 12 septembre à 11h en l'Église St-Romuald suivies de l'inhumation au cimetière de Farnham.

Désourdy salons funéraires crématorium
1500, rue St-Paul Nord, Farnham, J2N 2W8 - Tél.: 450-293-4474
1 877 293-4474 - Téléc.: 450-293-8525 - farnham@desourdy.ca

ROBERT NÉE VADNAIS
Mme Flore - *1919-2015*

AVIS DE DÉCÈS



De St-Césaire, le 5 septembre 2015, à l'âge de 95 ans est décédée Mme Flore Vadnais épouse de M Laurent Robert.
Outre son époux, elle laisse dans le deuil son fils Normand (Christine Hains), ses petits-enfants Mélissa (Kevin Sirois Desjardins) et Patrick, ses arrière-petits-enfants Anthony et Jérémy, ses neveux et nièces ainsi que plusieurs autres parents et amis.

Elle sera exposée le vendredi 11 septembre de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, le samedi 12 septembre de 9 h à 10 h 30 suivie des funérailles à 11h en l'église de St-Césaire.

DESNOYERS Complexe Funéraire
1521, rue Saint-Paul, Saint-Césaire, J0L 1T0
Tél.: 450 469-3106 - Téléc.: 450 658-1397
sympathie@maison-desnoyers.com - www.maison-desnoyers.com

LAMBERT
Mme Monique - *1938-2015*

AVIS DE DÉCÈS

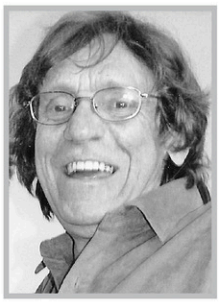


Au C.H.U.S. de Fleurimont, le 4 septembre 2015, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme Monique Lambert, demeurant à Granby.
Elle laisse dans le deuil ses enfants : Yves Charland (Johanne Labonté), Josée Charland (Michael Saunders), Annie Charland (François Lemay), ses petits-enfants: Steven, Sandra, Christopher, Kevin et Aryanne, ses frères et soeurs: Thérèse (Yvon), Clément (Colette), Marie (feu Eloi), Aline (Roch), Françoise, André (Nicole), Raymond (Jeannine) ainsi que plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis.
L'aquamation a eu lieu au Bio-Crématorium Le Sieur de Granby. La famille vous accueillera le samedi 12 septembre 2015 à compter de 9 heures au COMPLEXE FUNÉRAIRE LESIEUR. Une liturgie de la Parole sera célébrée ce même samedi à 11 heures en la Chapelle Le Sieur. Des dons à la Fondation du C.H.G. seraient appréciés. Formulaires disponibles au bureau du Complexe Le Sieur. La famille désire remercier le personnel du 6e et 9e étage du C.H.U.S et plus particulièrement son infirmière Hélène.

Le Sieur COMPLEXE FUNÉRAIRE Respect, Dignité et Économie
60, boul. Pie IX, Granby - Tél.: 450 777-1414
Téléc.: 450 777-0999 • www.lesieur.ca - info@lesieur.ca • Membre de la C.T.Q.

ROBILLARD
M. Paul - *1950-2015*

AVIS DE DÉCÈS



Au Pavillon Rosemont de Montréal, le 3 septembre 2015 à l'âge de 65 ans est décédé M. Paul Robillard conjoint de Mme Johanne Bond, demeurant à Montréal et autrefois de Farnham.
Outre sa conjointe, il laisse dans le deuil ses enfants, Nadine (Marc Lauzière), Yanick et Éric (Chantal Laliberté). Il laisse également ses petites-filles, Chloé et Laurie, ses soeurs, Odette et Danielle (André Laguë), ainsi que ses beaux-frères et belles-soeurs, ses neveux et nièces et autres parents et amis.
La famille vous accueillera le samedi 12 septembre à 13h au salon funéraire Désourdy Inc., 1500, rue St-Paul nord, Farnham. Un moment de recueillement aura lieu ce même samedi 12 septembre à 16h au salon funéraire suivi de l'inhumation au cimetière de Farnham.

Désourdy salons funéraires crématorium
1500, rue St-Paul Nord, Farnham, J2N 2W8 - Tél.: 450-293-4474
1 877 293-4474 - Téléc.: 450-293-8525 - farnham@desourdy.ca



PRIÈRE À LA VIERGE MARIE

Dites 9 fois «Je vous salue Marie» par jour durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9e jour. Vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai. M.G.



PRIÈRE À LA VIERGE MARIE

Dites 9 fois «Je vous salue Marie» par jour durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9e jour. Vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai. J.P.D.

VIENS ST-ONGE
Mme Denise - *1939-2015*

AVIS DE DÉCÈS



À la Maison Au Diapason de Bromont, le 7 septembre 2015, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme Denise Viens, épouse de feu Jean St-Onge, demeurant à Ste-Cécile de Milton.
Elle laisse dans le deuil ses enfants : François (Monique Proulx), Jeannine (Jean-Claude Chagnon), Yvan (Louise Leduc), ses petits-enfants : Julie (Jean-François), Sonia (Patrick), Jean-François (Trycia), Mélanie (Alexandre), Michael, Martine, ses arrière-petits-enfants: Kaël, Laurellya, Emmie, sa soeur Lucille ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, autres parents et amis.
La famille recevra les témoignages de sympathie à compter de midi, le samedi 12 septembre, journée de la cérémonie au COMPLEXE FUNÉRAIRE LESIEUR. Les funérailles auront lieu ce même samedi à 14 heures, en l'église St-Luc, suivies de la mise en place au Columbarium Le Sieur.
La famille désire remercier le personnel de la Maison Au Diapason pour les bons soins prodigués à Mme Viens. Des dons à la Fondation Au Diapason seraient appréciés Formulaires disponibles au bureau du Complexe Le Sieur.

Le Sieur COMPLEXE FUNÉRAIRE Respect, Dignité et Économie
60, boul. Pie IX, Granby - Tél.: 450 777-1414
Téléc.: 450 777-0999 • www.lesieur.ca - info@lesieur.ca • Membre de la C.T.Q.

BASEBALL MAJEUR

LIGUE NATIONALE

SECTION EST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
New York	76	61	,555	—	—	5-5	G-1	45-24	31-37
Washington	71	66	,518	5	8½	7-3	P-1	41-27	30-39
Miami	57	81	,413	19½	23	6-4	P-1	32-38	25-43
Atlanta	55	84	,396	22	25½	1-9	P-1	33-32	22-52
Philadelphie	54	85	,388	23	26½	3-7	G-1	31-36	23-49

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
St. Louis	87	50	,635	—	—	5-5	P-2	49-23	38-27
Pittsburgh	81	55	,596	5½	—	4-6	P-1	46-21	35-34
Chicago	79	57	,581	7½	—	6-4	G-4	43-28	36-29
Milwaukee	61	76	,445	26	18½	8-2	G-1	33-39	28-37
Cincinnati	57	79	,419	29½	22	5-5	G-2	31-37	26-42

SECTION OUEST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Los Angeles	79	58	,577	—	—	8-2	G-4	47-21	32-37
San Fran.	71	67	,514	8½	9	2-8	P-1	38-27	33-40
Arizona	66	72	,478	13½	14	3-7	G-1	32-35	34-37
San Diego	65	73	,471	14½	15	3-7	P-4	33-36	32-37
Colorado	57	80	,416	22	22½	6-4	G-1	31-40	26-40

Lundi 7 septembre
N.Y. Mets 8 Washington 5
Milwaukee 9 Miami 1
Pittsburgh 1 Cincinnati 3
Chi. Cubs 9 St. Louis 0
San Francisco 1 Arizona 6
Colorado 6 San Diego 4
Atlanta 7 Philadelphie 2
Mardi 8 septembre
N.Y. Mets à Washington, 19h05.
Atlanta 0 Philadelphie 5
Milwaukee à Miami, 19h10.
Pittsburgh à Cincinnati, 19h10.
Chi. Cubs à St. Louis, 20h15.
San Francisco en Arizona, 21h40.
Colorado à San Diego, 22h10.
Mercredi 9 septembre
Chi. Cubs à St. Louis, 13h45.
N.Y. Mets à Washington, 19h05.
Atlanta à Philadelphie, 19h05.
Milwaukee à Miami, 19h10.
Pittsburgh à Cincinnati, 19h10.
Colorado à San Diego, 21h10.
San Francisco en Arizona, 21h40.
Jeudi 10 septembre
Colorado à San Diego, 15h40.
Chi. Cubs à Philadelphie, 19h05.
Milwaukee à Pittsburgh, 19h05.
St. Louis à Cincinnati, 19h10.
N.Y. Mets à Atlanta, 19h10.

LIGUE AMÉRICAINE

SECTION EST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Toronto	78	59	,569	—	—	7-3	P-1	47-25	31-34
New York	77	59	,566	½	—	8-2	G-2	40-27	37-32
Tampa Bay	67	70	,489	11	5½	4-6	P-2	32-33	35-37
Baltimore	65	72	,474	13	7½	2-8	P-3	40-28	25-44
Boston	65	72	,474	13	7½	7-3	G-4	38-34	27-38

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Kansas City	82	55	,599	—	—	4-6	P-4	47-26	35-29
Minnesota	71	66	,518	11	1½	6-4	G-1	42-26	29-40
Cleveland	67	69	,493	14½	5	7-3	G-2	29-34	38-35
Chicago	65	71	,478	16½	7	5-5	P-1	33-33	32-38
Detroit	63	74	,460	19	9½	3-7	G-1	32-37	31-37

SECTION OUEST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Houston	75	63	,543	—	—	4-6	P-1	48-24	27-39
Texas	72	64	,529	2	—	7-3	G-1	32-32	40-32
Los Angeles	69	68	,504	5½	3½	4-6	P-1	41-29	28-39
Seattle	66	72	,478	9	7	7-3	P-1	29-37	37-35
Oakland	59	79	,428	16	14	4-6	G-1	32-41	27-38

Lundi 7 septembre
Baltimore 6 N.Y. Yankees 8
Tampa Bay 4 Detroit 5
Toronto 4 Boston 11
Cleveland 3 Chi. White Sox 2
Houston 9 Oakland 10
Texas 3 Seattle 0
Minnesota 6 Kansas City 2
Interligue
L.A. Dodgers 7 L.A. Angels 5
Mardi 8 septembre
Baltimore à N.Y. Yankees, 19h05.
Tampa Bay à Detroit, 19h08.
Toronto à Boston, 19h10.
Cleveland à Chi. White Sox, 20h10.
Minnesota à Kansas City, 20h10.
Houston à Oakland, 22h05.
Texas à Seattle, 22h10.
Interligue
L.A. Dodgers à L.A. Angels, 22h05.
Mercredi 9 septembre
Baltimore à N.Y. Yankees, 19h05.
Tampa Bay à Detroit, 19h08.
Toronto à Boston, 19h10.
Cleveland à Chi. White Sox, 20h10.
Minnesota à Kansas City, 20h10.
Houston à Oakland, 22h05.
Texas à Seattle, 22h10.
Interligue
L.A. Dodgers à L.A. Angels, 22h05.
Jeudi 10 septembre
Texas à Seattle, 15h40.
Toronto à N.Y. Yankees, 19h05.
Detroit à Cleveland, 19h10.

LIGUE NATIONALE

NOTE: matchs d'hier en soirée non compris.

	Mj	Ab	P	Cs	Moy.
Harper Wash.	130	445	101	148	,333
Gordon Mia.	121	521	70	172	,330
Posey S.F.	129	479	66	158	,330
Goldschmidt Ari.	135	489	85	156	,319
Escobar Wash.	120	464	65	148	,319
LeMahieu Col.	131	490	76	156	,318
Pollock Ari.	133	518	94	164	,317
Votto Cin.	134	467	85	148	,317
Peralta Ari.	129	403	52	124	,308
Duffy S.F.	125	473	62	143	,302

Points produits — Arenado, Col., 106; Goldschmidt, Ari., 97; Kemp, S.D., 91; McCutchen, Pit., 88; Bryant, Cubs, 86; Gonzalez, Col., 86; Rizzo, Cubs, 86; Harper, Wash., 83; Posey, S.F., 82; Gonzalez, L.A.D., 82.
Circuits — Arenado, Col., 36; Gonzalez, Col., 36; Harper, Wash., 34; Frazier, Cin., 30; Rizzo, Cubs, 29; Goldschmidt, Ari., 27; Stanton, Mia., 27; Votto, Cin., 27; Gonzalez, L.A.D., 26; Braun, Mil., 25.
Victoires — Arrieta, Cubs, 18; Bumgarner, S.F., 17; Greinke, L.A.D., 16; Cole, Pit., 16; Wacha, St. Louis, 15; Martinez, St. Louis, 13; Colon, Ny Mets, 13; De La Rosa, Ari., 12; Zimmermann, Wash., 12; Harvey, Ny Mets, 12.
Retraits au bâton — Kershaw, L.A.D., 251; Scherzer, Wash., 225; Bumgarner, S.F., 203; Arrieta, Cubs, 197; Shields, S.D., 188; Ross, S.D., 179; Liriano, Pit., 178; deGrom, Ny Mets, 175; Cole, Pit., 175; Greinke, L.A.D., 174.
Victoires protégées — Melancon, Pit., 43; Rosenthal, St. Louis, 42; Familia, Ny Mets, 37; Kimbrel, S.D., 36; Rodriguez, Mil., 34; Casilla, S.F., 32; Jansen, L.A.D., 30; Storen, Wash., 29.

LIGUE AMÉRICAINE

NOTE: matchs d'hier en soirée non compris.

	Mj	Ab	P	Cs	Moy.
Cabrera Det.	99	363	57	127	,350
Brantley Cle.	122	475	62	152	,320
Bogaerts Bos.	131	515	63	164	,318
Altuve Hou.	129	535	68	167	,312
Cain K.C.	120	471	88	147	,312
Fielder Tex	131	509	62	158	,310
Cruz Sea	131	509	77	158	,310
Hosmer K.C.	133	503	83	156	,310
Kipnis Cle.	119	477	77	148	,310
Kinsler Det.	134	539	85	165	,306

Points produits — Donaldson, Tor., 115; Davis, Bal., 101; Morales, K.C., 100; Bautista, Tor., 96; Encarnacion, Tor., 93; Martinez, Det., 89; Ortiz, Bos., 87; McCann, N.Y.Y., 86; Abreu, W. Sox, 83.
Circuits — Davis, Bal., 40; Cruz, Sea, 39; Donaldson, Tor., 37; Pujols, L.A.A., 35; Martinez, Det., 35; Trout, L.A.A., 34; Bautista, Tor., 33; Ortiz, Bos., 31; Teixeira, N.Y.Y., 31
Victoires — Keuchel, Hou., 17; Hernandez, Sea, 16; McHugh, Hou., 15; Price, Tor., 14; Eovaldi, N.Y.Y., 14; Lewis, Tex, 14; Buehrle, Tor., 14; Richards, L.A.A., 13; Hutchison, Tor., 13.
Retraits au bâton — Sale, W. Sox, 247; Archer, T.B., 228; Kluber, Cle., 219; Price, Tor., 196; Keuchel, Hou., 185; Hamels, Tex, 178; Salazar, Cle., 173; Carrasco, Cle., 173; Hernandez, Sea, 167.
Victoires protégées — Boxberger, T.B., 34; Perkins, Minn., 32; Miller, N.Y.Y., 32; Street, L.A.A., 32; Tolleson, Tex, 30; Britton, Bal., 30; Robertson, W. Sox, 29; Holland, K.C., 29; Allen, Cle., 29.

BASEBALL

CAN-AM

SÉRIES ÉLIMINATOIRES

DEMI-FINALES (TROIS DE CINQ)
Mercredi 9 septembre
Québec à New Jersey, 19h.
Rockland à Trois-Rivières, 19h.
Jeudi 10 septembre
Québec à New Jersey, 19h.
Rockland à Trois-Rivières, 19h.
Vendredi 11 septembre
New Jersey à Québec, 19h.
Trois-Rivières à Rockland, 19h.
Samedi 12 septembre
x-New Jersey à Québec, 19h.
x-Trois-Rivières à Rockland, 19h.
Dimanche 13 septembre
x-New Jersey à Québec, 19h.
x-Trois-Rivières à Rockland, 19h.

MENEURS - CAN-AM

NOTE: matchs non compris.

	Mj	Ab	P	Cs	Moy.
Gurriel, Qc	69	270	43	101	.374
McDonald, Roc	97	383	84	129	.337
Maloney, Roc	97	365	91	123	.337
Cardullo, Roc	93	359	76	119	.331
Castro, NJ	91	345	68	111	.322
Matsuzawa, SI	16	59	5	19	.322
Arrojo, Roc	94	337	79	106	.315
Lopez, Trv	85	325	47	102	.314
Takada, SI	15	42	6	13	.310
Threlkeld, NJ	95	352	62	108	.307

Points produits — Nidiffer, Roc, 93; Maloney, Roc, 83; Cardullo, Roc, 75; Kirby-Jones, NJ, 70; Castro, NJ, 68; Sams, Qc, 65; Threlkeld, NJ, 64; Brown, Trv, 64; Mateo, Trv, 64; McDonald, Roc, 60.
Circuits — Nidiffer, Roc, 22; Kirby-Jones, NJ, 19; Sams, Qc, 16; Maloney, Roc, 14; Castro, NJ, 13; Threlkeld, NJ, 13; Brown, Trv, 12; Law, Roc, 10; Bryant, Sus, 10; Cardullo, Roc, 9.
Victoires — Werner, Ott, 12; Bollinger, Trv, 11; Salazar, Roc, 11; Gelinas, Qc, 10; Font, Ott, 10; Walter, NJ, 10; Jensen, Roc, 8; Gouin, Roc, 8; McDonald, Qc, 8; Harrold, Roc, 8.
Retraits au bâton — Walter, NJ, 127; Perez, NJ, 109; Bollinger, Trv, 108; Walczak, Sus, 108; Ernst, NJ, 100; Rusch, Trv, 100; Salazar, Roc, 100; Hardy, Qc, 93; Gelinas, Qc, 88; Werner, Ott, 86.
Victoires protégées — DeRatt, Ott, 24; Hooker, Qc, 24; Nelo, NJ, 21; Testa, Sus, 18; Sanz, Roc, 18; Downing, Trv, 10; Valiquette, Trv, 5;

LBJEQ

SÉRIES ÉLIMINATOIRES

DEMI-FINALES (QUATRE DE SEPT)
Mardi 8 septembre
Saguenay 1 Trois-Rivières 3
(Saguenay mène la série 1-0)
Mercredi 9 septembre
Trois-Rivières à Saguenay, 19h30.
Charlesbourg à Québec, 19h30.
Jeudi 10 septembre
Québec à Charlesbourg, 19h30.
Vendredi 11 septembre
Saguenay à Trois-Rivières, 19h30.

LBMQ

SÉRIES ÉLIMINATOIRES

DEMI-FINALES (QUATRE DE SEPT)
Dimanche 6 septembre
St-Jérôme 10 Victoriaville 7
(St-Jérôme mène la série 1-0)
Thetford Mines 15 Ste-Thérèse 11
(Thetford Mines mène la série 1-0)
Lundi 7 septembre
Ste-Thérèse à Thetford Mines, 20h
Victoriaville à St-Jérôme, 20h.
Mercredi 9 septembre
St-Jérôme à Victoriaville, 20h30.
Thetford Mines à Ste-Thérèse, 20h30.
Jeudi 10 septembre
SteThérèse à Thetford Mines, 20h30.

LBJMQ

SÉRIES ÉLIMINATOIRES

DEMI-FINALES (TROIS DE CINQ)
Mardi 8 septembre
Québec en Mauricie, 20h.
Jeudi 10 septembre
Mauricie à Québec, 20h.
Samedi 12 septembre
Drummondville en Beauce, 19h.

LBJAAQ

SÉRIES ÉLIMINATOIRES

QUARTS DE FINALE (TROIS DE CINQ)
Mardi 8 septembre
Lac St-Louis à Repentigny, 20h.
Montréal à St-Constant, 20h.
Granby à St-Eustache, 20h.
Ste-Thérèse à Laval, 20h.
Mercredi 9 septembre
St-Eustache à Granby, 20h.
Lac St-Louis à Repentigny, 20h.
Jeudi 10 septembre
Repentigny à Lac St-Louis, 19h30.
St-Constant à Montréal, 20h.
Laval à Ste-Thérèse, 20h.

HOCKEY

LHJMQ

DÉBUT DU CALENDRIER RÉGULIER
Jeudi 10 septembre
Shawinigan à Rimouski, 19h30
Vendredi 11 septembre
Cap-Breton à A.-Bathurst, 18h.
Halifax à Charlottetown, 18h.
B.-Boisbriand à Gatineau, 19h.
Rouyn-Noranda à Sherbrooke, 19h.
Val-d'Or à Victoriaville, 19h.
Baie-Comeau à Drummondville, 19h30.

MIDGET AAA

SECTION LA COOP

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-François	2	1	1	0	0	11	11	2
C. N.-Dame	2	0	1	0	1	6	8	1
Jonquière	2	0	2	0	0	5	9	0
Lévis	2	0	2	0	0	7	12	0
T.-Rivières	2	0	2	0	0	3	8	0

SECTION REEBOK

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Magog	2	2	0	0	0	10	2	4
C.C.-LeMoy.	2	2	0	0	0	10	3	4
C.A.-Gir.	2	2	0	0	0	11	6	4
Lac-St-Louis	2	2	0	0	0	10	8	4
Chât.	2	1	0	0	1	8	8	3

SECTION C.C.M.

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Gatineau	2	2	0	0	0	8	3	4
St-Eustache	2	2	0	0	0	11	8	4
C.E.-Blondin	2	1	1	0	0	8	8	2
L.-Montréal	2	0	2	0	0	3	8	0
Amos	2	0	2	0	0	4	13	0

Dimanche 6 septembre
Saint-Eustache 6 Sém. Saint-François 5
Magog 3 L.-Montréal 0
Amos 1 C.E.-Blondin 6
Lévis 2 C.C.-LeMoy. 6
Gatineau 5 T.-Rivières 2
Jeudi 10 septembre
Saint-Eustache au C.E.-Blondin, 19h.
Vendredi 11 septembre
C.E.-Blondin au C.A.-Gir., 19h.
Chât. à Magog, 19h.
L.-St-Louis au C. N.-Dame, 19h30.
C.C.-LeMoy. à Lévis, 19h30.
Jonquière à T.-Rivières, 19h30.

LHJQ

SECTION MARTIN ST-LOUIS

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Ste-Agathe	1	1	0	0	0	10	5	2
St-Léonard	1	1	0	0	0	5	4	2
Gatineau	1	1	0	0	0	5	4	2
Terrebonne	1	0	1	0	0	3	5	0
St-Jérôme	1	0	1	0	0	5	8	0
Montréal-Est	1	0	1	0	0	1	6	0

SECTION ALEX BURROWS

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Granby	1	1	0	0	0	6	1	2
Chambly	1	1	0	0	0	8	5	2
V.-Dorion	1	1	0	0	0	5	3	2
Longueuil	1	0	1	0	0	4	5	0
Princeville	1	0	1	0	0	4	5	0
Valleyfield	1	0	1	0	0	5	10	0

Dimanche 6 septembre
St-Léonard 5 Longueuil 4
Chambly 8 St-Jérôme 5
Terrebonne 3 V.-Dorion 5
Mercredi 9 septembre
St-Jérôme à Ste-Agathe, 19h30.
Jeudi 10 septembre
Chambly à Valleyfield, 19h30.

SOCCER

MLS

ASSOCIATION DE L'EST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
D.C. United	28	13	10	5	35	34	44
New York	25	12	7	6	43	28	42
Columbus	28	11	9	8	45	47	41
N.-Angleterre	27	11	9	7	38	36	40
FC Toronto	26	11	11	4	45	44	37
Montréal	24	9	11	4	34	37	31
Philadelphie	28	8	14	6	35	45	30
Orlando	28	7	13	8	33	50	29
New York City	27	7	13	7	38	46	28
Chicago	27	7	14	6	34	42	27

ASSOCIATION DE L'OUEST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Los Angeles	28	13	8	7	49	33	46
FC Vancouver	27	14	10	3	38	28	45
FC Dallas	26	13	8	5	38	30	44
FC Seattle	28	13	13	2	34	31	41
Kansas City	25	11	7	7	40	35	40
Portland	27	11	9	7	29	32	40
San Jose	27	11	11	5	33	31	38
Houston	27	9	10	8	35	34	35
Colorado	26	8	9	9	25	27	33
Salt Lake	27	8	11	8	29	40	32

Dimanche 6 septembre
FC Dallas 3 Columbus 0
Mercredi 9 septembre
Colorado au FC Vancouver, 22h.
Kansas City à Portland, 22h30.
Vendredi 11 septembre
Chicago à New York, 19h.
Samedi 12 septembre
Columbus à Philadelphie, 19h.
New York City au FC Dallas, 20h30.
Salt Lake à Houston, 20h30.
D.C. United au Colorado, 21h.
Montréal à Los Angeles, 22h30.
FC Seattle à San Jose, 22h30.

FOOTBALL

LCF

ASSOCIATION DE L'EST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Hamilton	7	3	0	,700	357	194
Toronto	6	4	0	,600	250	287
Ottawa	5	4	0	,556	193	241
Montréal	4	6	0	,400	207	196

ASSOCIATION DE L'OUEST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Calgary	8	2	0	,800	271	197
Edm.	6	4	0	,600	245	181
C.-B.	4	5	0	,444	204	250
Winnipeg	3	7	0	,300	187	310
Sask.	1	9	0	,100	255	313

Dimanche 6 septembre
Winnipeg 19 Saskatchewan 37
Lundi 7 septembre
Toronto 12 Hamilton 42
Edmonton 7 Calgary 16
Vendredi 11 septembre
Hamilton à Toronto, 19h30.
Samedi 12 septembre
Saskatchewan à Winnipeg, 18h30.
Calgary à Edmonton, 21h30.
Dimanche 13 septembre
Ottawa en C.-B., 16h.

NFL

DÉBUT DU CALENDRIER RÉGULIER
Jeudi 10 septembre
Pittsburgh en Nouvelle-Angleterre, 20h30.
Dimanche 13 septembre
Caroline à Jacksonville, 13h.
Miami à Washington, 13h.
Indianapolis à Buffalo, 13h.
Kansas City à Houston, 13h.
Cleveland à N.Y. Jets, 13h.
Green Bay à Chicago, 13h.
Seattle à St. Louis, 13h.
Detroit à San Diego, 16h05.
La N.-Orléans en Arizona, 16h05.
Tennessee à Tampa Bay, 16h25.
Cincinnati à Oakland, 16h25.
Baltimore à Denver, 16h25.
N.Y. Giants à Dallas, 20h30.
Lundi 14 septembre
Philadelphie à Atlanta, 19h10.
Minnesota à San Fran., 22h20.

SIC-RSEQ

	MJ	G	P	PP	PC	PTS
Laval	1	1	0	12	9	2
Sherbrooke	1	1	0	37	0	2
McGill	1	1	0	10	3	2
Montréal	1	0	1	9	12	0
Concordia	1	0	1	0	37	0
Bishop's	1	0	1	3	10	0

Samedi 5 septembre
Montréal 9 Laval 12
Vendredi 11 septembre
McGill à Montréal, 19h.
Samedi 12 septembre
Concordia à Bishop's, 13h.
Laval à Sherbrooke, 14h.

COLLÉGIAL DIV 1

	MJ	V	D	PP	PC	Pts
N.-Dame-de-Foy	3	3	0	135	47	6
Ch.-Lennoxville	3	3	0	93	48	6
Montmorency	3	2	1	50	63	4
Lévis-Lauzon	3	2	1	122	73	4
Vieux Montréal	3	2	1	67	81	4
André-Grasset	3	1	2	65	69	2
Limoilou	3	1	2	57	64	2
Vanier	3	1	2	94	88	2
Édouard-Montpetit	3	0	3	29	99	0
Garneau	3	0	3	68	148	0

Samedi 5 septembre
Lennoxville 26 Lévis-Lauzon 21
Notre-D.-de-Foy 53 Garneau 17
Montmorency 15 Éd.-Montpetit 9
André-Grasset 32 Limoilou 16
Vieux Montréal à Vanier, 20h.
Vendredi 11 septembre
Notre-Dame-de-Foy à André-Grasset,19h30
Édouard-Montpetit à Garneau, 16h30
Limoilou à Vieux Montréal, 19h
Lévis-Lauzon à Montmorency, 19h
Ch.-Lennoxville à Vanier, 19h

COLLÉGIAL DIV 2

	MJ	V	D	PP	PC	Pts
John Abbott	2	2	0	111	12	4
Saint-Jean	2	2	0	137	18	4
Valleyfield	2	2	0	95	40	4
Trois-Rivières	2	1	1	50	65	2
Lionel-Groulx	2	1	1	92	81	2
B.-Appalaches	2	1	1	54	38	2
Sherbrooke	2	1	1	96	85	2
Drummondville	2	0	2	0	100	0
Victoriaville	2	0	2	10	117	0
Lanaudière	2	0	2	41	130	0

Samedi 5 septembre
Valleyfield 46 Lionel-Groulx 37
Drummondville 0 John Abbott, 77
Sherbrooke 61 Lanaudière 30
T.-Rivières 38 B.-Appalaches 24
Saint-Jean 68 Victoriaville 7
Samedi 12 septembre
Trois-Rivières à Lionel-Groulx, 19h.
Valleyfield à Drummondville, 19h.
B.-Appalaches à Lanaudière, 19h15.
John Abbott à Victoriaville, 19h30.
Sherbrooke à St-Jean, 20h.

SOCCER

Drogba joueur de la semaine

Auteur d'un tour du chapeau à son premier match comme partant dans l'uniforme de l'Impact de Montréal, l'attaquant Didier Drogba a été nommé le joueur de la semaine dans la MLS. Grâce à sa contribution offensive, l'Impact a triomphé 4-3 du Fire de Chicago. Le nouveau joueur désigné de l'Impact n'a pas mis de temps à enfiler son premier but en carrière en MLS, procurant l'avance au Bleu-Blanc-Noir dès la 27e minute. Drogba a ensuite marqué le but égalisateur et le but gagnant à la 61e minute et la 65e minute. Il est devenu le premier joueur dans l'histoire de la ligue à inscrire un triplé à son premier match en MLS. **LA PRESSE CANADIENNE**

SOCCER

Rooney bat un record vieux de 45 ans

Wayne Rooney a battu un record vieux de 45 ans appartenant à Bobby Charlton lorsqu'il a enfilé son 50e but sur la scène internationale. Rooney a touché la cible sur un penalty à la 84e minute pour creuser l'écart à 2-0 contre la Suisse, hier, dans un match de qualifications pour le championnat européen. Charlton avait marqué 49 buts en 106 matchs avec l'Angleterre. L'attaquant de Manchester United a mis 107 matchs pour atteindre le plateau des 50. L'Angleterre est déjà qualifiée pour l'Euro 2016. **ASSOCIATED PRESS**

NFL

Duvernay-Tardif partant avec les Chiefs

Laurent Duvernay-Tardif entreprendra la saison des Chiefs de Kansas City, dimanche à Houston, comme partant au poste de garde du côté droit. «Ça n'a pas été une si grande surprise de l'apprendre, mais c'est sûr que c'est très excitant», a commenté Duvernay-Tardif en entrevue avec *La Presse*, hier. «J'ai joué avec l'unité régulière lors de nos deuxième et troisième matchs préparatoires, puis les entraîneurs m'ont dit de me reposer lors du quatrième. Les joueurs qui ne sont pas utilisés dans le dernier match présaison sont normalement ceux qui seront des partants au début de la saison régulière, alors il y avait des signes prometteurs», a raconté le Québécois, qui a été repêché au sixième tour en 2014. **LA PRESSE**

MAUDE CROTEAU-VAILLANCOURT

Un bilan de saison satisfaisant

MAXIME MASSÉ
maxime.masse@lavoixdelest.ca

ROXTON POND — La jeune adepte d'athlétisme de Roxton Pond, Maude Croteau-Vaillancourt, dresse un bilan positif de sa dernière saison extérieure même si celle-ci a été marquée par une blessure qui l'a limitée au niveau de la course et des sauts.



Maude Croteau-Vaillancourt a connu une belle saison au lancer du javelot remportant l'or dans cette discipline lors des Jeux de la Légion au début du mois d'août. — PHOTO FOURNIE

Elle s'est toutefois illustrée au lancer du javelot notamment lors des Jeux de la Légion où elle a décroché l'or en plus d'établir un nouveau record chez les juvéniles au début du mois d'août.

Maude Croteau-Vaillancourt a écrasé l'ancienne marque de 42,98 m en expédiant le javelot sur une impressionnante distance de 45,02 m. « Ce fut mon meilleur lancer de l'été et il est arrivé au bon moment », souligne-t-elle.

Elle avait également amélioré sa propre marque avec un lancer de 44,41 m lors d'une compétition provinciale en juillet dernier. « J'ai pratiqué plus que l'an passé et je pense que la musculation en salle a aidé un peu. C'était mon objectif de franchir les 45 m cette saison et je suis contente de l'avoir atteint », a-t-elle noté.

Outre les nombreuses heures passées en gymnase, la Roxtonaise s'est entraînée à raison de deux fois par semaine avec le club d'athlétisme du Vert et Or de l'Université de Sherbrooke cet été afin de poursuivre sa progression dans cette discipline.

Ses résultats en course à pied et en saut en hauteur ont toutefois été un peu minés par une périostite qui l'a obligée à arrêter tout impact au sol en début de saison.

« C'est le muscle du tibia qui tire sur le tibia, ce qui cause une inflammation qui fait mal à l'os, résume la jeune athlète. Je ne pense pas que ce soit à cause d'un surentraînement. Ça fait longtemps que j'en fais et ça arrive pas mal à tous les athlètes qui font de l'athlétisme. »

Elle a donc pris une pause, le temps que ça se replace et cela s'est traduit sur ses performances qui ont été moins bonnes que l'an dernier, selon la Roxtonaise. Cette dernière a tout de même réussi à décrocher quelques médailles dans des compétitions provinciales.

« J'ai entre autres participé à la course de haies aux Jeux de la Légion, mais ça n'a pas très bien été. Je suis tout de même satisfaite de ma saison même s'il y a eu des hauts et des bas. »

L'athlète, qui amorce sa première année au cégep en arts et lettres, recommencera bientôt l'entraînement avec son entraîneure Annie Potvin et son coach de musculation Nicolas Roy en vue de la saison intérieure, qui prendra son envol vers la fin novembre.

Profitez de nos conseils :
Faire un traitement antirouille Krown sur votre véhicule, C'est faire un investissement sur votre capital roulant !
DM GARAGE DANIEL MARTIN INC
AUTOPRO
DM GARAGE
KROWN ANTIROUILLE
On en fait plus !
700, route 112, St-Césaire 450 469-2010
www.garagedm.com
3764158

ACHAT / VENTE / LOCATION /RÉPARATION
MACHINERIES LOURDES USAGÉES
NE CHERCHEZ PLUS! NOUS RÉPARONS VOS MACHINERIES LOURDES!
Les Équipements PINSO ltée
RÉPARATION
• 75 $/heure + pièces au prix coûtant + 10 %
• Possiblité d'unité de remplacement
• Chambre à peinture approuvée
450 266-5000 / 520, rue Rivière, Cowansville
www.pinso.com
3769161

La Casa du Spaghetti
Restaurant- traiteur
450 372-3848
604 Principale, Granby
www.casagranby.com
Déjeuner gourmand tous les dimanches, de 10 h à 13 h
Menus du midi du lundi au vendredi
Tables d'hôte
Menus sans gluten
Service de traiteur
Chef à domicile
RESTAURANT La Casa du Spaghetti DE GRANBY
Le vieux four à bois
3613966

INTERNATIONAUX DES ÉTATS-UNIS

Marin Cilic en demi-finale

Associated Press

NEW YORK — Le champion en titre Marin Cilic a signé une 12e victoire d'affilée aux Internationaux des États-Unis et a ainsi obtenu un billet pour les demi-finales grâce à un gain de 6-4, 6-4, 3-6, 6-7 (3), 6-4 face au Français et 19e tête de série Jo-Wilfried Tsonga, hier.

Le match a duré presque quatre heures au stade Arthur-Ashe, retardant le début du quart de finale féminin entre Serena et Venus Williams.

Neuvième tête de série, Cilic semblait se diriger vers une victoire relativement facile après avoir gagné les deux premières manches. Il avait un dossier de 47-0 en Grand Chelem quand il se retrouvait avec cet avantage.

Cependant, Tsonga a gagné la troisième manche quand il a finalement converti sa septième balle de bris du match et en fermant la porte avec trois as consécutifs. Tsonga, finaliste aux Internationaux d'Australie en 2008, a ensuite sauvé trois balles de match en quatrième manche afin d'étirer le plaisir.

« Jo a réussi des coups incroyables », a déclaré Cilic.

Lors de la manche ultime, Cilic a brisé le service de Tsonga à zéro pour prendre les devants 3-2 et il a été en mesure de tenir le coup. Il a eu besoin de deux autres balles de match, commettant une double faute à la première occasion, avant de l'emporter quand Tsonga a mal ajusté un coup droit.

« C'est très frustrant, mais c'est ça le tennis », a philosophé Tsonga.

Avant son duel contre Cilic, Tsonga avait gagné ses 56 jeux au service depuis le début du tournoi, une séquence qui a atteint le chiffre de 60 avant que Cilic ne le brise au 11e jeu du premier set. Cilic a finalement brisé trois fois le service de Tsonga au cours du match.

Tsonga ne s'est pas aidé en commettant 11 doubles fautes.

« Je dirais que j'ai très mal servi comparativement aux autres jours », a admis Tsonga.

Pour sa part, Cilic a réussi 29 as et a sauvé neuf des 10 balles de bris qu'il a concédées à Tsonga.

Lors des demi-finales, Cilic croisera le fer avec le gagnant du duel opposant le favori Novak Djokovic à l'Espagnol et 18e tête de série Feliciano Lopez. Djokovic et Lopez avaient rendez-vous en fin de soirée, hier.

Du côté du volet junior, le Montréalais âgé de 15 ans Félix Auger-Aliassime a perdu 4-6, 6-4, 7-5 contre l'Américain Tommy Paul, cinquième tête de série, dans un match de deuxième tour.



Le champion en titre Marin Cilic a défait hier Jo-Wilfried Tsonga. — PHOTO ASSOCIATED PRESS



Adonis Stevenson met son titre mondial en jeu vendredi soir. — PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

BOXE

Stevenson vise le K.-O. contre Karpency

NEIL DAVIDSON
La Presse Canadienne

TORONTO — Les combats de boxe d'envergure sont de retour à Toronto, et le co-promoteur Yvon Michel a promis qu'il y organiserait trois ou quatre galas par année.

On se demande toutefois combien de temps durera le combat principal vendredi soir, lorsque le Montréalais Adonis « Superman » Stevenson (26-1) tentera de défendre son titre des poids mi-lourds de la WBC contre Tommy « Kryptonite » Karpency (25-4-1) au Ricoh Coliseum.

L'Américain est classé neuvième parmi les prétendants au titre de la WBC, et il a déjà livré un combat de championnat du monde auparavant. Sauf que les preneurs aux livres ne semblent pas impressionnés.

Skybet a établi à 1-100 les chances de Stevenson, ce qui signifie qu'un parieur qui investit 100 $ sur lui empocherait 101 $ si le Québécois triomphe. Si vous croyez en votre bonne étoile, alors un investissement de 100 $ sur la victoire de Karpency — qui est le négligé à 16-1 — vous rapporterait 1700 $.

« Je sais que beaucoup de gens disent qu'il va perdre... Je suis déjà passé par là, a déclaré Stevenson, un puissant cogneur qui fêtera son 38e anniversaire le 22 septembre. C'est la raison pour laquelle je m'entraîne comme si j'étais un prétendant au titre. »

À 29 ans, Karpency a le même âge que Stevenson lorsqu'il est devenu boxeur professionnel. Il a perdu par décision unanime contre Nathan Cleverly dans un combat de championnat des lourds-légers de la WBO en 2012, mais a défait Chad Dawson par décision partagée il y a deux combats seulement.

L'objectif ultime de Stevenson est d'obtenir un combat d'unification des titres WBA-IBF contre Sergey « Krusher » Kovalev (27-0-1). C'est un affrontement qui risque d'être difficile à organiser puisque les deux camps sont liés par contrat à des réseaux de télévision rivaux.

Mais Michel assure que ça puisse un jour se produire.

« Ça doit arriver, a-t-il confié. Il (Stevenson) nous a donné — à moi et son gérant Al Haymon — le mandat de travailler en ce sens et ça risque de se produire en 2016. »

Mais d'abord, il y a Karpency, un ex-infirmier dans un hôpital psychiatrique issu d'une famille de pugilistes. Il est entraîné par son père, Tom, et ses frères Jeremiah et Dan ont un dossier cumulatif de 16-0.

« Nous sommes prêts à gagner le titre le 11 septembre, a lancé le prétendant. Nous nous sommes entraînés très fort, nous sommes prêts mentalement, physiquement, et nous voulons offrir tout un spectacle. »

Ce duel est considéré comme étant le premier combat de championnat à Toronto en plus de 30 ans — Aaron « The Hawk » Pryor avait défait le favori local Nicky Furlano pour le titre des mi-moyens de l'IBF au Varsity Stadium en juin 1984.

Il sera télédiffusé aux États-Unis dans le cadre de la série Premier Boxing Champions, qui défraiera 75 à 80 pour cent des coûts associés à un tel événement. Le gala, qui mettra à l'affiche 10 combats, sera disponible sur les chaînes de télé à la carte au Canada.

sports

DÉTECTION DE COMMOTIONS CÉRÉBRALES

De nouveaux casques au Mont-Sacré-Cœur

MAXIME MASSÉ
maxime.masse@lavoixdelest.ca

GRANBY — Pratiqué par quelque 30 000 jeunes Québécois, le football est un sport de contact où le risque de commotions cérébrales est très élevé si bien que de plus en plus de parents hésitent à laisser leurs enfants enfiler crampons et épaulettes.

Question de rassurer ceux-ci et de protéger ses étudiants, le Collège Mont-Sacré-Cœur s'est doté de nouveaux casques équipés de capteurs de chocs afin de détecter et prévenir ce type de blessure.

« On est bien contents puisque l'on est l'une des premières écoles secondaires à avoir ça au Québec. On les a achetés le printemps passé et on commence à les utiliser cette saison », indique l'entraîneur des Élites juvéniles du Mont-Sacré-Cœur, Benoit Penelle.

Le fonctionnement des capteurs est très simple. Dispersés à plusieurs endroits à l'intérieur du casque, ceux-ci envoient une alerte au personnel d'entraîneurs lorsqu'un choc plus important est détecté.

« Ça permet de voir si un impact est assez fort pour avoir provoqué une commotion. Si c'est le cas, on envoie immédiatement le joueur voir le soigneur ou le physiothérapeute. On peut aussi dénombrer combien de chocs un joueur peut avoir subis », explique M. Penelle.

Ainsi, les entraîneurs n'ont pas seulement à se fier à la bonne foi du joueur qui pourrait mentir à la suite d'un contact afin de demeurer dans le match même s'il ne se sent pas très bien.

« On parle souvent des impacts qu'on voit, mais il y a aussi ceux qu'on ne voit pas. Par exemple, si le jeune tombe et que sa tête frappe le sol par en arrière, c'est moins flagrant. Mais avec le système, on va tout de suite pouvoir détecter s'il y a eu un impact majeur », note M. Penelle.



Question de rassurer les parents et de protéger ses étudiants, le Collège Mont-Sacré-Cœur s'est doté de nouveaux casques de football équipés de capteurs de chocs afin de détecter et prévenir les commotions cérébrales. – PHOTO ALAIN DION

MIEUX VAUT PRÉVENIR

Les 80 casques des deux équipes (cadet et juvénile) du Mont-Sacré-Cœur sont dorénavant tous équipés de cette nouvelle technologie. Celle-ci servira à ajuster les façons de frapper et les entraînements à la lumière des données obtenues.

« L'an passé, il n'y a pas eu de commotions. En fait, il y en a eu deux, mais c'était des joueurs qui les ont subies en faisant du vélo de montagne. Toutefois, j'aime mieux que ça sonne et qu'il n'y ait rien que de risquer d'en manquer une. Ça rassure les parents et c'est un outil de plus pour nous. On n'est jamais assez prudents », fait valoir M. Penelle.

Cette technologie sera utile pour les matchs, les pratiques et... même en dehors du terrain.

« Nous n'avons rien détecté de majeur jusqu'ici. Le plus gros impact que nous avons eu à date est un casque tombé en bas des escaliers. Je suis allé voir mon joueur pour vérifier s'il avait eu un gros contact. Il m'a répondu, non, je n'ai même pas frappé personne encore avant de se rappeler qu'il avait échappé son casque quelques instants plus tôt », raconte M. Penelle.

Selon ce dernier, la formation des entraîneurs, la sensibilisation et le fait que les joueurs frappent moins avec leur tête qu'avant ont grandement aidé à réduire le nombre de commotions cérébrales.

« Maintenant on frappe moins durant les pratiques. On fait plus de technique. Il y a un paquet d'affaires qui fait en sorte que c'est mieux aujourd'hui qu'avant et cette technologie est un atout de plus », note ce coach qui enseigne le football aux jeunes depuis plus de 25 ans.

Le Collège Mont-Sacré-Cœur suit les traces du cégep St-Laurent et de l'Université de Sherbrooke qui ont également adopté ce type de technologie au courant de la dernière année pour prévenir les blessures à la tête.

« C'est environ 125 $ de plus par casque, mais c'est surtout un investissement à long terme pour assurer la sécurité des joueurs », affirme M. Penelle qui dressera ensuite un bilan au terme de la saison.

NFL

Choisir sa santé avant tout

Agence France-Presse

LOS ANGELES — À 24 ans, Chris Borland a tourné le dos au football américain et à une carrière en NFL qui s'annonçait prometteuse, de peur de laisser sa santé sur les terrains après un énième et violent choc.

Borland n'était qu'à l'aube d'une carrière qui s'annonçait brillante et particulièrement rémunératrice avec des salaires se chiffrant en millions de dollars. Mais le football, sport-roi aux États-Unis, laisse des traces dans les organismes, à vie. À mort même.

« Je veux vivre longtemps, je ne veux pas avoir l'une de ces maladies neurodégénératives ou mourir plus jeune parce que je joue au football », avait expliqué Borland, l'un des joueurs défensifs les plus craints de la NFL, pour justifier sa décision de quitter les célèbres 49ers de San Francisco après seulement une saison.

« Si on pouvait jouer au football sans risque de dommages cérébraux, je jouerais encore », a-t-il précisé récemment au magazine de la chaîne ESPN.

Borland a complètement tourné la page et ne regarde même plus les nombreux matches de la NFL diffusés à la télévision.

L'électrochoc est venu pour lui à la lecture d'un livre évoquant les graves problèmes de santé d'anciens joueurs des années 1970 et 1980.

Il a ensuite contacté un neurologue de renom qui lui a clairement fait comprendre que « 1000 à 1500 chocs et autres coups par saison sur dix ans pouvaient provoquer des dommages qui se manifesteraient plus tard ». Sans parler de la prise quasi permanente d'anti-inflammatoires pour jouer malgré les blessures et douleurs.

Depuis qu'il a pris sa retraite, Borland s'est soumis à des batteries d'examens qui ont permis de déterminer qu'il avait été victime, depuis ses débuts dans la discipline et lors de son passage à l'université du Wisconsin, de trente commotions cérébrales.

La fin tragique de Junior Seau lui est aussi revenue en mémoire : l'ancien joueur de ligne des Chargers de San Diego s'est suicidé à 43 ans en 2012, trois ans après avoir pris sa retraite. Son autopsie — qu'il avait demandé dans sa lettre d'adieux — avait révélé qu'il souffrait d'une encéphalopathie traumatique chronique, forme de démence fréquente chez les boxeurs.

La NFL, attaquée en justice par 4000 anciens joueurs ou leurs familles, a fini par mesurer l'étendue du problème. Elle va débourser 675 millions de dollars pour indemniser des joueurs blessés sur le terrain.

ATHLÉTISME
BILAN POSITIF POUR MAUDE CROTEAU-VAILLANCOURT
29





5 jours seulement

Double promotion matelas Serta®

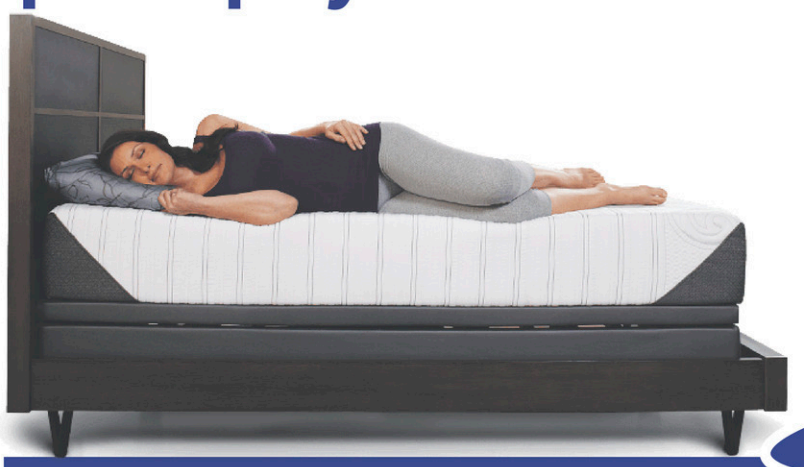
Nous payons l'équivalent des 2 taxes

+

Prenez 36 mois pour payer sans intérêt



Grande variété de matelas à partir de 799$





Sommiers "plaisir de vivre"

Optez pour les «Sommiers plaisir de Vivre »

Votre lit est bien plus qu'un simple endroit pour dormir. C'est le centre de votre vie. Les bases ajustables peuvent vous aider à obtenir le confort et support dont vous avez besoin pour toutes les choses que vous faites dans la chambre à coucher - comme lire vos courriels, regarder la télévision ou jusqu'à simplement vous étendre. Ajustez votre lit à votre style de vie! Élevez votre tête et vos pieds peut aider à soulager la pression sur votre corps, aidant vos muscles à se détendre après une longue journée.



90 ANS 1925 2015

Setlakwe

1154, rue Principale, Granby

450 378-9049

Photos à titre indicatif seulement. Ces offres ne peuvent être jumelées à aucune autre promotion. Aucune mise de côté de plus de 2 semaines ne sera acceptée sinon des frais de 60$ par mois seront exigés. Tout financement est sujet à l'approbation du service de crédit Accord D et est applicable sur articles sélectionnés. Détails en magasin. L'équivalent des taxes de vente est payable au moment de la facturation.

3703028